

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliés à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 3 F.
1er Janvier FRANCE un an : 15 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 30 F

Compto Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10ème Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre Octobre
Novembre - Décembre

« La musique est un terrain dans lequel l'esprit vit, pense et fleurit ».

Beethoven

(Conversations avec Bettina Brentano).

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 287

— ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES —

JANVIER 1976

J'adresse mes meilleurs vœux à tous les membres de la Confédération Musicale de France, à leurs Familles, à leurs Sociétés. Et je souhaite plein succès à leurs activités en 1976.

Dans l'impossibilité de répondre en particulier à tous ceux qui m'ont présenté leurs vœux de bonne année, je les prie d'accepter mes sincères remerciements par la voie du journal.

Commandant Jules SEMLER-COLLERY
Président de la Confédération Musicale de France

72^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

aura lieu à Paris les 11, 12, 13, 14 mars 1976

CONCERT de GALA le 12 mars à 20 h 45

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».
(J.-J. Rousseau)

DELVINCOURT (suite)

Démobilisé en 1919, il commença une Souate pour violon et piano.

Le poème chorégraphique *Orfrande* à Siva, usant des procédés harmoniques et instrumentaux les plus hardis de l'époque, légende très colorée dont la puissance évocatrice ne prend sa véritable signification qu'au théâtre, fut créé à Francfort le 3 juillet 1927. Il fut écrit en 1921 tandis que l'année suivante *Les Boccaceries* pour plus en relief dans la version orchestrale de 1924.

Nolons, en 1923 Cinq pièces pour piano et en 1924 Suite pour piano.

Le mélange d'humour et de sensibilité que l'on rencontre dans les pièces de piano citées se retrouve dans des mélodies telles que *Ce mur de Rosée*, poème de Maurice d'Assier, *Quatorze «Uta» anciens*, écrits en 1925 et donnés en première audition à la S.M.I. puis orchestrés en 1934. Sous cette forme les concerts Lamoureux en donnèrent la primeur le 24 mars 1935.

A nouveau des pièces pour piano (1924), les célèbres *Croquemouches* (1ère audition le 22 mars 1932), en partie orchestrées et créées à Vichy, au Festival en 1934.

Le Bal Vénitien (1927), œuvre très attachante, occupa souvent les programmes dans sa dernière forme. Spirituelle et lumineuse, cette œuvre fut d'abord une Suite pour violon, alto, violoncelle, flûte, basson et trompette. Ensuite elle fut orchestrée, créée chez Straram en janvier 1931. Je me souviens du succès qu'elle remporta devant ce public très difficile. Enfin, demandée pour un ballet, elle fut donnée en première audition à l'Opéra-Comique en 1942.

Après les *Heures Juvéniles* (1926) pour piano, Claude Delvincourt commença *Onchets*, pour chant et piano, sur des poèmes de René Chalus dont il traduisit l'ironie subtile avec une musique très poussée dans les accords harmoniques. L'auteur est en pleine possession de son métier, il en connaît toutes les ressources et sait éviter, dans

son langage très moderne, tout ce qu'il est inutile d'y introduire pour faire de l'effet et souvent... un effet grinçant ! Une version transposée fut donnée à la Société Nationale, tandis que l'audition dans le ton original avait lieu à Triton le 20 mars 1938.

De 1931 date le Poème chorégraphique pour orchestre.

En 1932 le musicien est nommé Directeur du Conservatoire de Versailles où il restera jusqu'en 1941. Cependant l'activité du compositeur ne se trouve pas compromise et c'est la musique vocale qu'il sert en écrivant *Capriol*, *Huitres de Prairie* pour chœur mixte à capella (1ère audition à Triton le 14 février 1938), *Lavandières* également pour chœur à capella.

Les gracieuses *Danceries* pour violon et piano sont de 1933. Achevées en 1934 elles furent dévoilées au public le 25 janvier 1935. D'après des airs populaires du XVII^{ème} siècle sont écrites *Chansons de la Ville et des Champs*, six mélodies.

Parentes des pièces pour piano à 2 mains, voici les *Images* pour les *Contes du Temps Passé* pour piano à 4 mains que la Sté Nationale donna en première audition le 24 avril 1936. La musique pour le film intitulé *La Croisière Jaune* donna lieu à deux suites d'orchestre : en 1935 *Pamir* (Colonne 8 décembre 1935) et *Films d'Asie* (Poulet - Siohan, 16 janvier 1937). Le pouvoir évocateur de cette musique bien spéciale se retrouve dans un autre film fct réussi, *L'Appel du Silence*.

Quatre *Chansons de Clément Marot* pour chant et piano écrites en 1935 furent données dans leur forme originale à Triton le 12 février 1938 puis orchestrées en 1937. C'est la radio qui, l'année suivante, en assura la diffusion.

Commencée en 1936, *La Femme à Barbe*, farce créée au théâtre Montansier à Versailles le 2 juin 1938 avait eu à souffrir d'une représentation mal préparée. La partition fut remaniée, complétée pour connaître le succès à l'Opéra-Comique le 20 octobre 1954.

Nous avons déjà rencontré plusieurs œuvres qui avaient été commandées à divers compositeurs à l'occasion des Fêtes de la Lumière pour l'Exposition de 1937. Claude Delvincourt a écrit pour cette occasion *Automne*, poème symphonique avec chœurs. (Suite page 3)

Hommage à Gabriel ROLANDO

— 1075. Cinquante années de présidence à l'Harmonie « L'Industrielle » de Saint-Fons.

— 1976. Cinquante années au Conseil d'Administration de la Fédération du Sud-Est dont 35 années de présidence active.

Palmarès élogieux pour Gabriel Rolando, vice-président de la Confédération Musicale de France.

Aussi comment ne pas rendre hommage à ce fidèle serviteur de la Musique.

Retraçons ensemble les différentes étapes d'une mission humaine accomplie par Gabriel Rolando par amour de la musique mais aussi par amitié pour tous les musiciens.

Après de brillantes études supérieures et malgré la lourde responsabilité d'une importante entreprise de Travaux Publics, Gabriel Rolando accepte en 1925, la présidence de l'Harmonie « L'Industrielle » de Saint-Fons, succédant ainsi à son père, François Rolando.

Excellent musicien, M. Rolando est immédiatement pris dans l'engrenage de la musique populaire qui devient pour lui sa joie de vivre.

Son principal souci, avoir un bon Chef, avoir des élèves et des Musiciens, parvenir à maintenir l'esprit de sa société, obtenir continuellement entre les membres de l'« Industrielle », la communication humaine à laquelle il tient tant.

Il a su à cette époque, trouver M. André Robert, qui deviendra plus tard Directeur technique de la Fédération du Sud-Est. Ce jeune professeur enseigne d'abord à la société, puis avec l'accord de MM. Léon et Eugène Genard et l'appui de la Municipalité, dans les écoles publiques.

Ainsi naissait en 1927 la première école municipale de musique de Saint-Fons, et le premier ensemble instrumental dans les écoles voyait le jour en 1930.

Avec cette pépinière, l'Harmonie retrouve un effectif normal et peut poursuivre sa marche ascendante.

En 1947, après le décès du Chef Antonin Jacquier, c'est Alexandre Nique, lauréat du Conservatoire de Paris, qui accède à la direction.

Pour des raisons professionnelles, M. Nique quitte en 1958 la direction de la société. Pendant ses dix années de direction, il n'a cessé de faire progresser « L'Industrielle », pour l'amener en 1ère Division, 1ère Section à la suite de plusieurs concours.

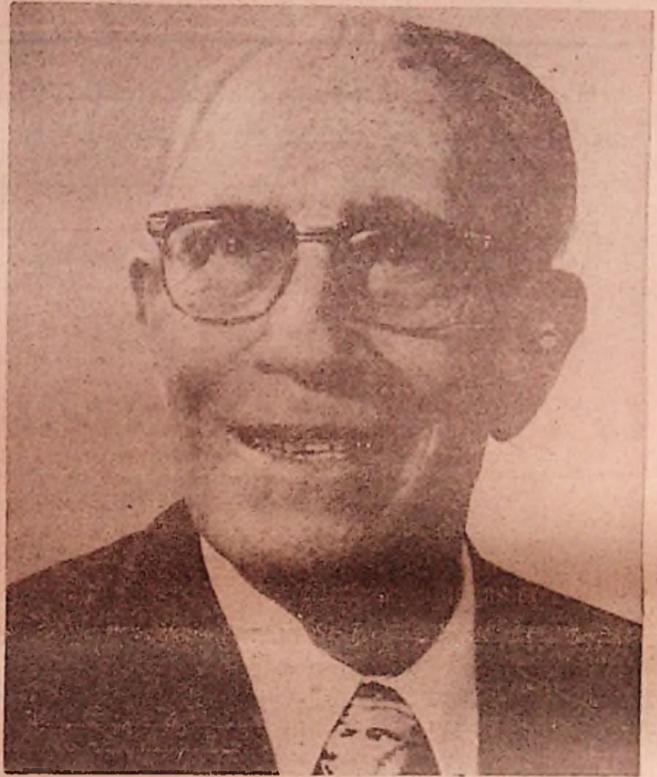
Depuis 1958, la direction de l'Harmonie de Saint-Fons est assurée par M. Guy Laurent dont les qualités musicales et les compétences ont élevé la société à son plus haut niveau, c'est-à-dire à sa classification en novembre 1975 en division « Supérieure A ».

Pendant toute cette longue période Gabriel Rolando a assumé avec discrétion la tâche ingrate de Président et on le trouve sur les rangs à la grosse caisse, aux cymbales et finalement aux timbales.

En 1926, au congrès fédéral de Bourg-en-Bresse, le jeune Président est nommé membre du comité directeur, puis archiviste de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et devient en 1928 secrétaire général de cette fédération.

Octobre 1940, le Président de la Fédération Léon Robert, meurt. Le 16 novembre de la même année Gabriel Rolando est élu à l'unanimité, président fédéral.

Il commence un énorme travail de décentralisation administrative et technique. Grâce à sa clairvoyance, à son esprit d'ouverture, à son contact humain toujours espéré de chacun et de



foi, le président Rolando permet aux huit Unions départementales, groupées sous le drapeau fédéral, de s'épanouir en gardant leur originalité régionale mais aussi en conservant la ligne de conduite fixée par la Fédération qui comptait 309 sociétés en 1940 et 403 en 1973.

Conscient de l'avenir des sociétés, Gabriel Rolando s'est particulièrement intéressé à la formation des jeunes musiciens. Il a créé et organisé avec la collaboration de M. André Robert, de nombreux stages à Volron, Aix-en-Provence, Boulouris, Vesc, etc.

Ces stages ont permis aux jeunes musiciens de se perfectionner et d'obtenir des places de Chefs de musique, de Professeurs et de Moniteurs. Certains de ces stagiaires sont parvenus à s'élever au niveau international.

A la Confédération Musicale de France, Gabriel Rolando a occupé les fonctions de Trésorier général de 1945 à 1949 et depuis, de vice-président.

Mai 1949, M. Rolando est nommé Membre du Conseil National de la Musique Populaire au Ministère des Affaires Culturelles.

De nombreuses décorations civiles et militaires sont venues récompenser les longs et éminents services rendus à la collectivité :

— Croix de Guerre 39-40 avec 2 citations,

— Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire,

— Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres,

— Chevalier du Mérite Social,

— Officier des Palmes Académiques.

Et bien entendu, il est titulaire de toutes les décorations décernées par nos organisations musicales.

Nous associerons à cet hommage Madame Rolando qui tout au long de ces années, fut une compagne compréhensive et bienveillante, aidant notre Président dans cette lourde tâche.

Le jubilé du Président Rolando a été fêté au cours d'une cérémonie solennelle, le 22 juin 1975, à Saint-Fons, en présence de M. Fernand Serreslat, maire ; de MM. les Adjointés et du Conseil Municipal ; de M. Albert Ehrmann,

président honoraire de la Confédération Musicale de France, de nombreux membres du Conseil d'Administration et du Comité technique de la Fédération du Sud-Est ; de MM. André Perosino-Gravillon, président-adjoint ; Louis Michel, André Clopin, vice-présidents, du comité et de tous les Musiciens de l'Harmonie « L'Industrielle » qui firent honneur à leur président par une interprétation magistrale de plusieurs œuvres. Nous n'oublierons pas l'ensemble juniors qui, sous la direction autorisée de Guy Laurent, nous gratifia d'un concert de qualité.

L'Harmonie de Saint-Fons a offert au président Gabriel Rolando, son portrait réalisé par M. Nahoum, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon. L'artiste en cherchant la personnalité du sujet devait dire : « C'est la bonté que je dois transmettre dans son regard d'une grande douceur, il faut que tout le monde sache que votre Président est un homme d'une infinie bonté ».

Une autre cérémonie émouvante et amicale était organisée le dimanche 21 septembre par la Fédération du Sud-Est en présence de nombreuses personnalités lyonnaises et de tous les Membres du Conseil d'Administration et du Comité technique. André Vettard, président-adjoint, prit la parole et en termes chaleureux rendit hommage à notre cher président Rolando, sans oublier le Directeur technique André Robert. Au cours de la séance de travail qui précéda cette cérémonie, M. Gabriel Rolando devenait Président Honoraire de la Fédération et il présenta son successeur, Maurice Adam, président de l'U.D. de la Savoie.

Nous pourrions citer les nombreuses autres tâches assumées par le président Rolando, mais la liste en serait trop longue.

Le président Rolando est exceptionnel, débordant d'activité et de dévouement, d'une capacité de travail énorme, possédant toutes les qualités d'un grand Président.

Il a su apporter à tous les musiciens sa profonde et fidèle amitié et nous lui en sommes reconnaissants.

M. ADAM

LA CHRONIQUE DE TOUCY

CORRESPONDANCE

10F pour le centre musical
de Toucy

MILLEVILLE pour

Jeune musicien de
RUBY (Nord).

M

est informé que ce mandat est payable au bureau
de

à partir du

Se munir du présent avis et de pièces d'identité.

Sans commentaire...

Le billet du Directeur ...BRAIN-STORMING...

De l'anglais BRAIN : cerveau et STORM : orage, tempête ; littéralement : « tempête sous les crânes ». Dans le cadre des techniques de discussion de groupe, c'est celle qui, à mon sens, met le mieux l'accent sur la Créativité, et qui concilie deux styles, apparemment opposés : la directivité et la non-directivité.

Aussi avais-je suggéré à Claude Decugis de la proposer comme méthode de travail à nos collègues qui s'étaient inscrits aux Journées d'Etudes sur les Formations Juniors. Avec leur convocation, ils avaient reçu un petit document de deux pages dactylographiées qui leur proposait d'aborder les sujets soumis à leur réflexion par la méthode du brain-storming.

Quatre animateurs ont donc pris la responsabilité de groupes de 8 à 10 personnes qui, dans un ordre différent, ont travaillé sur les thèmes proposés. Les participants étaient invités :

- 1) à exprimer brièvement, et en toute liberté, les idées que leur suggérerait le problème posé.
- 2) à éliminer toute tentation de critique, de jugement, de rivalité. La deuxième phase du travail a été le fait des 16 rapporteurs (qui n'étaient pas forcément les animateurs) : dans un premier temps, ils ont effectué la synthèse du travail de leur groupe,

puis l'ont exposée à l'ensemble des participants.

Cette confrontation préparée est, bien entendu, d'une densité d'échange remarquable. Le rapport final, qui a été publié dans la Page des Juniors de décembre, témoigne mal de la valeur des échanges. Il a, forcément, la sécheresse d'un compte-rendu (sans compter que sa mise en page a été faite en dépit du bon sens). Mais ceux qui le présenteront au Conseil d'Administration de la C.M.F. sauront l'enrichir de tous les éclaircissements souhaitables.

Ils témoigneront ainsi de l'influence bénéfique du brain-storming sur les relations humaines : l'expression spontanée des idées constitue une participation de tous aux problèmes du groupe ; elle développe son pouvoir créateur, provoque une meilleure compréhension et une détente collective dont peuvent témoigner les 40 participants aux premières Journées Juniors de Toucy.

Et cet aspect relationnel, s'ajoutant à la communication privilégiée que constitue pour nous la musique, ne peut qu'approfondir la qualité des échanges dans nos sociétés. Car on peut faire du brain-storming pour choisir le menu de la Sainte Cécile, l'itinéraire de la sortie annuelle, voire le programme du prochain concert...

René TONNON

PAPILLON A DECOUPER OU A RECOPIER

et à renvoyer avant le 15 février 1976

à M. le Directeur du C.N.P.M.A.E., 89130 TOUCY

M.

Adresse :

Serait éventuellement intéressé par le (s) Stage (s)

N°

N°

N°

— si celui (ceux-ci) se déroule (nt)

pendant

ou pendant

— s'il (s) ne dépasse (nt) pas une durée de jours
et s'il (s) ne dépasse (nt) pas le niveau

Stages 1976

Vacances de Février

Stages de perfectionnement
en instruments à vent
J1, J2, J3

Réservés en priorité :
— aux candidats aux concours d'excellence de la C.M.F. ;
— aux candidats à la sélection dans la formation Junior confédérale (donc âgés de moins de 21 ans) ;
— aux candidats au CADAS-MEM.
Ces stages se dérouleront en trois sessions dont les dates coïncident avec celles des vacances scolaires dans les trois zones académiques, soit :
J1 ZONE A : 1er au 7 février 1976.
J2 ZONE B : 8 au 14 février 1976.
J3 ZONE C : 15 au 21 février 1976.
Nombre de stagiaires admis par sessions : 5 flûtes, 5 hautbois, 10 clarinettes, 4 bassons, 8 saxophones, 8 trombones, 5 cors, 4 tubas, 8 petits cuivres.
L'encadrement sera assuré par des professeurs lauréats du Conservatoire de Paris.
Clôture des inscriptions : 15 janvier 1976 ; droit d'inscription : 225 F (possibilité de bourses SACEM pour les stagiaires sélectionnés dans la formation Junior).

Vacances de Pâques

HP Stage
de perfectionnement en
Orchestre d'Harmonie

Du 21 mars au 2 avril 1976. Ouvert à tous les niveaux, à partir du cours moyen.
Ce sera, d'une part, un dernier stage de sélection dans l'Harmonie Nationale Junior ; d'autre part, une ouverture vers un répertoire spécifique aux Orchestres d'Harmonie. Trois candidats au CASDEM y seront invités en qualité d'assistants au chef de stage.
Clôture des inscriptions : 5 mars 1976. Droit d'inscription : 350 F.

MC Stage de Musique
de Chambre

Du 22 mars au 1er avril 1976. Ouvert à 8 violonistes, 2 altistes, 4 violoncellistes, 2 flûtistes, 2 hautboisistes, de niveau au moins égal au cours moyen.
Droit d'inscription : 300 F.

Vacances d'été

HY Stage de
perfectionnement en
Orchestre d'Harmonie

Du 26 au 3 juillet 1976. Ouvert en priorité aux musiciens de la Fédération Musicale de l'Yonne.
Inscriptions à la F.M. de l'Yonne.

BF Stage de formation
de Chefs de Batteries -
Fanfares

Du 1er au 12 juillet 1976. Ouvert à tout musicien voulant diriger une batterie-fanfare. Possibilité de préparation à un diplôme confédéral.
Responsable : André Trémine, conseiller technique de la C.M.F.
Inscriptions avant le 10 juin 1976.

HJ Stage de réalisation
de l'Harmonie Nationale
Juniors

Du 16 au 25 juillet 1976 à Toucy, puis au 31 juillet en tournée. Réservé aux juniors sélectionnés aux stages J1, J2, J3, HP.

CC Stage de Chant Choral
et de Formation de
Chefs de Chœur

Du 3 au 13 septembre 1976.
Responsable : Raphaël Passaquet, Grand Prix du Disque 1974 et 1975.

BIBLIOGRAPHIE

Si vous voulez être renseigné exactement sur :

— les emplois musicaux en France (Ministère de l'Éducation, Secrétariat d'État à la Culture, Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, Ministère de l'Agriculture, professions privées...);

— les formations correspondantes ;
— les concours d'accès à la fonction publique...

procurez-vous le Cahier de l'ONISEP n° 3 de juillet 1975 :

« MUSIQUE — ART LYRIQUE — DANSE » en envoyant un chèque de 5,50 F à l'ONISEP, C.P. 102.05, 75226 PARIS CEDEX 05.
Rappel : « MUSIQUE POUR TOUS » n° 279 (juin 1973) de La Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07. — Téléphone : 222.70.00 (4,50 F le numéro).

Au jour le jour

1er DECEMBRE. — Venu à Lyon pour les deux journées de la Promotion Musicale du Rhône, je rencontre à Pierre-Bénite une trentaine d'animateurs du canton à qui je parle longuement de la vocation de Toucy. Une forte proportion de jeunes a répondu à l'invitation de Paul Roucart. Les questions fusent, les échanges sont serrés. Tout cela témoigne d'une vitalité évidente et d'une recherche passionnée de perfectionnement. Heureuse Fédération du Rhône...

6 et 7 DECEMBRE. — Pour la deuxième fois, nous recevons l'Ensemble vocal Raphaël Passaquet pour un week-end de travail. Le dimanche, il sera renforcé par l'Ensemble vocal d'Auxerre. Les deux formations réunies (90 exécutants) préparent le concert de Noël que la municipalité d'Auxerre offre à la population le 20 décembre. Au programme : L'Histoire de la Nativité, d'Heinrich Schütz ; les chœurs seront accompagnés par l'Orchestre de la « Grande Ecurie et la Chambre du Roy ». Que voilà de la belle gestion municipale...

Raphaël Passaquet me donne son accord pour diriger notre stage de chant choral 1976. Il se déroulera du 3 au 13 septembre.

8 DECEMBRE. — Lettre reçue (à verser au dossier de la musique à l'école).

« Le 13 novembre dernier, j'ai eu le privilège d'avoir pendant un cours de musique à l'école publique de Châtel-Guyon Monsieur l'Inspecteur primaire, accompagné de trente instituteurs et institutrices en recyclage. Ils ont été très étonnés de ma pédagogie musicale et surpris de voir

avec quelle facilité me suivaient mes 24 élèves du C.M. I. Monsieur l'Inspecteur m'a félicité pour le travail que j'obtiens avec mes élèves. »

P. E.

Moniteur de Musique.

10 DECEMBRE. — Le Directeur régional et les 10 Directeurs et Inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports de l'Académie de Dijon ont choisi notre Centre pour y tenir leur réunion mensuelle. Ils sont étonnés de la qualité de notre accueil ; j'en profite pour leur parler longuement de la C.M.F. et de nos projets.

11 DECEMBRE. — Onze inscriptions pour le stage d'accordéon classique de Noël... Il faut le supprimer... ou le reporter à une autre période. Il semble que nous ayons eu tort de le prévoir au moment des fêtes de fin d'année que l'on passe traditionnellement en famille. Et pourtant, combien de jeunes vont réveiller aux sports d'hiver...

12 DECEMBRE. — Lettre reçue :

« C'est avec plaisir que je constate que les deux journées que nous avons passées à Toucy sur l'étude des formations Juniors portent leurs fruits.

Ce week-end nous a également permis d'être en contact avec les représentants de toutes les régions, de mieux nous connaître, et c'est bien la première fois que j'ai eu l'impression de servir à quelque chose au sein de la Confédération.

Espérons que les prolongements seront bénéfiques pour nos sociétés. »

N. R.

SONDAGE

Afin d'utiliser au maximum nos locaux, il nous faut :

- 1) programmer des stages correspondant aux besoins des sociétés ;
- 2) aux dates qui conviennent aux musiciens.

C'est dans cette intention que nous vous consultons sur les propositions suivantes (non limitatives) de stages possibles à TOUCY pendant les périodes de vacances :

STAGES

- A1 Instrument (1)
A2 Petit Ensemble (1)
A3 Orchestre d'Harmonie
A4 Orchestre Symphonique
A5 Orchestre d'Accordéons
A6 Orchestre à Plectres
A7 Chant Choral
C1 Musique à l'École (programmes-méthodes)
C2 Informations sur les méthodes actives
C3 Pratique de la Méthode ORFF
C4 Pratique de la Méthode MARTENOT

- C5 Pratique de la Méthode WILLEMS
C6 Pratique de la Méthode RCDALY
C7 Pratique de la Méthode Luc ALMON
B1 Solfège et Théorie musicale
B2 Analyse et Harmonie
B3 Histoire de la Musique
B4 Animation musicale par le disque
B5 Lutherie - Facture d'instruments
B6 Electro-acoustique
B7 Musique ancienne
D1 Gestion et Administration des Associations 1981

D2 Stage préparatoire au diplôme d'Etat d'Animateur de Centres de Vacances (musicales)

E Autres Stages (1)

DUREE DU STAGE : entre 6 et 15 jours.
DATE CHOISIE : 1ère ou 2ème quinzaine de juillet, 1ère ou 2ème quinzaine d'août, vacances de Noël.

NIVEAU (référence aux examens de la C.M.F.) : élémentaire, moyen, supérieur.

(1) Préciser lequel.



Un coin de notre salle à manger. Pouvant recevoir 64 convives, elle compte 16 tables de 4 personnes groupées en 4 éléments centraux, chacun sur un bac de verdure.

REGARDS SUR LE TEMPÉRAMENT

J'ose espérer, méditant ce qui va suivre, que mes explications seront assez claires pour fixer les idées sur ce sujet qui professionnellement, intéresse tant de nos camarades. Il est vrai qu'il y a quelques années, M. Emile Leipp, directeur du laboratoire d'acoustique de la faculté des Sciences Paris VI, m'a invité à prendre part à un débat radio diffusé au sujet du tempérament mais, il est vrai aussi que les participants étant assez nombreux, le temps de passage au micro de chacun d'eux, était strictement limité. Je fus donc obligé de m'en tenir à des citations sans commentaires, d'éléments pris dans l'ouvrage de Dom-Bédos — « Facteur d'Orgues » — où sont notés succinctement, les débats qui opposèrent au cours du dix-septième siècle, savants et harmonistes, en vue du choix d'un tempérament permettant après l'échelonnement de douze quintes ascendantes consécutives, de trouver un son (le treizième terme) qui reproduise exactement, à sept octaves de distance, celui d'où l'on est parti. En un mot, la suppression du comma en excès que la nature des choses entraîne sur ce 13ème terme.

Voici ce que l'on trouve dans l'ouvrage de Dom-Bédos (1) paru en 1770 et suivi en 1849 d'un supplément de M. Hamel (2) qui donne la raison de ce comma.

« Dans le nombre des systèmes que l'on a inventés, il y en a deux qui sont les plus remarquables : l'un qu'on appelle l'ancien système qui consiste à tempérer inégalement les quintes, et le nouveau, selon lequel on affaiblit moins les quintes, mais toutes également ».

Les mathématiciens ne se sont pas trouvés d'accord avec les harmonistes. Ceux-ci ne consultant que la nature de l'oreille, n'ont pu goûter cette nouvelle partition qui leur a paru dure et moins harmonieuse que l'ancienne.

En effet, les quintes n'y sont affaiblies que d'un douzième de comma (nous verrons bientôt ce que c'est) et toutes le sont de même, mais aussi il n'y a aucune tierce qui ne soit outrée, ce qui rend cette partition dure

à l'oreille. Selon l'ancienne partition, on affaiblit environ onze quintes d'un quart de comma. Cette altération bien plus considérable qu'un douzième de comma, ce qui se fait ainsi pour sauver huit tierces majeures (le son No 5 résultant d'un son fondamental unique pris comme générateur de la gamme) et, comme en altérant ces quintes d'un quart de comma on ne parviendrait pas à l'octave juste, on fait tomber tout ce qui manque sur une seule quinte que l'on sacrifie pour ainsi dire et qui devient outrée : elle se trouve sur un ton le moins usité. Les facteurs appellent cette quinte, la « quinte du loup ».

Quelque respectable que soit l'autorité des savants qui ont imaginé la nouvelle partition, on n'a pas laissé de l'abandonner, quoique selon la théorie, elle paraît moins imparfaite que l'autre. La raison que donnent les harmonistes de leur choix est que les quintes peuvent souffrir une altération ou un affaiblissement d'un quart de comma et même un peu plus, sans perdre leur harmonie. En ce sens, leur partition n'est pas inférieure à la nouvelle dont les tierces toutes outrées choquent nécessairement l'oreille.

Leur fonction de distinguer essentiellement les modes (3) est trop importante dans l'harmonie pour ne pas préférer un système où il s'en trouve le plus grand nombre possible de justes. Le compositeur au reste, met à profit les défauts inévitables de cette partition. Il y trouve des avantages pour mieux caractériser l'esprit de ses pièces. Veut-il composer du gal, du triste, du grand, du majestueux, etc... Il choisit le ton le plus propre à aider sa modulation, et pour donner plus d'expression à son idée. Il n'a pas cette ressource dans la nouvelle partition. Tous les tons étant égaux ils expriment tout également, sans que rien balance la rudesse des tierces.

Au reste, quoique nous nommions nouvelle, la partition où l'on affaiblit également les quintes d'un douzième de comma, elle est peut-être plus ancienne que l'autre puisqu'elle le père Mersenne.

dans sa seconde partie de l'Harmonie Universelle, imprimée en (1637) la décrit et indique à la faire mais, on l'a appelée nouvelle, parce qu'on l'a renouvelée de notre temps et que plusieurs savants ont voulu la faire adopter nous nous en tiendrons à ce que nous appelons l'ancienne partition dont nous allons donner la pratique, après quelques explications préliminaires ».

La lecture du texte extrait de l'ouvrage de Dom-Bédos, pourra laisser rêver quant à la notion de justesse en ces temps là. Pourtant Rameau lui-même, un peu plus tard, surprend lui aussi quand il parle de la « nécessité dans laquelle on se trouve d'accorder les clavecins ».

Mais, le plus étonnant n'est-ce pas cette discussion entre savants et harmonistes, les premiers préconisant en fait la gamme de Pythagore, les autres soutenant la théorie selon laquelle l'on affaiblit environ onze quintes, dans de telles conditions que pour trouver l'octave de la tonique, on reporte tout ce qui manque sur la quinte du ton le moins usité, baptisée « quinte du loup » étrange accordage. En un mot, les savants soutiennent la thèse que les musiciens eux-mêmes eussent dû soutenir. Il y a là le poids d'une fausse théorie, laquelle base l'origine de la gamme sur un son unique, le « fondamental » qui donne un harmonique No 5 comme tierce majeure (dix-septième du fondamental) dont Hamel nous dit page 351 : « Si dans les instruments à sons fixes trois tierces majeures (5/4) n'atteignent pas l'octave, quatre tierces mineures la dépassent. Aussi, l'on est contraint de renforcer les tierces majeures et d'affaiblir les tierces mineures ».

Voilà justifiées les tierces dites outrées par les musiciens, dans le texte précédent de Dom-Bédos et, il n'y a à ma connaissance, que peu de physiciens qui depuis, aient soutenu le contraire.

F. F.

- (1) page 209.
- (2) page 351.
- (3) lire : les sons.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine - tel - 76-PARIS 17^e - T. L. : 022 09 74



LE COIN DES JEUNES

(Suite de la première page)

Oedipe-Roi (de Sophocle) a inspiré au compositeur une musique de scène qui fut créée en 1939. Ecrite pour instruments à vent, percussion et contrebasse à l'initiative des chorégraphes d'Orange, elle fut ensuite orchestrée pour le concert. Ajoutons que la partition contient aussi de larges chœurs.

L'Opéra créa, le 15 décembre 1948, Lucifer, un mystère en un prologue et trois épisodes. C'est une vaste légende musicale et chorégraphique. En pleine évolution tout en restant fidèle à ce qu'il admire, l'artiste montre, par son invention qu'il a encore beaucoup à dire en 1940.

Nous voici en 1941. Claude Delvincourt quitte le Conservatoire de Versailles et succède à Henri Rabaud à celui de Paris.

C'était une lourde charge en cette époque troublée et il fallait avoir bien du courage pour tenir ce poste et s'attaquer à toutes les réformes qui s'imposaient. Il fallait d'abord décider les étudiants à faire passer leur travail musical avant les « affaires » rémunératrices mais nulles à leurs progrès. Il les invita à se contenter d'un minimum vital que le Conservatoire proposait sous forme d'une bourse. Il créa la cantine ouverte au repas de midi et du soir. Les trois mois de vacances n'étaient naturellement pas rétribués mais passés au grand air sans frais ni soucis. Il procura enfin des logements aux jeunes filles de province afin de leur éviter certaines aventures désastreuses de la vie d'hôtel. Après ces réformes de la vie matérielle il s'attaqua à celles de l'enseignement. Pour mettre fin au règne des élèves trop faibles en français, il créa une classe à deux degrés obligatoires pour tous les moins de seize ans qui s'étaient révélés trop faibles à la suite d'un examen. L'enseignement du solfège fut renoué, approfondi, celui de l'harmonie s'enrichit de 2 classes préparatoires complétées par 2 classes élémentaires dispensées à tous les élèves par les professeurs titulaires.

L'organisation des épreuves de fin d'année fut complètement remaniée, obligeant les concurrents à témoigner de larges connaissances du répertoire depuis les

pré-classiques jusqu'aux modernes.

Bien entendu, la classe de composition a retenu au plus haut point l'attention de Claude Delvincourt qui invita les futurs compositeurs à étudier les partitions du Moyen-Age pour apprendre l'indépendance des voix constitutives d'un ensemble polyphonique.

Enfin la classe d'histoire de la musique prit un essor nouveau.

Afin de protéger les jeunes contre les déportations, il créa l'Orchestre des Cadets du Conservatoire et une Chorale.

On devine combien tout cela représente de difficultés et de quel courage il fallut faire preuve.

En 1948 nous trouvons de nouvelles œuvres : Un éventail, un sourire, Pater Noster pour baryton et orgue, Salut Solennel pour quatuor de solistes, chœur mixte et orchestre dont la première audition eut lieu à la radio en automne 1954.

A 66 ans le maître terminait Quatuor à Cordes qui fut créé au Festival de Rome en avril 1954. C'est en s'y rendant que, victime d'un accident d'automobile, il trouva la mort. L'œuvre fut donnée en France au Festival d'Aix-en-Provence en 1954. Un Concerto pour piano est resté inachevé.

En pleine activité Claude Delvincourt quittait ce monde après avoir tellement servi la musique et ceux qui la pratiquent, avec une droiture et une compétence exemplaires.

Gustave Samazeuilh s'exprimait alors en ces termes : « C'est avec consternation que j'apprends par radio, l'accident d'auto stupide et cruel qui nous enlève, en pleine activité, en pleine force mon ami Claude Delvincourt que j'avais quitté il y a quelques jours à peine. Au moment où il partait pour l'Italie. La musique française perd en lui un des meilleurs représentants de sa génération, un de ceux qui, par la solidité de sa formation, la générosité de sa nature spontanée et ardente honorèrent le plus notre profession ».

(A suivre)

Pierre FAUBON

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

SAXOPHONE

METHODE - ETUDES

LONDEIX : Le Saxophone en jouant
1er Cahier (débutants)
2ème Cahier (Cours Préparatoires)
3ème et 4ème Cahiers (Cours élémentaires)
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)

LONDEIX : Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
— Le détaché, (staccato) aux saxophones.

SAXOPHONE et PIANO

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone alto mi bémol et piano. Arrangement Jean-Marie Londeix.

1er Recueil (débutant)
LŒILLET : Gavotte
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette

2ème Recueil (préparatoire)
DUVAL : Rondeau
CHEDEVILLE : La Chicane
LŒILLET : Sicilliana
GALLIARD : Hornpipe

3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
PASQUALI : Menuet
LECLAIR : Musette
BLAVET : Sicilliana

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone si bémol (soprano ou ténor) et piano
Arrangement Jean-Marie Londeix.

1er Recueil (débutant)
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette

2ème Recueil (préparatoire)
CHEDEVILLE : La Chicane
BIGAGLIA : Andante
GALLIARD : Hornpipe

3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
BIGAGLIA : Allegro
Anonyme : La pie
EXAUDEI : Tambourin

ENSEMBLES de SAXOPHONES

ABSIL (J.) Pièces en quatuor (op. 35)
Sérénade, Réverie, Tarentelle.
Quatuor pour Saxophones (op. 31)

ARMA (P.) 7 transparences
Pour quatuor de saxophones
Partition
Parties

BAUZIN (P.P.), Divertimento pour trio de saxophones (2 saxophones alto et un saxophone ténor)
Partition
Parties

BERTHOMIEU (M.), Rondo, extrait de la « Suite brève ». Adaptation R. Leclercq pour quatuor de saxophones

VELLONES (P.), Cavaliers andalous, quatuor de saxophones
Prélude et rondo français
Valse chromatique

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 42.593,45 F.

Fédération des Sociétés Musicales de Normandie : 1.000 F. — Stages Vacances Fédération Musicale Orléanais-Berry : 150 F. — Musique Municipale de Laval (Mayenne) : 150 F. — Union Musicale Les Ancizes Saint-Georges (Puy-de-Dôme) 100 F. — M. Chalumeau, Coulommiers (Seine-et-Marne) 75 F. — M. Paul Cyganock, Strasbourg (Bas-Rhin) : 50 F.

TOTAL A CE JOUR : 44.118,45 Francs.

LA PAGE DES JUNIORS

EDITORIAL

OPERATION DE PRESTIGE

« Opération de prestige... Ce sont les paroles qu'ont prononcées certains de mes amis, désabusés, prudents, ou méfiants en apprenant que les 40 participants aux Journées Nationales Juniors avaient souhaité, dès 1976, la constitution d'une Harmonie Nationale Junior.

Les désabusés, parce que, par tempérament, ils se méfient de ce qui est nouveau, de tout ce qui bouscule les habitudes acquises...

Les prudents, parce qu'ils ont tout de suite pensé au coût de l'opération...

Les méfiants, parce qu'ils cherchent « à qui cela va profiter »...

Il ne s'agit pas ici, de les convaincre avec des arguments irréfutables, mais, au nom de ceux qui ont conçu ce projet, d'expliquer nos motivations.

Avant tout, nous ne sommes pas choqués d'avoir pensé à une « opération de prestige ». Nous souhaitons, en effet, que cet Orchestre National serve le prestige de la Musique populaire en général, et de la C.M.F. en particulier. Au moment où nous sommes tous d'accord pour affirmer que c'est le critère qualificatif qui sauvera la Musique populaire, nous voulons prouver cette qualité au niveau d'une sélection nationale, et qui mieux est, d'une sélection de juniors. Quel meilleur argument pour nos porte-paroles, que de faire référence à une pro-

duction de classe pour convaincre publics et autorités de la valeur de nos prestations. Et bien mieux que le nombre des jeunes adhérant à la C.M.F., la qualité musicale des meilleurs d'entre eux servira notre prétention à nous classer parmi les mouvements de Jeunesse en plein renouveau.

Prestige pour les sociétés qui compteront un « sélectionné » national. Ce sera la preuve faite que le travail de la base est valable, que les directeurs et les professeurs de nos sociétés et de nos écoles de musique sont des maîtres soucieux d'épanouir au maximum les dons des jeunes qui leur sont confiés.

Prestige, enfin, pour le jeune sélectionné, qui verra ses efforts récompensés par une consécration précoce. Et quelle émulation pour ses camarades, que cette possibilité de promotion.

Sans doute ne seront-ils que quelques dizaines par an à être « sélectionnés internationaux ». Mais si les 46 Fédérations régionales, et les 95 Fédérations départementales choisissent à leur tour de sélectionner une formation, cela fera plusieurs milliers de jeunes musiciens qui seront ainsi distingués. Et nos amis les dirigeants sportifs ont compris depuis longtemps que les succès internationaux sont toujours à la base d'une augmentation du nombre de licenciés.

TÉMOIGNAGE

UN ORCHESTRE DEPARTEMENTAL DE JEUNES MUSICIENS : CELUI DE LA NIEVRE

Alors que de tous côtés, on cherche de plus en plus à intéresser les jeunes à la vie culturelle et à leur confier des responsabilités, à ce qu'ils puissent faire entendre leur voix dans les discussions s'ouvrant sur des sujets dont les décisions les intéressent, la Confédération musicale de France a décidé de créer une commission spécialement chargée d'étudier la constitution de formations musicales « juniors », soit sur le plan local, soit sur le plan départemental.

Où il me soit donc permis de signaler, dans la Nièvre, l'existence d'une telle formation départementale. Quand, comment et pourquoi a été constitué un ensemble de cette nature ?

Avant toute chose, je rappelle que la Nièvre est rattachée sur le plan C.M.F. à la Fédération des sociétés musicales du Centre, dont le siège est à Vichy et dont le dévoué et actif président est André Reilin, directeur du conservatoire de musique de Vichy et vice-président de notre Confédération. Or, jusqu'en 1971, il était très difficile d'obtenir des Conseils généraux des départements faisant partie de cette fédération les subventions si nécessaires à nos sociétés musicales. C'est alors qu'en accord avec M. Reilin, le vice-président de la F.M.C., responsable pour la Nièvre, Jean Julien, décide de créer une Union départementale de ces sociétés, dans la forme de la Loi de 1901. Grâce à cette initiative, le Conseil général de la Nièvre accorde une subvention de 15.000 F, qui, inutile de le préciser, fut la bienvenue puisque 80 % de son montant était réparti entre les sociétés adhérentes.

Mais il fallait prouver que cette aide précieuse était utile et le président départemental proposa la constitution d'un orchestre départemental composé de jeunes musiciens issus de toutes les sociétés qui désireraient y participer. C'est donc le 30 octobre 1971 que prit naissance cet orchestre qui devait connaître un succès flatteur partout où il eut l'occasion de se produire.

Mais pourquoi un orchestre de jeunes, alors qu'il aurait été possible de créer un orchestre d'adultes ? La raison de ce choix a été dictée par l'idée que l'émulation et la stimulation des jeunes vers la musique ne pouvait être faite que par des jeunes. Les résultats aux examens annuels de la C.M.F. étaient très satisfaisants et le niveau instrumental pouvait permettre une telle expérience. Dix-huit ans, tel fut l'âge limite fixé pour faire partie de cet ensemble. De plus, il fut stipulé de façon impérative qu'il ne s'agissait pas de créer un orchestre « prestige », ce qui aurait été prétentieux au départ, mais un orchestre de « promotion » dans lequel pourraient être admis, sous la responsabilité de leur directeur, tout jeune musicien capable d'interpréter correctement sa partition (2ème ou 3ème partie éventuellement) sans pour cela être la meilleure de sa société. Pour certains élèves, l'expérience de l'orchestre pouvait leur donner « ce coup de fouet » destiné à l'encourager et l'inciter à faire un petit effort supplémentaire. Du fait de l'âge imposé, le renouvellement des participants devait donc se produire chaque année pour une proportion importante des participants.

Cinq sociétés répondirent immédiatement et favorablement à cette initiative et chacun des directeurs proposa un certain nombre de jeunes. L'équilibre dans tous les pupitres fut à peu près rééquilibré, sauf, bien entendu dans les

instruments graves, mais cette difficulté fut en partie résolue par l'acceptation pour cet ensemble et par quelques jeunes éléments de quitter leur instrument de base pour un second instrument. L'année suivante, sept sociétés participèrent et le président espéra bien que, l'année prochaine, d'autres sociétés enverraient des « jeunes représentants », ce qu'elles n'avaient pas osé faire jusqu'à ce jour.

Il restait à chercher un répertoire suffisamment simple pour des éléments qui figuraient parfois en degré élémentaire. Il fallait également trouver un lieu de rassemblement et enfin un chef. Pour la préparation et le travail en détail de chacun des morceaux choisis, chaque directeur accepta avec enthousiasme ce travail supplémentaire, travail ingrat s'il en est, puisque chacun d'eux ne disposait que d'un effectif incomplet. Les répétitions générales se déroulèrent dans une ville qui permettait de réduire les déplacements au minimum. Quant au chef, le président proposa que le programme soit réparti et dirigé successivement par tous les directeurs des sociétés participantes. Cette façon de procéder avait un double avantage : tout d'abord, de mettre tous ces chefs en face de musiciens autres que les siens, et le maître aussi dans l'obligation de faire travailler tous les morceaux, sans préférence pour l'un ou l'autre. Ensuite, elle permettait aux jeunes musiciens de suivre une autre direction que celle à laquelle il était habitué dans sa société. Nul n'ignore en effet que les façons de diriger sont bien différentes d'un chef à l'autre et cela ne pouvait être que profitable pour tous.

L'effectif de départ de cet orchestre départemental de jeunes fut de 66 exécutants et la seconde année, il a été porté à 88 éléments. Il comprenait : petites et grandes flûtes, hautbois, clarinettes (3 parties), saxophones altos, ténors et barytons, trompettes, cornets, bugles, altos, cors, barytons, basses, trombones, caisse claire, cymbales, grosse caisse et timbales. La seule exception qui avait été admise dans cet orchestre de jeunes, c'était la participation, dans leur instrument respectif, des chefs lorsqu'ils n'étaient pas au pupitre de direction.

Après ces généralités sur la composition, le travail et les raisons de la création de cet orchestre de jeunes de la Nièvre, il est juste de mettre à l'honneur ceux qui ont été les artisans de cette réussite : M. Jean Robert, directeur de l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, et les élèves de son école de musique ; M. Désiré Sully, directeur de l'Harmonie municipale de Decize, avec des jeunes de sa société ; M. Guy Bourgeois, puis M. Roger Goldin, directeurs successifs de l'Union musicale municipale de Fourchambault, et des élèves de leur école de musique ; M. Charles Jouanique, directeur de l'Harmonie municipale d'Imphy, et des jeunes musiciens formés par lui ; M. André Plotin, directeur de la Philharmonie charlitoise à La Charité-sur-Loire, et des élèves de sa société ; M. Maurice Bardin, directeur de la Société philharmonique de Clamecy, et des élèves de sa jeune école de musique, et M. Roger Charpentier, directeur de la Philharmonie donnoise à Dornes, et des jeunes éléments de son harmonie.

Le président Julien, s'il était très heureux de voir son idée prendre corps, se demandait toutefois ce que donnerait cet amalgame de jeunes venant de tous les coins du département et son succès était grand. Or, dès la première prise de contact dans la salle des répétitions



RÉPERTOIRE JUNIOR

Sous cette rubrique, nous voulons signaler, par une brève analyse, les œuvres qui nous semblent tout particulièrement convenir aux formations juniors.

SYMPHONIE DES JOUETS, de Léopold Mozart, longtemps attribuée à Joseph Haydn. Transcription pour petite harmonie (chez Robert Martin) par Jacques Nasselet, directeur de l'École de Musique et de l'Harmonie de Bernay ; exécutée, en particulier, par la Formation-Junior de l'Union musicale de Gérardmer, sous la direction de Michel Libraire, au festival fédéral d'Épinal.

Présentation de l'œuvre par Jacques Nasselet

« Pourquoi ai-je transcrit cette œuvre ? Pour trois raisons. La première est que j'aime cette musique, si juvénile, pleine de fraîcheur et véritablement enfantine, c'est-à-dire avec ce sérieux qu'ont les enfants entre eux. Il faut avoir gardé une âme d'enfant pour être admis parmi les enfants.

Léopold Mozart devait avoir une telle âme. C'est pourquoi sa Symphonie des Jouets est authentiquement jeune ; elle a, tout ensemble, cette spontanéité et ce sérieux qui caractérisent cet âge.

Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre cette œuvre sans les différents jouets, même le second mouvement (Menuetto) où mes silences de l'orchestre laissent la parole aux accessoires. Ainsi dépourvu de ses rossignol, coucou et autres (qui représentent le côté épigle de cette musique) l'ouvrage reprend sa dimension et son caractère véritables. Quant au troisième mouvement (Finale) joué trois fois de plus en plus vite, n'est-il pas, avec son exubérance et sa vitalité, la jeunesse même ?

La deuxième raison que j'ai d'aimer la Symphonie des Jouets est que les Jouets sont, à mon sens, parfaitement intégrés à l'orchestre et que leurs logiques interventions coulent de source, ce qui n'est pas le cas dans d'autres œuvres qui se veulent « jeunes »...

Enfin, je dirai — et ce sera ma dernière raison — que cette petite mais charmante symphonie est l'ouvrage rêvé pour « produire » de jeunes musiciens. Ils éprouvent, à monter cette œuvre, le plaisir le plus grand, y acquièrent un « métier » plus solide et une plus grande sensibilité à la Musique.

Cette Symphonie faisait partie d'une Cassation de Léopold Mozart.

Une cassation est un divertissement que l'on exécutait un plein air le soir, et où les instruments à vent, dans l'orchestre, prédominaient.

Puis-je arguer de ce fait pour « légitimer » ma transcription pour orchestre réduit d'Harmonie ? Puis-je même prétendre que, ce faisant, j'ai peut-être rendu sa véritable physionomie à cette ravissante petite Symphonie ? Je n'ai pas jusque là ! Le seul sentiment qui m'a incité à transcrire la Symphonie des Jouets est mon amour pour elle. »

mise gracieusement à sa disposition par la Philharmonie charlitoise, quelle ne fut pas sa surprise — oh, combien agréable — de constater la parfaite cohésion de l'ensemble, l'entente des plus fécondes entre les chefs, et l'étonnante camaraderie qui s'est immédiatement manifestée entre tous ces jeunes dont le benjamin n'avait que dix ans.

Des concerts gratuits furent donnés à Cosne-sur-Loire, Fourchambault, Decize, La Charité, Imphy, Premery, Clamecy, à nouveau à Decize et La Charité, Saint-Satur (Cher). Il participa en concert d'honneur, en préparation du grand festival de musique organisé à Fourchambault à l'occasion du 100ème anniversaire de l'Union musicale municipale. Enfin, en octobre 1974, l'orchestre départemental des jeunes de la Nièvre donna un concert à Vichy, devant un public de grand choix, puisque donné devant les participants au congrès annuel de la Fédération des sociétés musicales du Centre, à l'issue de cette journée de congrès. Partout, il obtint un grand succès et reçut de chaleureuses ovations et de précieux encouragements. Le président fut vivement félicité et dut, à chaque fois, prendre la baguette pour diriger un « bis ».

TÉMOIGNAGE DE MICHEL LIBRAIRE

(voir photo) « L'orchestre, composé de jeunes, comprenait :

- 2 grandes flûtes
- 3 premières clarinettes
- 1 premier saxo-alto
- 4 deuxièmes clarinettes
- 1 deuxième saxo-alto
- 2 tubas

Les Jouets (qui peuvent se commander chez Robert Martin) étaient tenus par 18 jeunes de la classe de solfège de l'école de musique de Gérardmer, soit :

- 3 rossignols (Jouets en plastique avec eau)
- 3 coucous (flûte à bec soprano)
- 3 crâcelles
- 3 triangles
- 3 tambourins
- 3 Jouets MI b et FA (petits Jouets à bouche).

ANALYSE DE PIERRETTE MARI

« Cette Symphonie des Jouets est un petit bijou de finesse et d'humour ; on peut supposer que l'auteur dans le but d'un seul jet, sans doute dans le but de distraire un jeune auditoire, l'unité de style les trois mouvements, extrêmement courts, est tout à fait exceptionnelle. Et, pour amalgamer mieux encore la densité instrumentale à la matière musicale, il orchestre cette petite Symphonie (...) à 3 parties (sur lesquelles) se greffent les « jouets ». La petite trompette, le coucou et la caisse font partie des sons réels, tandis que le tambourin, le rossignol, la crâcelle et le triangle ont un rôle, tantôt rythmique, tantôt de bruit de fond. »

LES MOTS CROISÉS MUSICAUX

de Daniel ZEMP

GRILLE n°2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT

- I. Compositeur français, né en 1922, auteur de la Manhattan Symphonie. Danse rituelle, d'après de Falla.
- II. Illustre pour ses pianos. — La musique en est un.
- III. Initiales d'un violoniste et compositeur italien. — Espace intermédiaire.
- IV. Pirelli. — Accord.
- V. Héros d'une chanson épique. — Initiales d'une pianiste, collaboratrice de Roland Manuel.
- VI. Eminent, remarquable.
- VII. Souveraine.
- IX. Œuvre de Varèse pour 35 instruments à percussion.
- X. Cancre. — Connu.

VERTICALEMENT

1. Terme musical. — Forme vocale, puis instrumentale.
2. Exécution successive des notes d'un accord. — Chevalier.
3. Interjection enfantine. — Edition musicale.
4. Symbole chimique du chrome. — Rassemblés.
5. Ville des Pays-Bas. — En les.
6. Drame japonais. — Arbre. — Champion.
7. Tous. — Pronom.
8. Célébre chanteur soprano italien.
9. Période. — Charpente.
10. Note. — Élève et disciple du « X » de la grille n°1.

SOLUTION DE LA GRILLE 1

- I. POLYPHONIE — II. ARION — RE — III. RA — ET — BU — IV. ATONALITE — V. YOLE — UZES — VI. R.L (Roland Laparra) — LAI — VII. IOULIER — N.L — VIII. CONSONANCE — IX. OO — X. IL — EHFMANN.
1. PARAY — 2. CUI — 3. LI — OLLONE — 4. YONNE — USEE — 5. P. N. (Pierre de Noyet) — LO — 6. ELU — EN — 7. ORTIZ — RA — 8. NE — TEL — 9. BESANÇON — 10. EMU — ILFON.

A l'initiative d'Etienne LORIN

et avec la collaboration du Commandant Chef de Musique des Gardiens de la Paix, Désiré DONDEYNE

L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE PARIS

a présenté le MARDI 25 NOVEMBRE 1975

au Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux.

UN GALA MUSICAL EXCEPTIONNEL FRANCO-SOVIÉTIQUE

avec le concertiste bayaniste accordéoniste Yuri KAZAKOV

Ce fut un concert « hors du commun », par sa qualité et son atmosphère d'amitié profonde.

Le Vice-Président de l'Orchestre d'Accordéons de Paris, M. Claude Hadamar, en saluant l'Attaché Culturel de l'Ambassade Soviétique, Mme Etienne Lorin, M. et Mme Michel Lorin, se montra très ému de voir la salle comble. En effet, tous les amis et admirateurs du brillant interprète que fut Etienne Lorin, avaient tenu à assister à la réalisation de son rêve de toujours : marier l'accordéon à l'harmonie.

M.M. Hadamar et Pierre-Marcel Ondher qui voulut bien présenter le programme, rappellent combien Etienne Lorin, musicien accompli avait eu, toute sa vie, une conception large et élevée de l'accordéon. Il ne s'était jamais éloigné de ses 2 objectifs de combat :

- faire de la bonne musique ;
- promouvoir l'accordéon de concert.

L'homme était pacifiste, philosophe, particulièrement humaniste et cependant il savait lutter pour surmonter les obstacles trop souvent semés par les préjugés, sur le chemin de l'accordéon.

Il aimait s'entourer d'interprètes de talent toujours heureux de collaborer avec lui.

Tout ce concert se déroula exactement comme il l'avait souhaité et conçu, depuis longtemps en pensée et plus précisément, durant les derniers jours de sa vie. Il faut rendre hommage à son grand courage. Malheureusement sa volonté farouche de vivre a été vaincue et il ne laisse derrière lui que des regrets.

Désiré Dondeyne, mettant tout d'abord en valeur la Musique Russe, avait transcrit pour sa célèbre harmonie, six fragments du Ballet « Gayaneh », d'Aram Khatchaturian — œuvre dans laquelle se juxtaposent les influences slaves et arméniennes. Ce fut un régal.

La seconde œuvre « Le XIVe concerto pour orgue et orchestre de C. Haendel (transcription pour accordéons d'Etienne Lorin) permit à quelques uns des meilleurs éléments de l'O.A.P. de se joindre à une petite formation de la Musique des Gardiens de la Paix. Le résultat fut remarquable.

Il faut encore rendre hommage à la patience et à l'extraordinaire pédagogie d'Etienne Lorin, comme aux qualités de Désiré Dondeyne, qui ont permis de mettre au point l'exécution parfaite de cet ouvrage.

Étonnante amitié et étonnant dialogue musical !

La seconde partie du concert était un rêve formulé depuis longtemps par Etienne Lorin. Connaissant les plus éminents solistes du monde, il avait fait de sa bibliothèque un témoignage de l'universalité de l'accordéon. Il s'était de plus, lié d'amitié avec Yuri Kazakov, artiste émérite de l'Union Soviétique. Ce virtuose accordéoniste-bayan est né en 1924 à Archangelsk. Une haute maîtrise et une technique parfaite lui permettent d'interpréter les œuvres les plus difficiles du répertoire classique et moderne. Il joua avec le violoncelliste Rostropovitch et devint spécialiste du récital à l'accordéon.

Yuri Kazakov interpréta au Bayan des extraits de chansons populaires russes, avec une variation sur le thème du chant bien connu « Le Bouleau », la suite « Esquisse caucasienne » d'Hennolitov-Ivanov et enfin de Bach la Toccata et Fugue en Ré m.

Mais le plus curieux fut sans doute les 3 préludes de Chestakovitch.

Il s'agit d'une scène musicale, créée par le compositeur avec beaucoup de talent et une pointe d'humour.

Le 2ème prélude est un pastiche d'orgue de barbarie et le 3ème prélude nous fait penser à un tableau de genre : quelque part dans la campagne sont venus des musiciens constituant la Fanfare. Il fait froid dehors et les instruments à vent sont gelés. En l'absence du chef, chacun essaie de jouer et cela donne une musique un peu incohérente.

Cela permet à la dextérité de Yuri Kazakov de s'exprimer magnifiquement. Cependant il est à regretter que les tirettes de l'instrument fassent autant de bruit, ce qui est fort dommage.

« Pour les accordéonistes, cette petite note sur le Bayan. Cet instrument est « directement mis en harmonie » pour ainsi dire, ce qui prédispose son utilisation, pour les polkas à variations, les valse, etc. Comparativement aux accordéons standard 120 basses, il est d'une taille plutôt petite. Le clavier « main droite » (clé de sol) se compose de trois rangées de boutons (chromatiquement accordés) comprenant cinq octaves. Il y a huit registres pour le changement de timbre, ou si nécessaire, pour augmenter ou diminuer chaque note donnée par une octave. Le clavier « main gauche », basses, est unique par le fait qu'il peut donner les basses simples accordées chromatiquement ou l'ordre habituel des accords pré-établis, l'instrumentiste doit seulement inverser le levier ».

En 3ème partie la première audition en France du concerto de Tchaïkine avec Yuri Kazakov et l'Orchestre des Gardiens de la Paix, dirigé par Désiré Dondeyne, fut une réussite parfaite.

Ce concerto est très harmonieusement orthodoxe. Les mouvements sont tour à tour : modérato poco maestoso, andante non troppo et allegro vivo. Yuri Kazakov jongle allégrement avec ces motifs contrastés, doux, lents, ardents, animés et brillants qui terminent le programme dans un rythme endiable très slave.

Nous en avions le souffle coupé et si les musiciens avaient joué avec leur cœur. Désiré Dondeyne s'était réellement surpassé.

Le portrait d'Etienne Lorin, suspendu en fond de scène, au-dessus de l'orchestre souriait. Chacun de nous, les yeux humides, sentait comme une présence réelle. Ce fut donc avec la sensation de cette présence qu'une minute de silence fut réservée pour Etienne Lorin. Ce silence recueilli et joyeux malgré tout de cette réussite se posa comme une rose, sur cette soirée qui fut l'apothéose d'Etienne Lorin.

Laurence MONTEIL.

N.B. — Il convient également de remercier Pierre Tchernaïa qui avait tenu à prouver que l'amitié n'est pas un vain mot par la présence des caméras de télévision.

Etienne Lorin peut être tranquille, le chemin ouvert par lui sera suivi, car ce qui est vrai demeure.

TRADUCTION DE LA POCHETTE DU DISQUE DE YURI KAZAKOV — NICOLAS TSCHAIKIN — Concerto pour accordéon en Si b majeur par Yuri Kazakov et l'Orchestre symphonique de la région de Moscou dirigé par Versonika Dudarova. LA MUSIQUE

Dans toute la littérature, vaste et anonyme de la chanson populaire, il n'y a pas d'archives des données exactes sur l'origine de la plupart des mélodies qui, d'une manière ou d'une autre, ont émigré à travers les chemins dans les répertoires de musique populaire et artistique. Mais il ne faut pas nier le fait accompli : dans les salles de concerts en U.R.S.S. et dans les « boîtes de nuit », aujourd'hui les bayans (accordéons) et les balalaïkas jouent et chantent les airs que l'on entendait quelques siècles

auparavant, dans les lointaines provinces de Moscovie.

Comme preuve considérons ici, les diverses œuvres. En substance, elles peuvent être prises comme un bel échantillonage de ce riche héritage culturel, un trésor si prodigieux dans ses ramifications que — hélas ! — des générations de musicologues n'ont pas été capables de codifier le contenu.

Pour la délectation occidentale, l'attention se concentre sur les deux instruments principaux. Le Bayan est une copie russe du familier accordéon à boutons. La balalaïka peut être décrite comme un irrévocable cousin de la modeste guitare.

CONCERTO POUR ACCORDEON

Comme il sied à un fils de l'Ukraine, Nicolas Tchaïkine (né en 1915) est un ancien élève du Conservatoire de Kiev. Actuellement, il a le privilège de diriger l'Institut Pédagogique de musique à Moscou, où, un de ses lauréats, étudiant estimé, fut fortuitement le même virtuose accordéoniste Bayan, Yuri Kazakov, qui réalisa cet enregistrement. De nombreuses œuvres de Tchaïkine ont mérité des applaudissements considérables en Union Soviétique ; parmi elles, un Opéra-Comique basé sur « Tout est bien qui finit bien » et ce Concerto en Si b majeur que Kazakov a exécuté avec les principaux orchestres du pays.

La plupart de nos institutions musicales occidentales ne prennent pas l'accordéon très au sérieux, mais en Union Soviétique, le Bayan (l'accordéon) est considéré comme majeur et chaque étudiant de musique peut l'étudier dans les diverses académies d'Etat. En conséquence, cela a permis le développement d'un volumineux répertoire d'œuvres classiques pour l'accordéon, dont celle-ci, le « Concerto de Tchaïkine » réjouit la plus large audience populaire.

L'ARTISTE

Yuri Kazakov est un des plus grands artistes jouant du Bayan (accordéon) de Russie. Il est né à Archangelsk en 1924 et commença à étudier très jeune, à la fois le Piano et le Bayan. Quand il fut appelé dans la Marine soviétique, en 1942, il fut affecté à une unité musicale et avec cette organisation, il voyagea dans toute l'Union Soviétique en donnant des représentations pour les différents corps des forces armées soviétiques. Quand la guerre fut terminée, Kazakov entra à l'Institut Gnessin de Moscou pour continuer ses études musicales, tout en prenant le temps de faire des tournées régulières de concert. Son nom est depuis longtemps associé au Concerto de Tchaïkine qui lui fut dédié par le compositeur.

Prix de composition musicale Prince Pierre de Monaco 1976

Le prix de composition musicale organisé par la Fondation Prince Pierre de Monaco sera décerné pour la seizième fois au printemps 1976 à Monte-Carlo. La date limite des envois étant fixée au 1er avril 1976.

Ce concours, doté d'un prix de 20.000 Francs français, sera réservé uniquement en 1976, à des œuvres de musique orchestrale, avec ou sans soliste, mais excluant une participation chorale.

Il est ouvert aux compositeurs de toutes nationalités et de toutes tendances.

Des mentions pourront être décernées. L'œuvre ayant obtenu le « Prix de composition musicale Prince Pierre de Monaco » pourra être admise à Monaco au cours de l'année qui suivra la décision du jury.

Pour obtenir le règlement du concours et pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : M. le Secrétaire Général de la Fondation Prince Pierre de Monaco, Palais Princier, Monaco.

Musique pour FLUTE A BEC

Paubon, LE GRADUS DE LA FLUTE A BEC. Etude progressive sur textes musicaux des cinq types de flûtes.	
Cahier A (instruments en ut) 1ère partie	19,00
Cahier B (instruments en ut) 2ème partie	19,00
Cahier C (instruments en fa) 1ère partie	26,20
Cahier D (instruments en fa) 2ème partie	26,20
Veilhan, LA FLUTE A BEC. Enseignement complet en trois parties.	
Vol. I	41,50
Vol. II	51,00
Desportes, AUTOUR DE PAN., pour 1 ou 2 flûtes à bec et percussion ou piano.	
Ouvrage complet en 2 recueils, chaque	66,00
(Existe en parties séparées).	
Dubois (P.M.), SUITE DANS LE STYLE ANCIEN pour flûte à bec alto	17,60
Fulin, LA MENESTRANDIE. Chansons et danseries du Moyen-Age et de la Renaissance.	
2 cahiers, chaque	10,40
Ligistin, ADAPTATION D'AIRS ET DE DANSES ANCIENS pour ensembles de flûtes à bec.	
Livre I : XVIIIème siècle — Livre II : XVIIème siècle.	
chaque	11,90
Livre III : XVIème siècle	13,30
Livre IV : Epoque diverses	16,20
Livre V : XVIIIème et XIXème siècles	11,90
Paubon, JEUX DE FLUTES. Collection de pièces anciennes, classiques et romantiques, adaptées, harmonisées et transcrites pour flûtes à bec.	
Vol. 1	8,20
Vol. 2, 4 et 5, chaque	12,50
Vol. 3	11,90
PRELUDE ET DANSE pour flûte à bec et percussion	13,30
QUATUOR N° 2 pour flûtes à bec (soprano, alto, ténor et basse) sur la chanson populaire « Alouette »	13,30

Éditions Alphonse LEDUC

175, Rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
Tél. : 260.48.61

YURI KAZAKOV, LAUREAT DU CONCOURS INTERNATIONAL, ARTISTE EMERITE DE RSFSR

Depuis longtemps, Yuri Kazakov occupe de droit, la première place parmi beaucoup d'autres musiciens accordéonistes de talent de l'Union Soviétique.

Dès sa jeunesse, Yuri Kazakov fut son premier pédagogue de musique. Kazakov continua ses études musicales à l'école de musique (classe de l'accordéon). Ses études à cet institut furent dirigées par N. Tchaïkine remarquable pédagogue et compositeur.

Dès sa jeunesse, Yuri Kazakov mène une activité de concertiste et voit la nécessité de créer un accordéon plus perfectionné donnant la possibilité d'élargir le répertoire et d'améliorer la qualité de l'interprétation.

En 1951, les meilleurs maîtres soviétiques créèrent pour Kazakov un accordéon spécial avec plusieurs timbres. Le musicien joue le Concerto pour l'accordéon de N. Tchaïkine, la Toccata en Fugue pour orgue de Bach et d'autres œuvres de grande forme qui n'avaient jamais été interprétées à l'accordéon.

L'art de Yuri Kazakov fit naître le nouveau genre : le récital à l'accordéon russe. C'est pour la première fois dans l'histoire, que l'accordéon au même titre

que les instruments classiques, eut droit à l'activité de concertiste. Une haute maîtrise et une technique perfectionnée permettent à Kazakov d'interpréter les œuvres les plus difficiles du répertoire classique et moderne.

Le musicien de talent cherche et trouve les nouvelles formes du jeu à l'accordéon. Par exemple dans l'ensemble avec deux violons, Kazakov joue la triple Sonate de Bach. Il joue aussi avec le virtuose violoncelliste, M. Rostropovitch.

Yuri Kazakov fait lui-même les transpositions des pièces classiques, et l'arrangement des différentes mélodies populaires pour l'accordéon. Les spécialistes parlent beaucoup du haut niveau de ses travaux.

Les apparitions de Kazakov sur la scène, à la radio et à la télévision ont un énorme succès. Son art est bien apprécié en dehors de l'Union Soviétique — en Ecosse, Irlande, Angleterre, Belgique, Suède, Finlande, Danemark, Pologne, Islande, Roumanie, DDR, Hongrie, Vietnam, Bulgarie, Norvège, Indonésie, dans les pays de l'Amérique latine.

Au concours International des joueurs d'instruments populaires à Varsovie, Kazakov gagna le titre de lauréat et la médaille d'or.

CENTENAIRE DE RAVEL

« RAVEL OU L'HORLOGER FÉRIQUE » A LA BIBLIOTHEQUE PICPUS

Cette exposition composée des reproductions de quatre-vingt-dix documents très divers « animés » par de substantielles légendes, a été préparée par Michel Briquet pour la Discothèque de France.

cette minutie horlogère n'est que la discipline qui organise ce que l'on tient pour le contraire même de la minutie : la magnificence, une somptuosité de grand seigneur, un sens de la couleur féérique, une imagination que son contrôle même rend plus éblouissante, et puis, en plus — ou plutôt, sous-jacent à ce courant intense — une tendresse qui se cache sous ce luxe, sous cette virtuosité par laquelle on la dissimule à ceux qui n'écoutent pas avec le cœur, d'autant plus poignante parfois lorsque son expression échappe d'avoir été si merveilleusement cachée.

C'est un titre mais c'est aussi un « portrait » ; car, horloger, Ravel fut par une scrupuleuse conscience d'artisan, ajustant des mécanismes de composition ou d'instrumentation avec une précision méticuleuse : être d'abord un homme de « métier ». Il le fut en s'attaquant à maintes œuvres chaque fois considérée comme un défi à surmonter pour prouver une maîtrise (« L'Enfant et les sortilèges », « Boléro », le « Concerto pour la main gauche ») et bien d'autres, furent d'abord des problèmes insolubles avant d'être des chefs-d'œuvre dominés.

Mais le génie est autre chose ;

La présentation musicale du 22 novembre 1975 a fait apparaître l'extrême sensibilité de Ravel sous la perfection formelle de son style. Elle était abondamment illustrée d'enregistrements musicaux et de diapositives projetées.

CONCERT A L'ECOLE :
Disques de l'Ecole
Maternelle
au Baccalauréat

Ces disques ont été conçus comme un document de travail ; ils présentent les instruments de l'orchestre : en soliste sur une face ; en duo, trio ou quatuor sur l'autre face. Ainsi chaque instrument peut être entendu séparément, puis dans un ensemble où il est facilement reconnaissable.

La face 1 est plus classique, la face 2 est plus riche de musique. Chaque œuvre ou fragment de la face 1 veut illustrer un cas précis, l'écoute ininterrompue serait une erreur. Les œuvres de la face 2 sont de courte durée et d'une grande souplesse d'utilisation.

Aucun commentaire n'accompagne les œuvres musicales ; chacun tire parti du disque selon sa convenance. Seule, une notice apporte quelques éléments d'information sur l'instrument, sur les œuvres enregistrées et donne des indications d'ordre pédagogique.

Face 1 : Présentation des instruments : leur étendue dans l'espace sonore, leurs possibilités techniques, leurs caractéristiques expressives.

Face 2 : Le concert

Cette face est consacrée à des chefs-d'œuvre, duos, trios ou quatuors.

Ces pièces peuvent être utilisées : pour la reconnaissance du timbre des instruments ; pour la reconnaissance des qualités techniques et expressives des instruments ; pour l'analyse du discours musical (intensité, tempo, rythme, formes mélodique et harmonique, architecture) analysée facilitée par le petit nombre de voix.

DISQUES 17 CM, 45 T

disponibles moyennant une participation aux frais et l'achat d'une carte de membre valable un an.

No 171 : Le hautbois et la guitare, 18 F ; Loëillet, Gavotte ; Loëillet, Adagio ; Haendel, Allegro ; Mozart, Andante ; Furstenau, Allegro ; Furstenau, Ecosaise.

No 172 : La flûte et le clavecin, 18 F ; Mozart, Menuet ; Loëillet, Allegro ; Caix d'Hervé, La Bretonvilliers ; Blavet, Sarabande ; Couperin, Le rossignol en amour.

No 173 : Les instruments à archet, 18 F, présentation de chacun des instruments : violon, alto, violoncelle, contrebasse ; Frère Jacques (en canon) ; Leclair, Sonate ; Mozart, Duo ; Rameau, L'indiscrette ; Rameau, Tambourin.

No 174 : Les instruments à vent, 18 F, Ensemble instrumental : violon, alto, violoncelle, contrebasse.

Musique classique : Bach, Aria en sol ; Vivaldi, Concerto en ré majeur ; Purcell, Suite en ré mineur ; Pergolesi, Sinfonia en fa majeur ; Couperin, Pièces en concert ; Beethoven, Menuet.

No 175 : Les instruments à archet, 18 F, Ensemble instrumental : violon, alto, violoncelle, contrebasse. Musique contemporaine : Aurach, Trois pièces japonaises ; Chostakovitch, Moderato con moto.

No 176 : Le trio d'anches, 18 F, hautbois, clarinette, basson ; Mozart : Divertissement no 4 (adagio) ; Mozart : Divertissement no 4 (allegro) ; Milhaud : Suite d'après Corette (Tambourin) ; Milhaud : Suite d'après Corette (Musette) ; Ibert : Cinq pièces en trio (no 3 Allegro assai).

No 176 : LA HARPE, 18 F. A toute commande ajouter : les frais d'envoi, 5 F. Le montant de la carte de membre, 5 F (ou indiquer le no de votre carte).

PLANCHES D'INSTRUMENTS comprenant : 13 planches format 31 cm x 24 cm avec reproduction des instruments en noir et blanc ; 13 notices (histoire et technologie) ; une pochette transparente.

Les 13 planches reproduisent les instruments suivants : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, petite flûte, hautbois, cor anglais, clarinette, clarinette basse, basson, contrebasson, cor, trompette, trombone, tuba, saxophone, timbales, tambour, triangle, cymbales, harpe. Prix de l'ensemble : 30 F. Frais d'envoi : 5 F.

Fédération des CMR, Concert à l'école, 2, Place Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne.

Noms des instruments de musique en quatre langues

FRANÇAIS		ITALIEN		ALLEMAND		ANGLAIS	
Instruments en bois	en	Strumenti da trifiato di legno	in	Holzblas-Instrumente	in	Woodwind-Instrumente	in
Flûte Douce		Flauto dolce		Blockflöte		Recorder	
Flûte		Piffero		Querpfeife		Fife	
Petite Flûte	Ré/b	Flauto piccolo	Ré/b	Kleine Flöte	Des	Piccolo	D/b
Petite Flûte	Ut	Flauto piccolo	Do	Kleine Flöte	C	Piccolo	C
Grande Flûte	Ré/b	Flauto	Ré/b	Große Flöte	Des	Flute	D/b
Grande Flûte	Ut	Flauto	Do	Große Flöte	C	Flute	C
Flûte alto	Sol	Flauto alto	Sol	Alt-Flöte	G	Alto flute	G
Flûte basse	Ut	Flauto basso		Baß-Flöte	C	Bass flute	C
Hautbois	Ut	Oboè	Do	Oboe	C	Oboe	C
Hautbois d'amour	La	Oboè d'amore	La	Oboe d'amore	A	Oboe d'amore	A
Hautbois de chasse		Oboè da caccia		Oboe da caccia		Oboe da caccia	
Cor Anglais	Fa	Corno inglese	Fa	Englischhorn	F	English horn	F
Heckelphone	Ut	Heckelphono	Do	Heckelphon	C	Heckelphone	C
Petite Clarinette	La/b	Quartino	La/b	As-Klarinette		Clarinet	A/b
Petite Clarinette	Mi/b	Quartino	Mi/b	Es-Klarinette		Clarinet	E/b
Clarinete	Ut	Clarinetto	Do	C-Klarinette		Clarinet	C
Clarinete	Si/b	Clarinetto	Si/b	B-Klarinette		Clarinet	B/b
Clarinete	La	Clarinetto	La	A-Klarinette		Clarinet	A
Cor de Basset	Fa	Corno bassetto	Fa	Bassetthorn	F	Basset-horn	F
Clarinete alto	Mi/b	Clarinetto alto	Mi/b	Alt-Klarinette	Es	Alto-clarinet	E/b
Clarinete basse	Si/b	Clarinetto basso	Si/b	Baß-Klarinette	B	Bass-clarinet	B/b
Clarinete contrebasse	Si/b	Clar. contrabasso	Si/b	Kontra-Baßklarinete	B	Contrabass-clarinet	B/b
Basson	Ut	Fagotto	Do	Fagott	C	Bassoon	C
Contrebasson	Ut	Contrafagotto	Do	Contra-Fagott	C	Double-bassoon	C
Saxophone soprano	Si/b	Saxofono soprano	Si/b	Sopranino-Saxophon	B'	Sopranino saxophone	B'
Saxophone soprano	Si/b	Saxofono soprano	Si/b	Sopran-Saxophon	B	Soprano-saxoph.	B
Saxophone alto	Mi/b	Saxofono alto	Mi/b	Alt-Saxophon	Es	Alto-saxoph.	E/b
Saxophone ténor	Si/b	Saxofono tenore	Si/b	Tenor-Saxophon	B	Tenor-saxoph.	B/b
Saxophone baryton	Mi/b	Saxofono baritono	Mi/b	Bariton-Saxophon	Es	Bariton-saxoph.	E/b
Saxophone basse	Si/b	Saxofono basso	Si/b	Baß-Saxophon	B	Bass-saxophone	B/b
Instruments en cuivre		Strumenti d'Ottoni		Blechblasinstrumente		Brass-Instruments	
	tonalité en		tonalita n		Stimmung in		
Instruments avec la même tonalité et notation		Strumenti con l'ostesso tonalita e notazione		Instrumente mit gleicher Stimmung und Notierung		Instruments with the same tune and notation	
Petit Cornet	Si/b	Pisto piccolo	Si/b	Kornett (Piston)	B'	Piccolo cornet	B/b
Saxhorn soprano	Si/b	Saxhorn sopranin.	Si/b	Sopranino Saxhorn	B'	Sopranino saxhorn	B/b
Petit Cornet	Mi/b	Pisto piccolo	Mi/b	Kornett (Piston)	Es	Piccolo cornet	E/b
Saxhorn sopr. (petit bugle)	Mi/b	Saxhorn soprano	Mi/b	Sopran Saxhorn	Es	Soprano saxhorn	E/b
Trompette	Ut	Tromba	Do	Trompette	C	Trumpet	C
Cornet	Si/b	Pisto	Si/b	Kornett (Piston)	B	Cornet	B/b
Saxhorn contralto	Si/b	Saxhorn contralto	Si/b	Kontraalt-Saxhorn	B	Kontraalt saxh.	B/b
Bugle	Si/b	Flicorno sopra.	Si/b	Flügelhorn	B	Flugelhorn	B/b
Trompette	Si/b	Tromba	Si/b	Trompette	B	Trumpet	B/b
Saxhorn alto	Mi/b	Saxhorn alto	Mi/b	Alt-Saxhorn	Fs	Alto-saxhorn	E/b
Trompette-alto	Mi/b	Tromba alto	Mi/b	Trompette	Es	Trumpet-alto	E/b
Cor-méridie	Mi/b	Corno-melodia	Mi/b	Melodie-Horn	Es	Solo-horn	E/b
Alto	Mi/b	Genis	Mi/b	Alt-Horn	Es	Tenor-horn	E/b
Cor	Si/b-Fa-Mi/b	Corno	Si/b-Fa-Mi/b	Waldhorn (Horn)	B/F/Es	Corno	B/b-F-E/b
Tuba	Si/b-Fa	Tubetta	Si/b-Fa	Wagner-Tube	B/F	Wagner-tube	B/b-F
Trompette-basse	Si/b	Tromba basso	Si/b	Baß-Trompette	B	Bass-trumpet	B/b
Bugle ténor	Si/b	Flicorno tenore	Si/b	Tenorhorn (Baß-Fügelhorn)	B	Barytone (treble clef)	B/b
Baryton	Si/b	Eufonio (chiave viol.)	Si/b	Bariton (Viol. Schl.)	B	Barytone (trbl. cl.)	B/b
Saxhorn ténor	Si/b	Saxhorn tenore	Si/b	Tenor-Saxhorn	B	Tenor-saxhorn	B/b
Trombone à pistons	Si/b	Trombone pistone	Si/b	Ventilposaune	B	Valve-trombone	B/b
Trombone (cl. viol.)	Si/b	Trombone (chiave viol.)	Si/b	Posaune (Viol. Schl.)	B	Trombone (trbl. cl.)	B/b
Baryton	Ut	Eufonio	Do	Bariton	C	Barytone (bass clef)	C
Basse à pistons	Ut	Saxhorn baritono	Do	Bariton-Saxhorn	C	Barytone-saxhorn	C
Saxhorn baryton	Ut	Trombone alto	Fa-Mi/b	Alt-Posaune	F/Es	Alto-trombone	F-E/b
Trombone alto	Fa-Mi/b	Trombone tenore	(Si/b)	Tenor-Posaune	(B)	Tenor-trombone	(B/b)
Trombone ténor	(Si/b)	Trombone basso	(Si/b-Fa)	Baß-Posaune	B/F	Bass-trombone	(B/b-F)
Trombone basse	(Si/b-Fa)	Trombone contrab.	Fa	Kontra-Baßposaune	F	Contrabass tromb.	F
Trombone contreb.	Fa	Flicorno basso	Fa-Mi	Tuba	F/Es	Tuba (bass)	B-E/b
Basse	Fa-Mi/b	Helicono	Mi/b	Helikon	Es	Helikone	E/b
Contrebasse à pistons	Mi/b	Saxhorn basso	Mi/b	Baß-Saxhorn	Es	Basso-saxhorn	E/b
Hélicon	Mi/b	Sousaphone	Mi/b	Sousaphon	Es	Sousaphone	E/b
Saxhorn contrebasse	Mi/b	Contrabasso	Si/b	Tuba	B	Tuba	B/b
Soubassophone	Mi/b	Helicono	Si/b	Helikon	B	Helikone	B/b
Contrebasse	Si/b	Saxhorn contrabasso	Si/b	Kontra-Baß-Saxhorn	B	Contrabass-saxh.	B/b
Hélicon	Si/b	Sousaphone	Si/b	Sousaphon	B	Sousaphone	B/b
Saxhorn contrebasse	Si/b	Tuba imperiale	Si/b	Kaiserbaß	B	Imperial-bass	B/b
Soubassophone	Si/b	Coronetta segnale	Si/b	Signalhorn	B	(Duty)-bugle (clairon)	B/b
Basse impériale	Si/b	Coronetta segnale tenore	Si/b	Tenor-Signalhorn	B	Tenor-bugle	B/b
Clairon	Si/b	Tromba de cavalleria	Mi/b	Kavallerie-Trompette	Es	Cavalery trumpet	F/b
Clairon basse	Mi/b	Tromba de caccia	Mi/b	Jagdhorn	Es	Hunting-horn	E/b
Trompette de cavalerie	Mi/b						
Trompe de chasse	Mi/b						
Batterie		Batteria		Schlagzeug		Percussion	
Percussion		Percussione					
MEMBRANOPHONE		MEMBRANOFONI		MEMBRANOPHONE		MEMBRANOPHONE	
Timbale		Timpano		Pauko		Kettle drum timpano	
Grosse caisse		Grancassa		Große Trommel		Bass drum/big drum	
Caisse claire		Tamburo piccolo		Kleine Trommel (Haf)		Snare drum	
Caisse		Tamburo alto		Kleine Trommel		Small drum	
Tambour d'empire		Tamburo di Basilea		Basler Trommel (Paradetrommel)		Parade drum	
Caisse roulante (avec timbre)		Tamburo rullante (con corde)		Röhrtrommel		Field drum	
Tambour (militaire)		Tamburo militare		Militärtrommel		Military drum, side drum	
		Tamburino senza		Rahmentrommel		Frame drum	
		Cimbali		(Tamburin ohne Schellen)		(Tamb., without jingles)	
		Tamburino (basc)		Tamburin		Tambourine	

MEMBRANOPHONE	MEMBRANOFONI	MEMBRANOPHONE	MEMBRANOPHONE
Tom-tom Conga Timbales cubaines (tmoales) Bongo	Tom-tom Conga Timbales latino-américains (Bongo)	Tom-Tom Conga Timbales Bongo	Tom-tom Conga (drum) Timbales Bongo drum
IDIOPHONE	IDIOPHONI	(SCHLAG) IDIOPHONE	IDIOPHONE
Triangle Cymbales turques Cymbale chinoise Cymbale suspendue Cymbale à pédale Hi-hat (Charleston) Tam-tam Sencerro Bloc de métal Chapeau chinois Enclume Fouet Claves Castagnettes Bloc en bois Temple-bloc Crécelle Guïro Cabaza (cabasse) Maracas Chocalho Pandéreta brésilienne Xylophone Marimba Glockenspiel Jeu de timbres Lyre Celesta Vibraphone Cymbales antiques Gong Cloche Tubes de cloches	Triangolo Piatto turco Piatto cinese Piatto sospeso Piatto a pedale Hi-hat (Charleston) Tam-tam Sencerro Campanaccio (di met.) Albero di sonagii Incudine Frustra Claves Castagnette Blocco di legno Teschio cinese Raganella Guïro Cabaza Maracas Tubo Pandereta brasilian Xilofono Marimbafono Campanelli Lira Celesta Vibrafono Cimbali antichi Gong Campana Campane tubolari	Triangel Becken (türkisch) (Tschinellen) Becken (chinesisch) Becken (hängend) Becken mit Fußmason Hi-hat Tamtam Almglocke Kuhglocke Schellenbaum Amboß Peltsche Claves Kastagnette Holzblock Tempelblock Ratsche Kürbisraspel (Guïro)- Cabaza Maracas Schüttelrohr Stabpandereta Xylophon Marimbaphon Glockenspiel Lyra Celesta Vibraphon Zimbeln Gong Glocke Röhrenglocken	Triangle Cymbal (turkish) Cymbal (chinese) Suspended cymbal Foot-cymbal High-hat (Charleston) Tam-tam Sencerro Cow-bell Turkish crescent (bell-tree) Anvil Slap stick Claves Castanet Woodblock Temple block Rattle/ratchet Guïro (scraper) Cabaza Maracas Shocallo Pandereta brasiliana Xylophone Marimbaphone Glockenspiel Bells Lyre Celesta Vibraphone Antique cymbals Gong Bell Tubular chimes

Variations sur un thème rococo de Tchaikovsky

Les variations Rococo, op. 33, furent écrites par Tchaikovsky, en 1876, dans l'espoir que le grand violoncelliste russe Davidoff, les joue. Or, un concours de circonstances voulut que ce fut Karl Friedrich Fitzenhagen, professeur au conservatoire de Moscou, qui en exécuta la première audition. Il existe trois versions de cette œuvre : pour violoncelle avec réduction de piano par le compositeur, pour violoncelle et orchestre, remaniée librement par Fitzenhagen et publiée en 1878 pendant un des nombreux séjours de Tchaikovsky à l'étranger, et finalement la version originale pour violoncelle et orchestre, dont le manuscrit est dans une bibliothèque de Moscou. Cette dernière version a été éditée récemment par Alexandre Stogorsky, frère de Grégor Piatigorsky, et lui-même violoncelliste et professeur à Moscou. Jusqu'à présent, seule la version Fitzenhagen était jouée avec ses nombreux changements dans l'ordre des variations, de nuances, et la suppression de la dernière variation. Il est heureux de pouvoir présenter maintenant cette œuvre dans sa forme originale. Dimitry MARKEVITCH.

Dimitry Markévitch, Américain de réputation internationale, est né en Suisse, à La Tour-de-Faï, et commença ses études à l'âge de six ans avec Maurice Rosenbergs. Il habite actuellement à Aubonne. Après avoir obtenu un diplôme d'enseignement à l'âge de 12 ans, il poursuivit ses études de théorie de la musique, histoire de la musique et musique de chambre avec Nadia Boulanger et fut, pendant plusieurs années, l'unique élève de Grégor Piatigorsky. Il reçut une bourse spécialement créée pour lui par le Tanglewood Berkshire Music Center, pour lui permettre de suivre tous les cours qu'il désirait. Il a enregistré pour Philips, Vox, Polydor.

Ses transcriptions d'œuvres de Moussorgsky, Falla, Stravinsky et Chostakovitch ont été publiées chez Boosey et Hawkes, Chester et Noël. Son édition des suites de Bach pour violoncelle seul, d'après des manuscrits qu'il découvrit en Allemagne, est publiée chez Théodore Presser, distribuée en Europe par Universal-Edition, Vienne.

Son répertoire, exceptionnellement important et varié, met un accent particulier sur les œuvres pour violoncelle seul et inclut 40 concertos avec orchestre. Les plus grands compositeurs contemporains sont en train d'écrire des œuvres spécialement pour lui.

La présentation exécutée et sans précédent des « six suites de Bach pour violoncelle seul » en un concert, au Carnegie Hall de New-York en 1964, fut un triomphe pour Markévitch et le résultat immédiat fut qu'il est invité dans la plupart des capitales et festivals du monde pour jouer ce programme.

Le manuscrit autographe des Six Suites pour Violoncelle seul, de Bach, étant malheureusement perdu, et le seul manuscrit existant étant celui de la femme de Bach, Anna Magdalena, plus qu'approximatif, les exécutants de ces Suites se sont trouvés devant un certain nombre de problèmes : en plus, de nombreuses erreurs, des notes et des mesures incorrectes, le manuscrit d'Anna Magdalena omet beaucoup de points importants : coups d'archet, ornements, indications de tempi, nuances.

Après avoir recherché longtemps des documents plus précis, j'ai eu la grande chance de découvrir à Marburg Am Lahn (Allemagne) deux manuscrits écrits par des disciples de Bach, lesquels avaient échappé aux musicologues pendant plus d'un siècle. L'un est de Kellner, l'autre de Westphal. Johann Peter Kellner, organiste à Geafenrode, a, par ses copies, (Suite page 9)

La musique à l'école

(Liste des C.E.S. et lycées ayant des classes musicales à horaires aménagés et des classes préparant au baccalauréat de technicien de musique).
J.O. n° 127 du 21-12-75)
23279. — 16 octobre 1975. — M. Ralite demande à M. le Ministre de l'Education de bien vouloir lui fournir : la liste des établissements d'enseignement secondaire (C.E.S. et lycées) où fonctionnent actuellement des classes musicales à horaires aménagés et des classes préparant au baccalauréat de technicien de musique ; le nombre de classes concernées et

l'école de musique à laquelle il est rattaché ; quelle est la grille utilisée par le ministère pour répartir les charges entre son propre budget et les budgets des collectivités locales par l'intermédiaire des écoles de musique concernées.
REPOSE. — Depuis la création du baccalauréat de technicien de la musique (B.T.N. F11) en 1972, dix-sept sections préparant à ce diplôme ont été ouvertes. Leur implantation a été autorisée dans les villes dotées d'un conservatoire de région ou d'une école de musique contrôlée par

l'Etat (école nationale de musique, écoles municipales agréées du deuxième degré). L'ouverture ou leur fermeture est prononcée par décision du ministre de l'éducation, après avis du ministre des affaires culturelles. Les élèves désirant s'orienter vers cette formation peuvent, après avoir satisfait à une procédure spéciale de recrutement, être admis dans l'un des établissements ci-après désignés. Aux termes des conventions relatives au classement des écoles municipales de musique en conservatoires nationaux de région passées entre le secrétariat d'Etat à la culture et les collectivités locales, ces dernières s'engagent à

faire assurer, par les conservatoires, l'enseignement musical des élèves des classes à horaires aménagés. Ces conventions prévoient également l'attribution par le secrétariat d'Etat à la culture de subventions de fonctionnement dont le montant tient compte de l'accueil des élèves préparant le baccalauréat de technicien de musique. Par ailleurs, une subvention est également attribuée aux conservatoires pour l'équipement en matériel musical. Les autres précisions que l'honorable parlementaire pourrait souhaiter à ce sujet relèvent de la compétence de M. le secrétaire d'Etat à la culture.

VILLE	ETABLISSEMENT	NOMBRE DE DIVISIONS en 1975-1976.	ECOLE DE MUSIQUE de rattachement.
Aubervilliers	Lycée d'Etat « H. Wallon », 146, rue des Cités.	1 (seconde).	Ecole nationale de musique d'Aubervilliers-La Courneuve.
Besançon	Lycée d'Etat « Victor Hugo », 8, rue du Lycée.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Besançon.
Dijon	Lycée d'Etat « Carnot », 16, boulevard Thiers.	3 (seconde, première, terminale).	Ecole nationale de musique et d'art dramatique de Dijon.
Douai	Lycée d'Etat polyvalent, 3, rue Saint-Vaast.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Douai.
Grenoble	Lycée d'Etat « Mounier », avenue Marcelin-Berthelot.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Grenoble.
Lille	Lycée d'Etat « Louis-Pasteur », rue des Urbanistes.	2 (seconde, première).	Conservatoire national de région de Lille.
Lyon	Lycée nationalisé « Saint-Exupéry », 82, rue Hénon.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Lyon.
Marseille	Lycée d'Etat « Thiers », 5, place du Lycée.	2 (seconde, première).	Conservatoire national de région de Marseille.
Metz	Lycée d'Etat « Fabert », 12, rue Saint-Vincent.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Metz.
Nancy	Lycée d'Etat « Henri-Poincaré ».	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Nancy.
Nantes	Lycée d'Etat « Clemenceau », rue Georges-Clemenceau.	2 (seconde, première).	Conservatoire national de région de Nantes.
Nice	Lycée d'Etat « Masséna », 2, avenue Félix-Faure.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Nice.
Reims	Lycée d'Etat, 80, avenue Jean-Jaurès.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Reims.
Rouen	Lycée municipal « Camille Saint-Saëns », 22, rue Saint-Lô.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Rouen.
Toulouse	Lycée d'Etat « Saint-Sernin », 3, place Saint-Sernin.	3 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Toulouse.
Strasbourg	Lycée d'Etat « Kléber », 25, place de Bordeaux.	1 (seconde, première, terminale).	Conservatoire national de région de Strasbourg.
Versailles	Lycée d'Etat « Hoche », 73, avenue de Saint-Cloud.	2 (seconde, première).	Conservatoire national de région de Versailles.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS —
Fournisseur de la Garde Républicaine

Manifestations 1976

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
13 et 14 mars 1976	MULHOUSE (Haut-Rhin)	XIIIème concours international de musique instrumentale organisé par le Centre de Formation Artistique Accordina. Les catégories suivantes sont ouvertes : piano, guitare, accordéon. Concours d'Accordéons « Accordéon-Club ».	M. Raymond VORGUGER, 11, rue du Canal, Modenheim, 68110 Illzach. Tél. (89) 44.02.65.
11 avril 1976	PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Concours d'accordéons, Les Compagnons de l'Accordéon, 20, rue Valentin-Metzinger.	M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 57510 Puttelange-aux-Lacs. Directeur : M. Primo QUAIA, 57500 Saint-Avold.
Semaine de Pâques 1976 (Avril) 16 et 17 mai 1976 20 et 30 mai 1976 30 mai 1976 13 juin 1976 13 juin 1976	SAINT-AVOLD (Moselle) PATAY (Loiret) LE TOUQUET - PARIS-PLAGE (92520) FLORANGE (Moselle) JONZAC (Charente-Maritime) SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Concours international - Harmonies, Fanfares, Batteries. Concours international de musique. Concours fédéral Concours national ouvert à toutes formations. Concours de batteries.	M. MENISSIER, directeur de la Musique, 45310 Patay. M. P. JACQUET, 11, rue Neuve, 57190 Florange. M. James COUILLAUD, Saint-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac. M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410 Pellussin. Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris. M. Michel BRISSE, directeur de l'Harmonie Doullens-Barly, 31, rue Watteau, 80000 Amiens. Concours International de Macon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Macon. M. James RAOUL, président de l'Harmonie de Gannat, 14, Cours de la République, 03800 Gannat.
19 et 20 juin 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Concours interfédéral de musique ouvert à toutes formations.	
20 juin 1976	DOULLENS (Somme)	Concours International de Macon.	
26 et 27 juin 1976	MACON (Saône-et-Loire)	Concours de musique - Fête fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	
Pentecôte 1976	GANNAT (Allier)		
11, 12, 13, 14 mars 1976	PARIS (75000)	72ème Assemblée générale de la C.M.F.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
2 mai 1976	FOIX (Ariège)	Assemblée générale - Fédération Midi.	M. René PORTES, secrétaire général, 16, place Jean-Jaurès, Béziers (Hérault).
7 juin 1976	GANNAT (Allier)	Congrès de la Fédération Musicale du Centre.	M. André BELIN, président de la F.M.C., 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
13 juin 1976	ST-LAURENT-EN-GRANDVAUX (Jura)	Congrès fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gilbert CRÉTIN-MAITENAZ, président de la Société Musicale « Orchestre Champêtre », 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux. M. BARTHEL Albert, Président, à Scorbe-Clairvaux, 86140 Lencloltre. M. Serge HERLIN, Conservatoire National de Musique, 2, rue Macornet, Chambéry (73000).
20 juin 1976 26 septembre 1976 3 octobre 1976	SCORBE-CLAIRVAUX (Vienne) CHASSENEUIL (Vienne) CHAMBERY (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest. Assemblée générale de l'Union départementale - Célébration du 50ème anniversaire de l'U.D.	
9 mai 1976	FLORANGE (Moselle)	Festival d'accordéons.	Mme M.-T. KALUZA, présidente, 8, rue de Luxembourg, 57190 Florange.
9 mai 1976	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de musique	M. Jean-Jacques LECOMTE, secrétaire, 3, route de Bouzonville; VRY, 57640 Vigy. M. Guy HENRY, président, 7, rue de Colombey, 57000 Metz-Borny.
16 mai 1976	METZ-BORNY (Moselle)	Festival.	M. André SAUVANET, Taillebourg, 17350 Saint-Savinien. M. BERTRAND, directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon (Vendée).
16 mai 1976 16 mai 1976 et juin	TAILLEBOURG (Charente-Maritime) NALLIERS (Vendée)	Festival de musique. Rassemblement des Jeunes musiciens du département.	Mme Danièle FRANQUET, secrétaire, 4, rue Delaune, 57250 Moyeuve-Gdo. M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 Metz. M. JULLIEN Rémy, 17150 Mirambeau. M. H. BEZON, président, mairie de Jarny, 54800. M. AULAS, Président de la Clique Dyonisienne, rue des Ecoles, 42750 Saint-Denis-de-Cabanne. M. Gaston RENARD, Président, 6, rue St-Thibault, Provins 77160.
22-23 mai 1976	MOYEUVE-GRANDE (Moselle)	Festival - Union Musicale de Froiduc.	
22-23 mai 1976 23 mai 1976 23 mai 1976 23 mai 1976	METZ-VALLIERES (Moselle) MIRAMBEAU (Charente-Maritime) JARNY (Mourthe-et-Moselle) SAINT-DENIS-DE-CABANNE (Loire)	Festival - Société l'Union. Festival de musique. Festival de Musique - Harmonies Municipales et des Cheminots. Festival de musique.	M. Jean CELLIER, secrétaire de l'U.D., 51, rue du Dr. Roux, 95600 EAUBONNE. M. Jean CLAUDE, 15, rue du Moulin, 57480 L'Hôpital. M. Robert CAHEN, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 Hagondange. M. Raymond PLANTY, 3, bd Patrice-de-Cumont ou à M. Léon BONNIN, 26, rue de Verdure, 17400 Saint-Jean-d'Angély. M. BERTRAND, directeur du Conservatoire (La Roche-sur-Yon (Vendée)). M. André PAIRAULT, président, 79170 Périgné. Société « La Genlisienne », à Genlis (2110). M. Marcel MURETTI, 117, avenue Henry-Dunant, Nice. Tél. 84.23.79. Mme Lucie LAURENT, présidente, 1, rue de Flandre, 57200 Fameck. M. Claude VIAS, Saint-Ciers-du-Tailion; 17240 Saint-Genis-de-Saintonge. M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance, Aubeterre 16390 Saint-Séverin. M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle. M. André COSTA, Président, 12, Route Nationale, 57940 Metzervisse. M. Michel ALCARAZ, secrétaire, 1, rue Martin-L'Huillier, 57170 Château-Salins. M. André SIBLER, Président, 7, rue du Château-d'Eau, Basse-Ham, 57110 Yutz. M. François WEBER, 25, rue du Cimetière, Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande. M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410. M. André CHEYROU, 24170 Jolimont-Belver.
23 mai 1976	PROVINS (Seine-et-Marne)	Festival Départemental de Seine-et-Marne.	
23 mai 1976	EAUBONNE (Val-d'Oise - 95)	Festival Interdépartemental de Musique (Harmonies, Fanfares, Symphonies, Chorales).	
29-30 mai 1976 29-30 mai 1976	L'HOPITAL (Moselle) MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de chorales - Chorale Sainte-Cécile. Festival.	
30 mai 1976	ST-JEAN-D'ANGELY (Charente)	Festival de Musique.	
30 mai 1976 et juin	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	Festival départemental.	
30 mai 1976 30 mai 1976 5, 6, 7 juin 1976	PERIGNE (Deux-Sèvres) GENLIS (Côte-d'Or) NICE (Alpes-Maritimes)	Festival. Fête fédérale des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or. Rassemblement interrégional des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Châtoll-Guyon.	
6 juin 1976	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et Majorettes.	
6 juin 1976	SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Ch.-Mme)	Festival de musique.	
6 juin 1976	AUBETERRE-SUR-DONNE (Charente)	Harmonie, Fanfares de marche, batteries, majorettes.	
6 et 7 juin 1976	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival.	
13 juin 1976	METZERVISSE (Moselle)	Festival.	
13 juin 1976	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival.	
13 juin 1976	MANOM (Moselle)	Festival.	
13 juin 1976	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival - 20ème anniversaire.	
13 juin 1976	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Festival de musique	
13 juin 1976	BELVES (Dordogne)	Festival de musique et de majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par la Société Musicale « Accordéon-Club de Belves ».	
19 et 20 juin 1976	SAINT-AMAND-DE-BOIXE (Charente) CREUTZWALD (Moselle)	Festival de majorettes. Festival du 50ème anniversaire - Chorale « La Houve ».	
19-20 juin 1976 19-20 juin 1976	HETTANGE-GRANDE (Moselle) METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival. Festival.	
20 juin 1976	SCORBE-CLAIRVAUX	Festival Départemental.	
20 juin 1976 20 juin 1976 4 juillet 1976	COURSAN (Aude) MODANE-FOURNEAUX (Savoie) CHATEAU-LA-VALLIERE (Indre-et-Loire)	Centenaire Harmonie Républicaine, Festival de Musique. Festival de l'Union départementale. Festival intercantonal de musique - Channay-S/Lathan.	
4 juillet 1976	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival.	
4 juillet 1976 4 juillet 1976	DISTROFF (Moselle) LESTERPS (Charente)	Festival. Harmonies, Fanfares de marche, Batteries simples, Batteries-Fanfares, Majorettes.	
4 juillet 1976	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival de musique.	
11 juillet 1976 15 août 1976 21-22 août 1976	KIRCHNAUMEN (Moselle) ILE-DE-RE (Charente-Maritime) GOMELANGE (Moselle)	Festival. Réservé aux Sociétés insulaires. Festival.	

* Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar *

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

EAUBONNE

■ FESTIVAL INTERDEPARTEMENTAL DE MUSIQUE. — L'Union Départementale des Sociétés Musicales du VAL-D'OISE organise le 23 mai 1976 à EAUBONNE (Val-d'Oise), un Festival interdépartemental ouvert à toutes les formations Musicales, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfare, Orchestres Symphoniques, Chorales, etc... Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean CELLIER, secrétaire de l'U.D. des Sociétés Musicales du VAL-D'OISE, 51, rue Dr Roux, 95600 EAUBONNE.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1976

Rectificatif à la liste parue dans le journal d'octobre 1975 :

TAMBOUR

MOYEN

(1ère Division)

SOLFÈGE. — No 1 au No 20 « Solfège Rythmique 1er cahier » et du No 1 au No 10 deuxième cahier.

THEORIE. — De la page 1 à la page 12 N.E.P. du Tambour Tome 1.

Examen instrumental

1. — A) L'une des cinq marches pages 8 et 9 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires pages 1 et 2.
B) Morceau imposé : exercice No 4 page 38 N.E.P. du Tambour Tome 1.

2. — Lecture à vue.

Rectificatif à la liste parue dans le journal de novembre 1975 :

ACCORDEONS

Préparatoire 1ère année : Lire « PETITE ESCALE » de Archambault, aux Editions Basile.

Préparatoire 2ème année : 3ème SONATINE, de Rawson, aux Editions Parisiana, 7, rue Pasteur, 75011 Paris.

Elémentaire 1ère année : ARIA et SCHERZANDO, de P. Fiévet, aux Editions Billaudot.

SAXOPHONE ALTO

Moyen 1ère année : CONCERTINO No 10 avec « facilité », J. PORRET, Ed. Martini. (A la place de 1ère SONATINE de Boucard).

HAUTBOIS

Supérieur : CONTEST + 5, de G. Duijck, Ed. Andel, Vitgave, 8400 Ostend.

Nos musiciens au Conservatoire de Paris Les Concours d'Excellence de la C.M.F. dévoilent les talents

— Marc SALMON, 16 ans, a obtenu en 1975 le seul 1er prix de trombone du Concours d'Excellence. Il vient d'être reçu 3ème dans la classe de M. Fichereau au Conservatoire National Supérieur de Paris.

— Jean-Noël MELLERET, seul 1er prix de cor du Concours d'Excellence, vient d'être admis avec le n° 1 dans la classe de Cor du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Ces deux jeunes artistes sont membres de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Nous leur adressons nos vives félicitations. Félicitations aussi à M. André Rellin, vice-président de la C.M.F., directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy, qui compte 4 de ses musiciens actuellement au Conservatoire (classes de trombone, cor, piano, harmonie) et plusieurs dans les Musiques des Gardiens de la Paix, de la Police Nationale et de la Garde.

Nos sociétés musicales sont bien des pépinières d'artistes.

Jacques PETIT, lauréat du Prix Moët et Chandon de composition musicale

C'est le 24 octobre dernier que fut réuni à Paris un jury qui présidait le Maître Tony Aubin, assisté de Jacques Casterède, Jean-Michel Damase, Robert Blot et Robert Planel. MM. Fournier, Masson et Houlmout, de la Société Philharmonique de Champagne participaient également aux travaux. C'est M. Jacques Petit, de Paris, qui remporta les faveurs des membres du jury, 1er prix d'harmonie, 1er prix de Fugue, 1er prix de Contre-point, 2ème prix de Cornet à pistons, 1er prix de composition musicale au festival du son, 1er prix de composition du Conservatoire

National Supérieur de Paris, M. Jacques Petit est également professeur d'écriture (harmonie) au Conservatoire de Rouen et chargé de cours d'harmonie au Conservatoire National Supérieur de Paris pour la classe de Roger Boutry.

Il succède donc à Francine Tremblot de la Croix (1968) ; Roger Boutry (1970) et Roger Calmel (1974). Précisons que le Prix était doté de la somme de 20.000 F.

Nos félicitations à Jacques Petit qui a été membre de plusieurs sociétés musicales de la région parisienne.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de VITTEL (88800) recherche tambour-major pour direction batterie - fanfare, ainsi qu'un musicien de préférence cor, trombone, hautbois, basson. Emploi et logement assurés. Ecr. M. COULON, chef d'orchestre.

■ Société de musique en extension recherche un chef de musique ou un très bon musicien, même sans diplômes, pour diriger la Société. Convierait à retraité. S'adr. M. SIGNORET, 41800 - MONTAIGNE - SUR - LOIR. Téléphone : 82.04.44.

■ BLOIS, rech. concierge Ec. Musique. Log., chauff., écl. à titre gratuit. Préf. donnée à musicien jouant la basse. Candidature et CV à adresser d'urgence à M. le maire de BLOIS, service du personnel.

■ Ville de SASSENAGE - 8.000 h. (Isère) 3 km de Grenoble, recrute maîtres d'éducation musicale pour écoles primaires et école de musique. Préf. à exc. musicien jouant clarinette, cor d'harmonie ou basse. Age lim. 40 ans. Adr. cand. et C.V. à M. le Maire pour le 28-2-76.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Cherche poste profess. de flûte, bon niveau, excellente référence. Ecr. au journal sous No 275.

■ Professeur de musique donne leçons pour clarinette et saxo dans la région située entre COLMAR et ST-LOUIS. Faire offre au journal sous No 276.

■ Cherche direction Harmonie Municipale dans la région entre COLMAR et ST-LOUIS. Ecrire au journal sous No 277.

■ C. Claire, 58 ans, pouvant former élèves tambours, cherche emploi. Ecr. au journal sous No 278.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVÉRI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. 606.21.01.

■ Achète HOUTBOIS SELMER Fa Fourche, occasion, fabrication récente. Bon état de fonctionnement. Ecrire sous No 279.

■ A VENDRE cor d'harmonie argenté « Weltklang » avec son étui, instrument n'ayant pratiquement jamais servi, véritable occasion. S'adr. à M. Pierre VICAI-RE, 70, rue Jeanne-d'Arc, 76000 ROUEN.

■ L'UNION MUSICALE DE CHATEAU - THIERRY (Aisne) vend lot d'une soixantaine tenues sergé laine, bleu marine, prix intéressant à débattre. Ecr. M. Daniel HANRIOT, secr., 1, rue des Petits-Champs, 02400 CHATEAU-THIERRY.

■ Achète vieille, même à réparer. Ecr. M. SAGE Gilles, 133, rue J.-Jaurès, 26800 PORTES-LES-VALENCE. Tél. 60.06.89.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.-P. LOUP, Roquefort - les - Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. », Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F envoi franco. Remise 10 % aux sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ REALISATION DE DISQUES, BANDES CASSETTES à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place : par spécialistes de studio (vient à vous). M. MOREAU-NERY, 92, rue de la Pompe, 75116 PARIS. Tél. 553.47.15.

■ « PAX », marche symphonique de René MIGNON pour harmonie et fanfare 1ère et division supérieure. S'adr. M. R. MIGNON, 9, rue G.-Verdi, 89600 SAINT-FLORENTIN.

« Variations sur un Thème Rococo » de Tchaïkovsky

(Suite de la page 7)

conservé pour nous beaucoup d'œuvres de Bach.

Nous avons toutes les raisons de croire que les vingt-cinq pages de son manuscrit des Suites pour Violoncelle datent de la même année que son manuscrit des Sonates de violon de Bach, c'est-à-dire de 1726. Westphal était un élève de Bach et lui-même organiste à Hambourg. Son manuscrit des Suites, écrit d'une manière beaucoup plus large, a quarante-deux pages. Il est resté dans la famille Westphal jusqu'au XIXème siècle, quand il fut acquis par la Bibliothèque de l'Etat de Prusse. Comparés au manuscrit d'Anna Magdalena, ceux de Kellner et de Westphal ont très peu d'erreurs. Ils sont également très clairs en ce qui concerne les coups d'archet, et donnent des indications de tempi et de nuances. Ils montrent tous les ornements. En les confrontant avec le manuscrit d'Anna Magdalena ainsi qu'avec la version pour le luth de la Cinquième Suite (de la main de Bach, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles), il m'a été permis d'établir une référence précise pour l'exécution des Suites.

Toutes les Suites pour Violoncelle de Bach sont écrites sur le même thème : Prélude, suivi d'une Allemande, une Courante, une Sarabande, deux « Galanteries » et une Gigue.

La plupart de ces danses étaient encore à la mode du temps de Bach et on s'en servait souvent pour danser aux festivités de Cours autant que dans les fêtes campagnardes.

Il est intéressant de noter les descriptions suivantes de ces danses et leurs caractéristiques particulières (extraits d'un ouvrage de J. Mattheson (1681-1764) :

Allemande : « ... dépeint une atmosphère satisfaisante jouissant d'ordre et de repos. »

Courante : « ... douce espérance pleine de joyeuse cordialité. »

Sarabande : « ... n'exprime point d'autre passion que l'orgueil. »

Meneret : « ... une joie mesurée. »

Bourrée : « Comme son nom l'indique, plein, satisfait, plaisant. »

Gavotte : « Le mouvement satisfait est la propriété de la Gavotte sans avoir aucunement quelque chose de courant. »

Gigue : « Les giges ordinaires ou anglaises ont pour particularité la fougue. La Gigue française (comme celle de la Quatrième Suite) n'est pas écrite pour être dansée. Elle force à une grande rapidité : « à quelque chose qui ressemble aux débuts uniformes et pressés du courant d'un petit torrent. »

La Gigue de la Cinquième Suite serait plutôt du type Louré.

« Le Louré est plein de fierté et à quelque chose d'emphatique. »

Le langage le plus fréquemment employé par Bach dans ses Suites est l'harmonie mélodique. Les accords sont employés pour souligner et renforcer les cadences. L'emploi de la monodie soutenue et sans accompagnement, beaucoup moins fréquent, est seulement utilisé pour le contraste. Le compositeur manifeste une grande technique donnant l'impression de plusieurs voix par une simple ligne mélodique.

Les Six Suites présentent une grande diversité de caractère et de composition.

Elle est la plus légère des six, pleine d'assurance et de gaieté. Son prélude rappelle énormément le premier prélude du CLAVECIN BIEN TEMPERE tout au long duquel on entend l'utilisation de pédales. La Courante est dans le style italien. La Gigue termine l'œuvre dans une atmosphère d'optimisme et de gaieté.

DEUXIEME SUITE :

Cette Suite exploite les ressources expressives du violoncelle au maximum. Une atmosphère à la fois tragique et lyrique se fait sentir dès le début du Prélude, renforcée par l'utilisation du mode mineur. L'Allemande nous rappelle la Seconde Partita pour violon seul et la Courante déploie une énergie désespérée.

TROISIEME SUITE :

Elle est celle qui est le plus fréquemment jouée. Sa principale caractéristique est un optimisme héroïque. Elle est particulièrement bien équilibrée, tous ses mouvements étant basés sur l'accord de tonique. Le Prélude est dans le style de la Toccata. KELLNER l'indique comme devant être jouée « Presto ». Il titre la seconde Bourrée « Bourrée piano ».

QUATRIEME SUITE :

La Quatrième a une qualité vigoureuse et robuste. Dans le Prélude, BACH donne, en utilisant seulement des croches, une im-

pression de points d'orgue. Cette Suite pourrait avoir été écrite pour un instrument à clavier. Les deux Bourrées sont d'authentiques danses paysannes. La Gigue, écrite en 12/8, exige le plus rapide des tempi.

CINQUIEME SUITE :

Cette Suite est appelée « Suite Discordante », car le violoncelle doit avoir la corde de La descendue au Sol. La version pour le luth est beaucoup plus riche et élaborée. Ainsi, l'exigence du « discordato » doit avoir été un moyen de se rapprocher de l'accord du luth, ce qui donne un support solide à la théorie selon laquelle la Cinquième Suite a d'abord été écrite pour le luth. Elle est aussi la plus fouillée de toutes les Suites. Sa qualité particulière est de solennelle grandeur et très proche parente de certaines œuvres pour orgue. Dès le début, nous voyons que le décor planté est celui d'une tragédie classique. Le Prélude, seul de son espèce, est écrit en forme d'Ouverture à la française : une introduction lente dans le style de la fantaisie, suivie d'une fugue, l'une des plus longues de BACH, est un étonnant tour de force. Elle est plus importante qu'aucune de celles du « CLAVECIN BIEN TEMPERE ». La Courante est caractéristique du style

français. La Sarabande, la seule sans doubles cordes ou accords, atteint un sommet de beauté lyrique, avec une seule ligne mélodique. La seconde Gavotte est une « Gavotte en Rondeau ». La Gigue, avec ses répétitions de motifs semblables, produit un effet presque satanique.

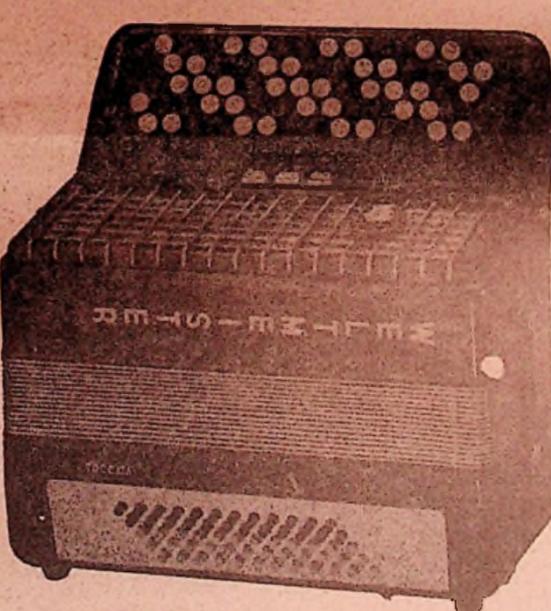
SIXIEME SUITE :

Cette Suite est écrite pour le violoncelle à cinq cordes qui avait une corde supplémentaire de mi. BACH, aidé par la tessiture élargie de l'instrument, a laissé les rênes plus libres à son sens de la virtuosité. La Suite est remplie d'un optimisme exubérant. Le manuscrit de WESPHAL donne des indications de nuances très détaillées et très soigneusement annotées pour le Prélude. Dans la copie de KELLNER aussi bien que dans celle de WESTPHAL, l'indication de tempo pour l'Allemande est « Molto Adagio ». La sarabande est une succession ininterrompue d'accords et fait ressortir complètement toutes les ressources profondes du violoncelle. La seconde Gavotte est une véritable Musette. L'effet de pédale de tonique nous fait penser à des cornemuses et à des vielles. Elle est d'esprit français. La Gigue termine la Suite dans une atmosphère de jubilation.

**LE SEUL INSTRUMENT
DE MUSIQUE**

**AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE**

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

**Pour la première fois
un accordéon intégral
comprenant au clavier main
gauche, le système traditionnel
plus 3 octaves de Basses
chromatiques.**

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHLER
25-36, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

Festival de musique militaire à Limoges

Eclairé par un chaud soleil de fin d'été, le Grand théâtre municipal paraissait encore plus majestueux. De plus, au-dessus de l'entrée principale, douze drapeaux de nations différentes étaient là, pour rappeler l'événement du week-end : le festival international de musiques militaires.

C'est en ces lieux que devait se dérouler en fin de matinée la réception officielle inscrite au programme de ce rendez-vous de l'amitié internationale. Les organisateurs avaient bien fait les choses. L'accueil était parfait, la cérémonie brillante. Accueillies par une haie de charmantes Limousines en tenue (les jeunes filles de l'Ecole du Barbichet), les personnalités se rendaient au premier étage où était prévu le cocktail d'honneur.

M. Louis Longequeue, député-maire de Limoges, et son épouse tenaient à saluer personnellement tous les invités : les représentants du gouvernement, les attachés militaires et culturels des ambassades des pays participants, les chefs de musique et les personnalités régionales ou locales.

Parmi ceux-ci, on remarquait notamment MM. Jurag-Sedlak, ambassadeur de la Tchécoslovaquie, Crez-Isma, ambassadeur de Turquie ; Maurice Lambert, préfet de la région Limousin ; Di-

visia, secrétaire général de la Haute-Vienne ; Ben Halla, sous-préfet de Bellac ; Godefroid, directeur de cabinet de M. Lambert, ainsi bien sûr que les représentants de la municipalité de Limoges, de l'administration des services de police et de gendarmerie, sans oublier les deux citoyens d'honneur de la ville de Limoges, le général de Froment et le général Vallin.

On remarquait également au premier rang de l'assistance, la présence de M. Valquin, président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces armées de l'Assemblée Nationale et de M. Ehrmann, président de la Confédération internationale des Sociétés populaires de musique.

Adjoint au maire, chargé des Affaires culturelles, M. Pommarot, prenait le premier la parole pour souligner le caractère exceptionnel de la manifestation et surtout remercier toutes les personnes qui depuis le début de l'année 1973 avaient tout fait pour assurer sa réussite : la municipalité, l'Association pour le rayonnement de la musique, M. Jean Macé, commissaire général du festival et tous les bénévoles.

M. Louis Longequeue, qui poursuivait, faisait à son tour l'éloge de ce Comité d'organisation qui durant deux années a dû résoudre de nombreux problèmes et mettre sur pied un programme

d'envergure internationale pour que le renom de Limoges dépasse — comme la porcelaine — les frontières et dire : « Je voudrais exprimer publiquement ma satisfaction de voir un tel festival se dérouler dans notre ville. C'est un événement exceptionnel

« La ville de Limoges à l'honneur et le privilège d'être pendant quatre jours un haut lieu de la musique et de l'art par l'effet du talent de 850 musiciens représentant l'élite musicale de leur pays respectif. Ce rassemblement international d'artistes qui ont en commun l'amour de la musique projette sur notre manifestation un éclat incomparable. »

M. Longequeue concluait en parlant de l'amitié internationale, symbolisée au cours de l'après-midi par « Concordia », l'hymne composée spécialement pour le festival par le président de la Confédération musicale de France : « Un tel hymne exécuté par les musiciens de douze nations me paraît être le symbole de ce qui peut unir, sous le signe de la musique, les peuples de pays aussi différents les uns des autres que ceux qui sont représentés dans ce festival même lorsque ces représentants porteurs du drapeau de leur pays, sont revêtus d'uniformes qui soulignent leur caractère national.

« C'est un symbole et c'est aussi pour moi un espoir ».

A l'issue de cette allocution, M. le député-maire de Limoges remettait à tous les représentants officiels et chefs de musique, un souvenir de Limoges : une superbe assiette en porcelaine et une médaille rappelant l'événement.

Surprenant, exceptionnel, grandiose, solennel, sensationnel, impressionnant, il était fort difficile de trouver le mot « idéal » pour qualifier l'événement qui a fait de Limoges, la capitale de l'amitié internationale. Que dire, en effet, de ces éblouissants concerts donnés au Grand Théâtre, au Parc municipal des sports, ou tout simplement sur les places du centre ville.

Et que dire surtout de cette cérémonie, place de la République. Il fallait se trouver au milieu de cette immense marée humaine (dix mille personnes, peut-être) pour comprendre et saisir toute la valeur symbolique de ce festival, premier du nom à Limoges.

850 musiciens venus de douze nations différentes participaient à une cérémonie riche en couleurs et fort émouvante : « L'en-voi des couleurs ».

La cérémonie proprement dite débutait peu après 16 h. 30, les musiques avaient de sérieuses difficultés pour se frayer un passage et pénétrer sur la vaste esplanade, où se dressaient les douze mâts destinés à recevoir les drapeaux nationaux.

Tour à tour, les musiques al-

laient interpréter leur hymne. Dans un silence émouvant et respectueux, les personnalités et la population écoutaient les divers morceaux interprétés et applaudissaient à l'issue de chacun.

Mais l'instant le plus attendu était bien sûr celui de « La Marseillaise » jouée par l'ensemble des musiciens placés sous la baguette du chef prestigieux de la Musique de l'Air de Paris, le commandant Devogel. Cette Marseillaise peu commune, éblouissante et retentissante était suivie par l'hymne composé spécialement pour le Festival international de Limoges.

Ainsi, 850 musiciens jouaient « Concordia » du Cdt Jules Semler-Collery.

Au son des marches entraînant, les représentants des douze nations, défilaient devant les personnalités. Parmi celles-ci, nous remarquons notamment au premier rang le général Henry, commandant la IV^{ème} Région militaire, représentant le ministre de la Défense ; M. Maurice Lambert, préfet de région ; M. Godefroid, directeur de cabinet ; M. Volquin, président de la Commission de la Défense nationale ; bien sûr, M. Louis Longequeue, député-maire de Limoges, etc...

Emportés par la foule, les fanfares prolongaient la parade dans les rues du centre et notamment celles qui mènent au Champ de Juillet, lieu de rassemblement final. Un spectacle coloré, qui trouve son apothéose lors d'un autre défilé encore plus imposant, à partir de 15 h.

L'ORDRE DU DEFILE DE L'APRES-MIDI

Les musiques défilèrent dans l'ordre suivant :

- La Musique de l'Air de Paris (115 participants) ;
- la Musique de l'Armée de l'Air de l'Allemagne fédérale (63 participants) ;
- la Musique du Royal 22^{ème} Régiment (44 participants) du Canada ;
- U.S.A.F.E. (Etats-Unis, 60 participants) ;
- la Musique de l'Armée de l'Air Royale des Pays-Bas (81 participants) ;
- la Musique Centrale de l'Armée Populaire Hongroise (72 participants) ;
- L'Orchestre de l'Armée d'Irak (62 participants) ;
- L'Orchestre de l'Armée Lybienne (73 participants) ;
- La Musique représentative de l'Armée de la République socialiste de Roumanie (83 participants) ;
- L'Orchestre de Vastra Regionen de Suède (47 participants) ;
- L'Orchestre central de l'Armée populaire tchécoslovaque (84 participants) ;
- La Musique des forces aériennes turques (70 participants).

La Tchécoslovaquie, terre de forêts, paradis de la chasse, a le don des langues, de la musique. Les membres de la Fanfare de l'Armée populaire tchécoslovaque (84 participants) en sont les témoins les plus talentueux, sinon le fleuron. Mais ces mélomanes cultivés sont aussi des amoureux du pays qui les accueille, de la France. Ils en célèbrent l'accueil et la gastronomie. Ils confient devant une somptueuse table, celle du déjeuner offert par la mairie de Limoges leur amour pour l'art français, notamment pour le 7^{ème}, à savoir le cinéma. Ils connaissent et admirent Louis de Funès, Gérard Philippe, Jean Gabin, tant de noms prestigieux du cinéma de l'hexagone.

Mais les Tchèques, ces tziganes de la musique classique, ont Karel Lupek — que les réalisateurs français n'ont pas porté sur les écrans — pourtant les « Salamandres à la guerre » le méritait. Mais ces animaux aquatiques étaient des hommes bafoués... des hommes qui détestent la guerre.

A 21 h., au Parc municipal des sports, grande parade de gala avec la participation de tous les musiciens. Exécution par les fanfares des 12 nations (850 musiciens) de « Concordia », hymne de l'amitié internationale de Jules Semler-Collery, Président de la Confédération Musicale de France, et de la « Marseillaise ». Ce final exécuté sous la direction de J. Devogel, commandant de la Musique de l'Air de Paris.

Disques SERP

6, Rue de Beaune, 75007 PARIS — Tél. : 261-09-73

Pour la première fois au monde

L'ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE D'HARMONIE

en dix disques 33 T. 30 cm Stéréo compatible

Réalisée par les 70 Musiciens de la

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

sous la direction de Désiré DONDEYNE cette prestigieuse réalisation comporte plus de 100 morceaux des GRANDS MUSICIENS CLASSIQUES

MARCHES DE CIRCONSTANCES

- No 1 - Marches allemandes
- WAGNER, Marche de reconnaissance pour Louis II.
 - MEYERBEER, 3^{ème} Marche aux flambeaux.
 - WEBER, Marche pour les musiciens de Londres.
 - SPONTINI, Marche pour Frédéric-Guillaume III.
 - MENDELSSOHN, Marche opus 108.

MARCHES DE CIRCONSTANCES

- No 2 - Marches françaises
- L. GANNE, Le Père La Victoire.
 - G. PIERNE, Marche solennelle.
 - L. GANNE, Marche Lorraine.
 - H. BUSSET, Marche de Fête.
 - C. SAINT-SAENS, Occident et Orient.
 - S. NEUKOMM, Marche triomphale, pour la prise de Constantine.
 - F. PAER, Marche pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise.
 - F.-R. GEBAUER et FREY, Trois Marches pour l'entrée de Louis XVIII à Paris.

MARCHES MILITAIRES ALLEMANDES

- BEETHOVEN, Marche en ré, 2 Marches militaires.
- BRUCKNER, Marche en mi bémol.
- CHERUBINI, Marche de 1805, Pas redoublé de la Garde Prussienne.
- SCHUBERT, Marche militaire.
- NEUKOMM, Marche à deux parties de cor.

4. - MARCHES FUNEBRES

5. - MUSIQUE DE KIOSQUE

6. - MARCHES DE CIRCONSTANCES

No 3, Marches étrangères.

7. - MARCHES MILITAIRES FRANÇAISES

8. - MARCHES D'OPERA

9. - MARCHES MILITAIRES ETRANGERES

10. - MARCHES DE CIRCONSTANCES

No 4, Marches étrangères.

Cette série prestigieuse est proposée en souscription jusqu'au 1-3-76 au prix de 350 F au lieu de 450 F.

En commandant immédiatement la collection (offre valable jusqu'au 1.3.1976), vous économisez 100 F sur le prix de vente public. Vous recevez immédiatement le 1^{er} disque, puis un disque par mois. Vous pouvez bénéficier d'un crédit exceptionnel.

CATALOGUE COMPLET sur demande 5,00 F

BON DE COMMANDE à découper et à retourner à :

Disques S.E.R.P., 6, RUE DE BEAUNE, 75007 PARIS

Nom Prénom

Adresse

Je commande « l'Anthologie de la Musique d'Harmonie » en dix disques au prix de faveur de 350 F que je verse ci-joint :

par chèque bancaire

par chèque postal

Je désire bénéficier du crédit exceptionnel en 4 mensualités de 88 F. Ci-joint ma première mensualité :

par chèque bancaire

par chèque postal

C.C.P. : 20 033 49 Paris

**ACHETEZ
LE MACARON
C. M. F.
AUTO-COLLANT**

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS (ex-Philippo)
Tél. 824-89-24 - 246-52-22 — C.C.P. Paris 286.25

VIENT DE PARAITRE :

LE PIANO CLASSIQUE par Lucette DESCAVES

(4ème VOLUME)

J. DUPHLY	La Victoire
F. LISZT	Les Bergers à la Crèche
F. LISZT	Anclen Noël Provençal
F. COUPERIN	Les Papillons
F. COUPERIN	Les Petits Moulins à Vent
L. van BEETHOVEN	Six Variations sur un thème original
R. SCHUMANN	Réunion d'Enfants
J.-C. BACH	Sonate en Si bémol
J. HAYDN	Sonate n° 12 en La majeur (Allegro-Minuet-Final)
V. J. TOMASEK	Eglogue
F. CHOPIN	Contredanse (inédite)
F. CHOPIN	Nocturne en Ut mineur (inédit)
M. CLEMENTI	Sonate en Ré majeur — Opus 26 n° 3 (Presto-Andante-Rondo)
M. CLEMENTI	Final de la Sonate en Ut majeur — Opus 34 n° 1

LE HAUTBOIS CLASSIQUE par André CAURETTE et Henri CLASSENS (VOLUME A)

A. CHEVILLARD	Andante
R. SCHUMANN	En fredonnant
C. GURLITT	Petite Chanson
K. CZERNY	Souvenir
T. LATOUR	Thème
K. CZERNY	Amusement
J.-B. LULLY	Phaëton
J. BRAHMS	Berceuse
C. GURLITT	Garçon courageux
N. CHEDEVILLE	Gavotte n° 1
N. CHEDEVILLE	Gavotte n° 2
J.-N. HUMMEL	Ecossaise
N. CHEDEVILLE	Vaudeville
J. BRAHMS	L'Homme au sable
H. PURCELL	Lied
J. BRAHMS	Dimanche
K. CZERNY	Sur l'onde
K. CZERNY	Mélodie
A. CAMPRA	Musette
L. DE CAIX D'HERVELOIS	Menuet
J. KRIEGER	Bourrée
P. TCHAIKOWSKY	Vieille Chanson Française
G.Ph. TELEMANN	Menuet
N. VACCAI	Gaîté
M. GRETRY	Ariette
L. van BEETHOVEN	Chant villageois
R. SCHUMANN	Ecossaise n° 1
W.-A. MOZART	Valse

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ARDENNES

Novembre à la F.M.A.

Dominé par les célébrations traditionnelles de l'armistice d'une part, par celles, non moins rituelles de la Sainte Cécile (dont nous grouperons l'évocation, étalée sur novembre et décembre, dans le prochain numéro), novembre a été, à la F.M.A., relativement normal. Le conseil d'administration, a décidé de porter son effort de rénovation sur les batteries-fanfars, lors de sa réunion du 12 Novembre. Tous les responsables des batteries se réuniront courant janvier à Charleville-Mézières. Le 57ème Congrès Fédéral aura lieu le 23 mai à Neufmanil, petite commune qui sera chargée de l'organisation. Un concours instrumental sera organisé en octobre pour les élèves de D.M. et D.S. hors de force à subir les épreuves confédérales de solfège de ces divisions. Ces examens sont créés dans un but d'encouragement envers ces élèves. Les examens traditionnels seront réservés aux meilleurs élèves des écoles de musique. A Charleville-Mézières, les Parents d'Elèves du Conservatoire Municipal ont tenu leur première assemblée générale et les « Cordes » leur première répétition dirigée par M. Moscato.

Le groupe choral et instrumental « Crescendo » (Dir. P. Charton) s'est produit avec succès à Vouziers et à Margut, au cours d'un après-midi organisé par « La Fraternelle ».

L'Harmonie de Warcq, allant déjà dans le sens fédéral, a organisé des examens de tambours et clairons. Si les « Echos de l'Argonne » ont décidé deux répétitions par semaine pour préparer l'année musicale 1976, leurs amis et associés de « L'Avenir Montoisien » ont décidé de se mettre en sommeil en attendant la relève des jeunes. Les enfants d'Yvois « étaient très appréciés le 9 lors de leur sortie à Flaucourt. Le 30 l'H.M. de Vouziers devant plus de 500 personnes, remporte un énorme succès avec « Il était une fois l'Opérette » brillamment enlevée par M. Guy Derocque. A Fumay, l'Harmonie Municipale assure les cérémonies du 11 novembre, après une crise d'administration, tandis que l'Harmonie municipale de Rethel (Dir. Duval) connut le succès le même jour avec son concert alliant « Rosamonde » et « Coppélia ». J.-F. Wagner et S. Béchet.

Si l'Harmonie de Challerange a perdu son Président d'honneur, le maire Brossé, l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières a eu son président, M. Héliot, honoré de la médaille d'honneur de « La Jeunesse et des Saints » et son homologue d'Amagne Lucqy a nommé un nouveau chef en la personne de M. Marc Duval, fils du Directeur de l'Harmonie Municipale de Rethel.

MUSIQUES D'ALSACE

OBERNAI

Le 8ème Tourist Festival 76 se prépare à Obernai

Obernai, ville décapolitaine est fière de son passé et de son joli cadre. Les touristes y viennent en grand nombre au cours de la saison estivale et il est prudent de réserver une chambre d'hôtel à l'avance. Pendant cette belle saison, l'animation de la ville connaît un point culminant : Le tourist festival organisé par la société de musique Caecilia Harmonie 1863 Obernai.

Cette manifestation regroupe pour un jour plusieurs groupes folkloriques et des sociétés de musique. Elle se déroulera en 1976 sur deux week-end : 24 et 25 juillet et 31 juillet - 1er août. Pour en rehausser l'éclat, le Comité a décidé de lancer un appel aux sociétés de musique qui voudraient participer à cette fête populaire dont le produit est destiné à l'achat d'uniformes et d'instruments pour les jeunes.

Les sociétés intéressées pourront obtenir tous renseignements complémentaires en s'adressant soit à Mlle Martine Caspar secrétaire adjoint rue du Landsberg 67210 Obernai ou à M. Pierre Strachil 2, rue du Plon 67210 Obernai.

Pour permettre la bonne organisation de ce Tourist Festival, il est souhaitable que les sociétés intéressées se manifestent le plus rapidement possible.

CENTRE

MEILLEURS VŒUX

Au seuil de la nouvelle année, le Président et les Membres du Conseil d'Administration adressent leurs meilleurs vœux à toutes les Sociétés groupées sous la bannière de la Fédération Musicale du Centre.

Que 1976 apporte à chacun : bonheur, santé et prospérité !

GANNAT CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE

Festival, Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, les 5, 6, 7 juin 1976 à Gannat (Allier)

Admirablement placé sur l'axe Nord-Sud, avec les routes nationales 9 et 9 A, aux portes de l'Auvergne, Gannat est un important centre touristique.

A 16 km de Vichy, la Région des villes d'eaux.

A 40 km de Clermont, capitale régionale et du sommet du Puy de Dôme.

A moins de 100 km du Massif du Sancy et des lacs d'Auvergne.

ASSUREZ les MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE TOULON

1er Concours International d'Exécution Musicale

Le Festival de Musique de Toulon organise un Concours International d'exécution musicale. En 1976, ce concours sera réservé à la TROMPETTE, ouvert aux artistes de toutes nationalités.

Le concours comprend trois épreuves :

a) Une première épreuve éliminatoire avec accompagnement de piano, à huis clos, ouverte à tous les candidats régulièrement inscrits ;

b) Une deuxième épreuve éliminatoire publique, avec accompagnement d'orgue, pour les candidats retenus après la première épreuve ;

c) Une épreuve finale publique, avec accompagnement d'orchestre de chambre, pour les candidats retenus après la seconde épreuve.

Une œuvre originale sera spécialement composée pour cette épreuve.

Le Comité d'Organisation du Concours décernera 3 Prix

1er Prix : 10.000 F
2ème Prix : 6.500 F
3ème Prix : 3.500 F.

Le règlement du concours sera envoyé à chaque candidat, sur demande adressée au : Secrétaire du C.I.E.M., Festival de Musique de Toulon, Palais de la Bourse, av. J.-Moulin, 83100 Toulon (France).

Date limite des inscriptions : 1er mars 1976.

FORMAT POCHE • 208 PAGES • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

MERLIN

la flûte soprano scolaire

PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne
Simple perforation

BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez



ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
LEDUC Tél. 260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

A proximité de la rivière La Sioule avec ses fameuses gorges (Chouvigny) et ses viaducs (Rouxat - Les Fades). Gannat offre à ses visiteurs un important patrimoine historique : deux églises des XI^e et XII^e siècles ; l'ancien château du XII^e siècle et deux musées.

Gannat c'est aussi un Centre de vacances et la Halle des Gourmets.

COTISATIONS 1976

Les cotisations sont exigibles depuis le mois d'octobre. Pour les retardataires, elles doivent être versées, dans le plus bref délai, au C.C.P. 3.36 Clermont-Ferrand ou par chèque bancaire libellé au nom de la Fédération Musicale du Centre, à adresser M. André Reclin, Président Fédéral, 2, rue Salignat 63200-Vichy.

Le montant des cotisations est inchangé : 30 Francs par société, plus un franc par Membre.

RECOMPENSES

Il est rappelé que les dossiers de récompense doivent parvenir au Président Fédéral, au plus tard le 1er juin et ce, pour la promotion de Sainte-Cécile.

Demandez tous renseignements aux Vice-présidents départementaux (pour la Creuse, la Corrèze et la Nièvre) et au Président Fédéral, pour l'Allier.

ASSURANCES

En ce qui concerne les assurances, qui partent du 1er octobre, prière de s'adresser, pour tous renseignements, à M. Desgouffre, trésorier-général adjoint, 27, rue de Paris, 63000-Moulins.

EXAMENS D'ELEVES

Comme chaque année, les demandes doivent parvenir aux vice-présidents départementaux, au plus tard le 15 mars. Les morceaux imposés ont paru dans le journal confédéral No 285 de novembre dernier.

FETE FEDERALE ET CONGRES 1976

Ainsi qu'il en a été décidé lors de notre dernière assemblée générale de Dun-le-Palestel, notre Fête Fédérale et notre Congrès 1976 se tiendront à Gannat (Allier), les 6 et 7 juin prochains, à l'occasion du Concours National de Musique organisé par cette Ville.

Nous souhaitons une participation massive de nos sociétés fédérées à ces manifestations qui se dérouleront pendant les fêtes de Pentecôte.

Le Président Fédéral
André RELIN

ALLIER

Les Fêtes de Sainte Cécile

Bellerive-sur-Allier, 30 novembre

Dimanche, la Société Musicale de Bellerive fête sa patronne sainte Cécile. C'est par un défilé en ville que les musiciens commencent cette journée, puis ils se rendent à l'église où l'abbé Polx, curé de Bellerive, célèbre une messe à leur intention. Au cours de celle-ci, la société se fit entendre en interprétant de magistrale façon « Dans la cité du roi David » de Gaubert ; « Choral 82 et 133 » de J.-S. Bach ; « Juke » de Gounod et « Pompe et circonstance » d'Elgar. Edu, sous la baguette de l'excellent chef M. Jean Erard.

Autour du président Ressot et des membres du bureau nous avons noté la présence de M. Bidet, président de la Société Musicale de Vichy, et de Mme veuve Métot, épouse du regretté président disparu.

M. l'abbé Poix accueillait la Société Musicale et dit sa joie de recevoir chaque année, à l'occasion de la Sainte-Cécile, nos musiciens. « Malheureusement, dit-il, cette joie, cette année, est teintée de tristesse avec la disparition de M. Métot ». A l'issue de la messe, il offrait, salle paroissiale, un vin d'honneur aux musiciens. Au cours de son allocution de bienvenue, il évoqua le souvenir du président Métot et demanda d'observer une minute de silence. Il souhaita la bienvenue au sein de la société du président Ressot.

Les musiciens parcoururent ensuite les principales artères de la ville en jouant quelques morceaux de choix, puis se rendirent au restaurant « Le Chateaubriand », où avait lieu le traditionnel banquet de la Sainte-Cécile.

A la table d'honneur, autour des personnalités déjà citées, s'étaient joints MM. Pierre Corniou, maire et conseiller général, et Mme ; Mandet, président d'honneur ; l'abbé Polx ; M. Cordier, du conseil d'administration ; Louis Charvin, représentant le capitaine Babou, du corps des sapeurs-pompiers ; Erard, chef de musique, et Mme, etc...

Au cours de ces agapes, M. Erard procédait à la remise des diplômes de la Fédération Musicale du Centre à plusieurs musiciens sous les applaudissements.

(La Montagne 2-12-1975)

Cusset, Concert de « La Semeuse » du 21 novembre

Les musiciens de l'Harmonie « La Semeuse » ont offert à leur sainte patronne Cécile et à tous les mélomanes cussetois un magnifique concert, vendredi soir à la salle du Chambon.

Le programme varié et étudié avec soin par les dirigeants de la société et, bien sûr, par M. Bouillier, qui officiait à la baguette avec beaucoup d'autorité, sut satisfaire tout le monde.

Pour débiter, comme de coutume, « La Semeuse » présente un défilé, avec tambours, clairons et trompette de cavalerie, de F.-P. Loup ; « Royal Languedoc ». Le ton était donné.

Changeant de genre, ce fut une excellente ouverture de Boieldieu ; « Le nouveau seigneur du village », qui poursuit ce concert, puis un « Concerto pour quatre clarinettes principales », de G. Wetge.

Les interprétations des clarinettes solistes : Mariotti Dominique, Bardin Jolette, Faure Françoise et Geneste Jean-Noël ; fut très appréciée par le public.

Du concert à Walt Disney, il y a un pas de géant que les musiciens de « La Semeuse » franchirent allégrement, puisqu'ils continuèrent par une fantaisie de F. Churchill : « Blanche Neige et les sept nains ». Si Disneyland est réputé pour ses jeux d'enfants et par, bien sûr, tout le petit monde de Disney, Vincent Scotto l'est aussi dans un autre genre. Et pour rendre hommage à cette incomparable auteur-compositeur méridional, « La Semeuse » enchaîna avec une « surprise party » chez Vincent Scotto avec Joan Jacquot, trombone solo, et Louis Charpotier, trompette solo.

Du monde de Scotto à celui de la valse, seul un pas de danse ne pouvait empêcher cette excellente interprétation de « Pomme », de Waldteufel. Enfin, une clôture magnifique avec la fanfare : « Sur le Rhin ».

Si ce concert s'était ouvert sur le Sud-Ouest et le Languedoc, il se refermait sur l'Est et le Rhin. Mais seuls les Cussetois avaient eu le privilège d'écouter leurs musiciens et le présentateur habituel Marcel Gérard.

Parmi les spectateurs, on notait la présence de MM. Rabinau, sénateur-maire, et Mme ; Fourrier, maire adjoint, et Mme ; Houlliez, et Mme ; Aurère, conseiller municipal et président de « La Semeuse » ; Mme Gaudon, conseiller municipal, etc...

Au cours de l'entracte, des médailles et des diplômes furent remis à des musiciens ainsi qu'aux élèves les plus studieux de l'école de musique.

DIOU, 23 novembre

Dimanche dernier, Diou et sa fanfare célébraient dans l'allégresse la sainte patronne des musiciens, Sainte Cécile. Un hôte de marque en la personne de M. Reclin, directeur de l'Harmonie de Vichy, président de la Fédération musicale du Centre, tout récent vice-président de la Confédération musicale de France, qu'accompagnait son épouse, présidait cette sympathique ma-

nifestation. C'était tout d'abord le messe dite par M. l'abbé Genest, curé de la paroisse, puis le défilé dans les rues du bourg et enfin, pour clore cette matinée, le vin d'honneur au Café du Centre.

Mais la Sainte-Cécile, pour les musiciens de la fanfare de Diou, n'était pas pour autant achevée et c'est dans la salle des fêtes de la fanfare qu'allait se prolonger cette manifestation, au demeurant fort sympathique.

Autour d'une table dressée en fer à cheval, quelques 80 convives prenaient place pour le banquet traditionnel, préparé par le toujours jeune M. Jaillot.

A la table d'honneur, on notait la présence de M. et Mme Reclin, du président en exercice, M. Bernachet et madame ; du chef de musique, M. Henri Labussière et madame ; de M. et Mme Etienne (trésorier) et du vétérinaire M. Piroche, âgé de 85 ans, le doyen de cette merveilleuse société de musique.

Plus loin, on apercevait M. et Mme Mascarelli, chargé plus spécialement des cours de solfège, donc de former des jeunes garçons et filles qui, après le dessert, allaient être récompensés pour leur mérite en matière de leçons musicales et de leur adaptation à jouer de certains instruments. M. le maire de Diou, convié à cette manifestation, retenu par d'autres charges, s'était fait excuser. Mais, si la joie de ce beau jour était dans tous les cœurs, un pensio serone n'en était pas moins accordée à la mémoire de M. Morin, président d'honneur de la fanfare, décédé voici quelques mois.

Puis le président Bernachet avouait sa grande satisfaction d'avoir à cette table le président Reclin. Celui-ci, très touché de cette marque de sympathie, remerciait à son tour tous les dirigeants de la fanfare de Diou, rappelant, par là, que Diou n'était pas loin de son pays natal, puisque né à Souvigny, où il entra à la fanfare locale alors qu'il était encore jeune garçon. Il mesurait ainsi le chemin parcouru, passant par le conservatoire national pour arriver aux hautes fonctions qu'il présida actuellement.

Mais son allocution fut axée surtout vers l'éducation musicale des jeunes, qui malheureusement ne poursuivent pas très souvent, par suite de départ, de mutation dans la vie familiale, ce chemin qu'on leur a tracé. Il s'arrêta complaisamment sur le sort des épouses dont les maris devaient deux ou trois fois la semaine aller aux répétitions et, pour certaines d'entre elles, c'était une forme de sacrifice moral.

Puis il parla de ces sociétés musicales qui s'accrochent pour survivre, mais dont certaines, hélas, sont vouées, dans les années à venir, à une complète disparition, faute d'exécutants. Avec la fanfare de Diou, dire-t-il, en substance, ce problème n'existe pas. La parfaite coordination d'idées de votre groupe, l'apostolat de certains de vos dirigeants envers les jeunes font que votre société de musique sera encore longtemps représentative sur le plan départemental. Très chaleureusement applaudi, le président Reclin passait au chapitre des récompenses et c'est ainsi que M. Touillon se voyait remettre une distinction pour vingt années de présence au sein de cette formation.

Enfin, c'était le tour des jeunes garçons et filles de recevoir, sur la scène de cette magnifique salle des fêtes, leurs diplômes obtenus en juin dernier, au cours des auditions qui justement se déroulaient en présence du président Reclin. Etaient donc diplômés pour la circonstance, Mlles Marie-Claude Mouron, Florence Lavocat, Françoise Picot, Patricia Lavocat, Sylvie Goichot, Michèle Minet et Martine Dupont. Chez les messieurs : Philippe Minet, Jean-Louis Michaud, Luc et Pierrick Baffier, Gilles Mascarelli et Jean-Marc Collistr.

Animée par un groupe de jeunes garçons, la soirée s'achevait dans une excellente ambiance où chacun avait été heureux de se retrouver au sein de cette grande famille de la musique qui représente la fanfare de Diou.

MOULINS, 30 novembre

La Sainte-Cécile moulinoise est toujours célébrée avec cœur et talent, chaque année, par notre Harmonie municipale, qui donne, à cette occasion, un concert d'une telle qualité que l'on peut se réjouir à chaque fois des progrès supplémentaires, d'une délicatesse d'exécution, d'un allant vers la pure beauté musicale qui émeut.

Les musiciens de la Lyre Moulinoise, de la batterie, ceux de l'orchestre symphonique, placés sous la direction de M. Emile Fossé avec les choristes de la chorale Saint-Nicolas, ont encore, dimanche, brillamment fait leur sainte patronne en la basilique-cathédrale, en présence d'une très nombreuse assistance.

La grand-messe, tandis qu'officiait M. le chanoine Ruffaud, archiprêtre de la cathédrale, fut illustrée magnifiquement, les œuvres choisies par M. Fossé apportant à cette célébration une résonance à la fois douce et majestueuse.

Quel beau concert au cœur de notre capitale et de sa province !

Nous ne saurions trop dire ici nos remerciements et nos encouragements à ces passionnés de la musique.

Le programme de cette fête annuelle de Sainte-Cécile fut, en effet, des plus riches et, comme nous l'avons dit hier en quelques mots, fut interprété par un ensemble de 130 exécutants emportés dans un élan unanime et généreux.

Après le « Larghetto », de Beethoven, ce fut la divine « Pavane pour une Infante défunte », de Maurice Ravel, par l'orchestre symphonique, avec, pour solistes, Daniel Catalanotti, au cor, et Martine Gilliet, au piano, tous deux étant professeurs au Conservatoire.

Nous félicitâmes ensuite la « Prière d'Elizabeth », de Tannhäuser, de Richard Wagner qui mit en valeur le merveilleux talent du soprano de Danielle Fontanille, également professeur au Conservatoire.

La création No 11, de J. Haydn, pour chœurs et orchestre, devait clore ce concert symphonique et qui, sous les voûtes de la cathédrale, fut étonnant. Dans son honnête, M. le chanoine

Ruffaud sut traduire, à travers cet art, toute la nécessité et la grâce de la communication des hommes et des esprits. En un propos sobre et touchant, il exprima ainsi l'élan chrétien qui réchauffe au sein de la société.

Après un défilé de l'Harmonie municipale en ville — c'est aussi la tradition de Sainte-Cécile — tous les participants et les personnalités locales et départementales — M. Jean Cluzel, sénateur, président du Conseil général, assistait au concert à la cathédrale — se rendirent à l'Hôtel de Paris pour le banquet, non moins traditionnel.

Là, au dessert M. Emile Fossé, directeur de la Lyre Moulinoise et du Conservatoire municipal de musique, en présence de M. Hector Rolland, député-maire de Moulins ; ses adjoints, dont le docteur Denis, penché particulièrement sur les Beaux Arts ; plusieurs conseillers municipaux ; M. Pigot, ancien maire de Moulins, dont une salle de l'école de musique porte le nom ; M. Rolland, président de la Fédération musicale du Centre, vice-président de la Confédération Musicale de France, et de bien d'autres notabilités, fit un brillant discours pour évoquer G. Fauré et Maurice Ravel dont la « Pavane » était si exquisément au programme de l'audition du matin.

Puis le docteur Denis donna la parole à M. Rolland, député-maire.

M. Rolland, député-maire, exprima tout d'abord son grand regret de n'avoir pu entendre le concert du matin, en raison de ses obligations.

M. Rolland ajouta : « Je ne peux m'empêcher de voir un symbole dans ce retour annuel de la fête de la musique au début de l'hiver, car tout se replie, nature et gens vers l'intérieur. La musique ainsi participe à ce refuge devant les rigueurs extrêmes. Comme l'hiver permet à la nature le repos et la maturation, la musique permet à l'homme la réflexion et la détente. Mais l'hiver précède et prépare l'explosion du printemps. Parallèlement, la musique enrichit la vie intérieure et s'épanouit dans la communication avec un auteur et un public.

Ajoutant que les médailles qu'il allait remettre étaient un signe de gratitude envers les musiciens, M. le Député-Maire assura ceux-ci que, dès la prochaine rentrée, la municipalité espère mettre à leur disposition un local plus vaste et mieux adapté que l'actuelle Université populaire.

Faisant l'éloge de M. Plumet, « homme au grand cœur, homme d'un grand dévouement, homme calme, écoutant au silence », M. Rolland, président de la Fédération Musicale du Centre, avant de remettre la médaille d'or de la Confédération Musicale de France à l'ancien président de l'Amicale des musiciens de l'Harmonie municipale, rappela tout ce qu'il avait fait en faveur de la musique à Moulins et au-delà.

Le président Reclin procéda alors à la remise de distinction sous les applaudissements, tandis que Mme Plumet se voyait offrir des fleurs.

LES DECORES

Les récompenses suivantes ont été décernées par la Confédération Musicale de France :

MEDAILLE D'OR. — M. Plumet Fernand, pour services rendus à l'œuvre fédérale et confédérale.

MEDAILLE D'OR (pour 40 à 52 années de service). — MM. Garnier Charles, Villeneuve Paul, Duclairoir Henri, Girard Félix, Chêne Auguste, Dutarte René, Dutarte Henri, Héraud Jacques, Picard Paul, Liégeois Piroche.

MEDAILLE DES VETERANS (55 ans de service). — M. Audin Pierre.

MEDAILLE D'ARGENT (30 à 35 ans de service). — MM. Bazola Jean, Dupré Raymond, Myterbale Jacky.

MEDAILLE DE BRONZE (20 à 27 ans de service). — MM. Billiet Serge, Mercier Marcel, Desles Henri, Chambonnet Jean.

Récompenses décernées par la Fédération des Sociétés Musicales du Centre :

DIPLOME ET MEDAILLE D'ARGENT (15 à 18 ans de service). — MM. Parguel Gérard, Pottier Jean-Pierre, Riblier Jean-Claude.

DIPLOME ET INSIGNE DU JEUNE MUSICIEN (5 à 6 ans de service). — MM. Boulon Jean-Luc, Bruno Gérard, Imbert Michel.

A tous nos félicitations.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES, 23 novembre

Comme il est de tradition, l'Indépendante a célébré Sainte-Cécile, dimanche dernier. Après le rassemblement qui eut lieu salle Auguste-Geneste, les musiciens se rendirent à l'église afin d'assister à l'office religieux. Au cours de celui-ci, l'Indépendante interpréta sous les ordres de son chef Gaston Bourrasot, des œuvres de Gounod, Bach et Offenbach tandis que la batterie effectuait la sonnerie « Au Champ » lors de l'élévation.

Nos musiciens défilèrent ensuite à travers les rues de la ville avant de se rendre salle Auguste-Geneste pour la remise des décorations et le vin d'honneur.

M. Raynaud, vice-président, félicita les musiciens pour leurs brillantes prestations et remercia les personnalités présentes : M. Bohat, maire adjoint, représentant M. Bertucat, maire, empêché ; M. Gabrat, chef de gare ; M. Besson, président de l'UAICF.

M. Bohat, après avoir excusé M. Bertucat, assura à l'Indépendante le témoignage de la municipalité. Puis MM. Freynet, Moral Besson et Bourrasot procédèrent à la remise de décorations.

La médaille de bronze de la Confédération musicale de France était attribuée à MM. Roger Chaucolon, Gilbert Alleyral, Joseph Vancisse, André Ruffaut, Jean Farat, René Mutet, Jean Teyssoit et Raymond Barjaud. La médaille d'argent de la Confédération musicale de France était ensuite épinglée sur la poitrine de MM. Louis Brunet et André Maillot et Henri Jobert.

La médaille d'or de la Confédération musicale de France était enfin remise à MM. Louis Gamo et Maurice Mal-

brunet. MM. Léon Métonier et Henri Jobert recevaient ensuite la médaille du Mérite civique, alors que la médaille des Arts, Sciences et Lettres était remise à M. Guy Bonnet, président de l'Indépendante.

(La Montagne, 25-11-75.)

VICHY, Société Musicale, 23 novembre

Bien qu'agée de 112 ans, notre doyen, la Société Musicale, n'a pas perdu la mémoire, et chaque année suivant la tradition, elle fête sa patronne : sainte Cécile avec les fastes habituels.

La Société musicale au grand complet assiaté dimanche matin à une messe en l'église Jeanne-d'Arc puis défila à travers les différentes artères de la ville pour se rendre à sa salle de répétitions pour une réception officielle au cours de laquelle des médailles et diplômes de la Confédération musicale allaient être remis à des membres de la Société.

LES PERSONNALITES

M. Bidet, nouveau président, entouré des membres du bureau, parmi lesquels on remarquait le doyen toujours très alerte M. Gaston Pauchet ; M. Erard, chef de musique, et Gérard, sous-chef de musique, recevait MM. Kellor, sous-préfet ; le docteur Lacarin, maire et conseiller général, accompagné de MM. Ourceyre, maire adjoint ; Girou, Martel-gner, adjoints ; Mlle Contoux et M. Bignon, conseillers municipaux ; M. Barbelot, secrétaire général du comité des fêtes.

On notait également la présence de MM. Frélatre, conseiller général ; commandant Tallon gestionnaire de l'hôpital thermal des armées ; Carré, président et Duteriez, directeur de la Symphonie Vichyssoise ; Bouillier, chef de la Semeuse de Cusset.

LES ALLOCUTIONS

Le président Bidet, après avoir demandé une minute de silence à la mémoire des membres de la Société Musicale disparus au cours de l'année ; MM. le « capitaine » Métot, le très dévoué président ; MM. Louis Maridet, sociétaire et administrateur ; Léon Bouvet, sociétaire et administrateur ; René Mancel, sociétaire ; Henri Leroy, sociétaire ; se félicita de l'excellente ambiance qui règne au sein de la société qui comprend de nombreux éléments jeunes qu'elle a formés à son école de musique, efforts qui seront poursuivis ; il assura tous les anciens de la profonde estime que la Société musicale leur porte pour leur assiduité, leurs qualités et leur dévouement et dit le plaisir qu'il aura de leur remettre des médailles. Il félicita MM. Erard et Gérard pour leur compétence, que ce soit à l'école de musique de Bellerive ou de la Société musicale.

M. Bidet précisa qu'il poursuivra l'œuvre de ses prédécesseurs bien secondés par tous les dirigeants et tous les sociétaires « qui ont conscience que le prestige de la société repose sur chacun d'eux en particulier. En terminant, M. Bidet assura la ville de Vichy de son entier dévouement en la remerciant de son aide financière, et la ville de Bellerive « grâce à laquelle a pu être créée l'école de musique, pépinière de nos deux sociétés ».

M. le docteur Lacarin rappela la nésante personnalité du président Métot dit le salut la veuve, présente à la cérémonie, et félicita M. Bidet d'avoir pris les rênes de cette magnifique entreprise et vous devez réussir comme votre prédécesseur pour que la Société musicale demeure un des plus beaux fleurons de notre cité ».

M. Frélatre après avoir complimenté M. Bidet d'assurer la pérennité de la Société musicale, mit l'accent sur l'importance de l'art populaire en province où il y a davantage d'émitté et de chaleur humaine qu'à Paris, et dit qu'il doit se sentir bien rendu compte les habitants de la capitale puisque dans notre nouvelle civilisation, pour la première fois depuis un demi-siècle « la province ne monte plus à Paris, c'est le contraire qui se produit ». Il complimenta la Société musicale qui, avec d'autres associations, « permet à Vichy d'être une parfaite ville de province avec une vie équilibrée ».

DIPLOMES ET MEDAILLES

Puis M. Bidet donna lecture de la liste suivante des membres de la « Musicale » qui ont obtenu des récompenses :

Médaille de vétéran (or avec étoile). — Après 70 ans d'âge : M. Alexis Trapeau.

Médaille de vétéran (or). — Après 65 ans d'âge (à titre posthume) : M. Louis Maridet, qui fut remis à sa veuve.

Médaille d'honneur (or). — Après 40 ans d'activité musicale : MM. Gaston Malet et Roger Mugnier.

Médaille d'honneur (argent). — Après 30 ans d'activité musicale : M. Roger Lété.

Médaille d'honneur (bronze). — Après 30 ans d'activité musicale : M. Jean Cavalli.

Médaille d'honneur (bronze). — Après 20 ans d'activité musicale : M. Stéphane Lukaczewicz.

Médaille d'argent (F.M.C.). — Après 20 ans d'activité musicale : M. Jean Cavalli.

Médaille d'argent (F.M.C.). — Après 15 ans d'activité musicale : M. Yves Fourmel.

Diplôme du jeune musicien (F.M.C.). — Pour 5 ans d'activité musicale : M. Christian Lauron.

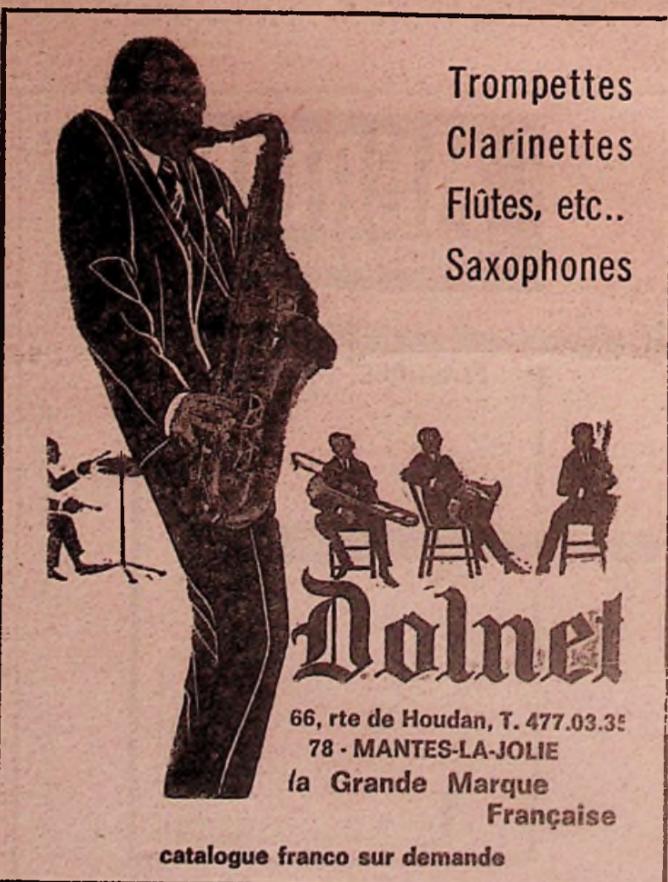
LE NOUVEAU BUREAU

A la suite de l'élection de M. Bidet à la présidence, le nouveau bureau est ainsi composé :

Président : M. Jean Bidet ; vice-présidents (ordre alphabétique) : MM. Henri Berger, René Geneste, Louis Rey, André Vincent ; directeur : M. Jean Erard ; sous-directeur : M. Marcel Gérard ; secrétaire général : M. Roger Mugnier ; secrétaire adjoint : M. Jean Chavennon ; trésorier général : M. Jean-Louis Martin ; trésorier adjoint : M. J.-Claude Martin.

Comité d'honneur. Président : M. Paul Vertouy ; vice-président : M. Gaston Pauchet ; membres : MM. Pierre Champagnon, Georges Papan, René Péronnet, Pierre Rambert, Raphaël Tondoro.

(La Montagne, 25-11-1975.)



Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française
catalogue franco sur demande

CREUSE

DUN-LE-PALESTEL

L'Entente Musicale a Fêté Sainte-Cécile

Bonne journée pour notre Société musicale, dimanche 23 novembre. Le matin, l'Entente Musicale participait à la messe de 10 h. 30, en présence d'une nombreuse assistance et aux côtés des gardiennes de la Brigade qui fêtaient sainte Geneviève.

M. l'abbé Chausso ne manqua pas d'ailleurs de féliciter les uns et les autres et commenta une lettre des évêques de France pour une meilleure justice sociale.

Au cours de cette messe, l'Entente aux éléments bien disposés dans le chœur même de l'église et sous la direction avisée du chef Auguste Poulteau interpréta, tout d'abord le « Troisième Air » de la Symphonie de De La Lande, les trompettes saluant ainsi l'entrée de l'Offertoire, puis l'« Andante » pour tuba, de J. Barat, qui permit d'apprécier le talent prometteur de Philippe Poulteau, élève au Conservatoire de Limoges et qui va partir sous les drapeaux, dans la musique comme il se doit.

Jean Minier et Marcel Chanton détaillèrent ensuite avec beaucoup de sensibilité un duo pour grande flûte et clarinette, extrait d'une œuvre de Mozart. La Prière Universelle fut ponctuée par le Verset « Sous l'Habit du Mendiant » et la phrase musicale : « Prends pitié de nous Seigneur ».

Remarquable improvisation en fond sonore d'Albert Lerouge au saxophone alto pendant les prières de l'Offertoire. L'élevation fut saluée par les claires sonneries des trompettes accompagnées par trombones et basses, des « Fanfares Royales » de Lullu.

Pendant la Communion, Jean Minier particulièrement soutenu par l'Harmonie, donna la primeur d'une transposition du « Concerto en ut » de Vivaldi pour piccolo (petit flûte), large tour à tour ample ou vif.

Et à la satisfaction générale, ce fut pour terminer la « célèbre » (c'est son nom) Marche Militaire, de Franz Schubert, enlevée avec beaucoup de panache.

Les musiciens se rendirent après la messe au cimetière, où dans un brouillard glacé ils se recueillirent devant les tombes de Fernand Poulteau et des camarades disparus. Le soleil revenait pour le défilé par les rues de la ville et chacun se hâta de gagner l'Hôtel Joly où une table de 80 couverts attendait musiciens et amis de la musique.

Au dessert, le président de l'Espérance Dumoise, Charles Gogué, dit sa joie de se retrouver entouré des siens et il rappela le succès du Festival du 27 juillet présidé par le président André Reilin : « Qu'il me suffise de dire que le soleil brillait, le ciel combinait et que 1.500 personnes assistèrent aux concerts l'après-midi, et 2.000 applaudirent la soirée de gala dans le parc somptueux de La Font-Martin. Nous devons bien à tous nos artistes d'Angoulême, Dun, la Soterraine, notamment aux majorités, et à la Musikverein de Bernhausen, un grand coup de chapeau ! »

Puis Pierre DELILLE, maire-adjoint, exprima le souhait de revivre une autre fois une journée de musique populaire avec un programme pour l'Entente des airs connus. Le chef Auguste Poulteau donna des appréciations plus techniques et le président Doffay conclut en accueillant l'Entente et l'amitié unit tous les musiciens.

NIEVRE

Georges CHAMPAULT, Secrétaire Départemental de la Fédération Musicale du Centre, honoré par la S.A.C.E.M. et la Municipalité de Fouchambault

Notre ami Georges Champault avait été admis à la S.A.C.E.M. le 17 avril 1925. Pour fêter ses 50 années de présence et d'activités musicales, cette société a fait graver une médaille qui lui a été remise, ainsi qu'à seulement dix autres récipiendaires pour toute la France, le 22 mai dernier, par le président Henri Contet. La presse parisienne, la télévision et les journaux locaux en ont parlé.

La municipalité de Fouchambault cité dans laquelle réside notre ami et où il est directeur du Cercle Symphonique, a tenu à marquer également cette distinction en organisant une réception à laquelle assistaient MM. Besson, conseiller général et maire ; Bonnot, conseiller général et adjoint au maire, les conseillers municipaux, le président du Cercle Symphonique, les membres du Conseil d'administration et de nombreux musiciens qui avaient ainsi voulu rendre hommage à celui qui, si longtemps, avait participé à la vie musicale de cette belle cité ouvrière.

M. Julien, président de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre et vice-président de la Fédération musicale du Centre, excusé puisqu'assistant à une réunion de présidents de fédérations à Dijon, avait tenu, lui aussi, à féliciter son ami Champault pour la distinction particulièrement remarquable dont il venait d'être l'objet.

CHAMPAGNE ET MEUSE

DORMANS (Marne)

Fête de Sainte-Cécile à la Musique Municipale, le 23 novembre 1975

Faisant honneur à leur réputation de discipline et d'élégance, c'est par un défilé à travers le village que Majorettes, Batterie-Fanfare et Musiciens de la Musique Municipale commencent leur première manifestation de cette journée.

A l'église Saint-Hippolyte, où était

célébrée la Messe Solennelle la Société sous la baguette de leur Directeur Marcel Menut, interprétait La Marche du Sacre du Prophète de Meyerbeer, l'Ave Maria de Schubert, l'Hymne à la Nuit de Rameau et la Marche du Régiment Préobrajensky.

Les quelques 80 exécutants, auxquels s'étaient joints parents et amis invités et officiels, se retrouvaient à la salle de fêtes pour le vin d'honneur. Ce fut l'occasion pour M. Courrier, député de se trouver dans la sympathique cité de Dormans, de dire sa joie renouvelée de Dormans. Il souligna que la solidarité des musiciens au sein d'une société était un exemple dans l'époque difficile que nous traversons, exemple qui peut-être profitable à tous si nous savons en tirer les conséquences.

A l'issue du repas, M. Marty, sous-préfet d'Épernay, remarqua que si tout n'allait pas aussi bien qu'on dit, tout n'allait pas aussi mal que certains veulent faire croire. Il poursuivait en demandant de ne pas être des optimistes béats et de penser que la liberté ne doit pas permettre de s'exprimer en onemi de la liberté.

Le Président Rannpont énuméra les nombreuses sorties de 1975, félicita toutes les bonnes volontés qui permirent la réussite du festival, remercia tous ceux qui aidèrent de multiples façons la société et demanda à tous les membres de la société de persévérer dans leurs efforts.

Étaient présents à cette journée, M. Marty, sous-préfet d'Épernay, M. Courrier député de la Marne, M. Houllmont, vice-président de la Fédération, M. Maucclair, Président de l'Union Musicale, MM. Fournier et Masson, directeur et sous-directeur de la Société Philharmonique de Champagne.

CHARENTE

SANCTA CAECILIA ORA PRO NOBIS !

L'an dernier, à cette même époque, j'écrivais qu'il était difficile de sortir des sentiers battus pour relater une fête de Sainte-Cécile. Cette année, je me retrouve devant cette même difficulté et il en sera ainsi ad vitam aeternam car on ne change pas les traditions.

Ora pro nobis ! ont demandé à sainte Cécile les musiciens de la Lyre Municipale d'Angoulême qui, ce 23 novembre fêtaient leur sainte patronne en un lieu devenu immuable : l'Église Saint-Jacques de l'Hommeau.

Roger Coitoux, directeur de notre société, avait, selon son habitude, choisi un programme qui s'insérait parfaitement dans le rite religieux : l'arrivée des personnalités officielles dans la nef en même temps que celle de l'officiant dans le chœur, étaient saluées par l'« Entrée », extrait de « Messe de Sainte Cécile », de M. Boucard. Disons tout de suite que cette œuvre, d'une construction classique, convient fort bien à une musique d'harmonie pour laquelle elle a été écrite ; ses lignes mélodiques, sa richesse d'accords sont bien en place, et une musique équilibrée peut jouer cette œuvre sans difficulté et adaptée à un lieu de prière. Musiciens et fidèles ont su l'apprécier.

Pour l'Offertoire, c'est le prologue, extrait de « Vallée de la Credoigne » (ouverture de M. Morlat et M. Lasalmonie) qui avait été retenu. Bien que n'ayant pas, à proprement parler, un caractère religieux, ce prologue est à sa place pour annoncer le sacrifice qui va s'accomplir tout à l'heure : ce calme, qui précède à quelque chose de grandiose, à peine troublé par le bruit léger de l'eau en cascade ; cette sube d'un matin de printemps qui se lève sur la vallée de la Credoigne ; ce ruisseau à peine ridé par le vent discret qui se faufile dans la feuillée ; il n'en fallait pas plus aux auteurs pour transformer cet ensemble naturel en un hymne à la nature qui, soutenu par un chant grave, était aussi un hymne au Créateur et invitait les fidèles au recueillement.

La Communion, instant où les âmes exemptes d'agitation s'apprentent à recevoir le Sacrement de l'Eucharistie, était accompagnée d'une œuvre écrite par M. Lasalmonie et dirigée par l'auteur : « Sérénité ». Titre évocateur de

paix, de douceur, de tranquillité, ce morceau a été composé en l'honneur de la fête de Sainte-Cécile et joué pour la première fois par la Lyre Municipale d'Angoulême. D'une harmonisation moderne, cette simple page musicale a voulu être le reflet du profond amour de Sainte-Cécile pour la musique, dans la sérénité, le bonheur et l'union de tous les musiciens.

Enfin, la « Sortie » (extrait de « Messe de Sainte-Cécile » de M. Boucard). De bonne facture, comme d'ailleurs toute l'œuvre de M. Boucard, cet extrait, soulignant non seulement le triomphe des Saints mais aussi celui de la musique, était l'ite missa est qui invitait les fidèles à quitter la nef.

oOo

Tradition, tradition quand tu nous tiens ! Que serait une fête de Sainte-Cécile s'il n'y avait pas le banquet ? Tout le monde connaît la réponse à cette question posée pour la...ième fois ! Toujours est-il, qu'après avoir assisté au vin d'honneur en la salle paroissiale de l'Hommeau, nos musiciens se retrouvèrent au Logis de Lunesse où M. Angel Fauconnet, président de la Lyre, attendait ses invités : M. Chiron, maire d'Angoulême entouré de quelques membres du conseil municipal ; M. Pierre Dubois, président d'honneur de la Fédération Musicale de la Charente ; les musiciens et leurs épouses. Remerciements M. Fauconnet et Mme qui s'étaient dévoués sans compter, surent organiser cette journée et l'accorder au... diapason.

A l'issue du repas, M. le maire et M. Dubois remirent les récompenses de la « Promotion Sainte-Cécile 1975 » dont voici le palmarès :

Récompenses décernées par le Secrétaire à la Culture : médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales à M. Marcel Lasalmonie.

Récompenses décernées par la Confédération Musicale de France : médaille des vétérans à M. René Ratier, 51 ans d'activité, et M. Guy Chevallier, 53 ans d'activité. — Médaille d'argent à M. Jean Mazeau, 34 ans d'activité.

Récompenses décernées par la Fédération Musicale de la Charente : médaille fédérale à M. Michel Dumas, 16 ans d'activité et M. Michel Vergnaud, 15 ans d'activité.

M. Henri Mazeau, secrétaire général de la Fédération Musicale de la Charente et trésorier de la Lyre Municipale d'Angoulême, a reçu des mains de M. Marcel Lasalmonie, la Croix d'Officier du Mérite et Dévouement Français.

H. M.

NECROLOGIE

Il n'est pas d'année, hélas, où nous n'ayons à déplorer le décès d'un certain nombre de membres de nos sociétés musicales et, malheureusement, des pierres noires ont jalonné notre route en 1975.

Bon nombre de nos musiciens sont frappés en pleine activité bien qu'ils aient atteint parfois un âge déjà avancé. D'autres, par contre, ont été contrainsts contre leur gré — souvent par la maladie — d'abandonner leur participation active, mais sont restés des dévoués fidèles de la cause qui nous est chère, celle de la musique, et des amis fervents de nos sociétés populaires.

Dans ce dernier cas se situent deux disparitions marquantes au sein de la Fédération Musicale de la Charente.

Au cours du premier semestre, la société musicale municipale de Comblons a rendu un dernier hommage à M. Sylvain Rampenoux qui assumait de longues années durant la direction de la société. En plus de cette direction, le défunt avait longtemps animé les manifestations et réjouissances dans toute la région. Aussi est-ce une nombreuse assistance qui s'était jointe à l'importante délégation de musiciens pour accompagner le défunt à sa dernière demeure.

Durant le second semestre s'éteignait M. René Mercier, de Cognac, dont les dernières années furent affligées par une santé chancelante.

Élève de M. Augustin Bruniaud, il fut très jeune et jusqu'à l'adolescence un fervent de l'Harmonie des « Ecoles de Cognac ».

Puis, après un passage à la Société Philharmonique de Cognac, il quitta définitivement l'Harmonie pour la Batterie.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

FRANCHE-COMTE ET TERRITOIRE DE BELFORT Fête de l'Amitié 1975

La Fête de « l'Amitié 1975 » s'est déroulée le jeudi de l'Ascension 8 mai, sur la magnifique place de Breurey-lès-Favery.

Présidée par M. Vriez, président de la Fédération, assisté de M. Bagnol, secrétaire général, organisée par la Fanfare locale qui faisait le centenaire de sa création : président, M. Robert Lionnet ; directeur, M. Fernand Petitguillaumo. Ce fut une réussite, tant sur le plan musical que du point de vue de l'organisation et du succès populaire, 16 sociétés participèrent aux défilés et au concert qui suivit.

Bravo à l'Harmonie de l'Amicale des chefs et sous-chefs de la Haute-Saône qui nous gratifia de deux excellents morceaux de son répertoire dirigés par M. Garaffi : Ouverture du Calife de Bagdad et Sélection sur l'Auberge du Cheval Blanc. Cette très bonne journée se termina par les deux morceaux d'ensemble exécutés par les 550 musiciens présents : Défilé des Bataillons et la Marseillaise.

Le Festival des Quatre-Vallées

Le Festival des Quatre-Vallées organisé par la Fanfare « La Concorde » de Marnay s'est déroulé fastueusement dans cette localité le dimanche 29 juin.

A 10 h. 30 avait lieu la réception des autorités ; ensuite défilé de « La Concorde » et cérémonie au monument aux morts.

Un apéritif-concert fort bien réussi était donné par la Fanfare de Marnay. Dans l'après-midi, après un défilé général des 12 sociétés participantes, le Festival des Quatre-Vallées qui se tenait dans le parc des écoles de Marnay, bruyant, dynamique, coloré, a montré de ses flonflons une cité pittoresque, accueillante où tout respirait la gaieté. Ce Festival, honoré de la présence de M. Prêtre, sénateur, conseiller général du canton et de M. le maire de Marnay qui sont à remercier pour l'intérêt qu'ils attachent à la Fanfare « Concorde » de la ville, se terminait, sous la baguette de M. Camil Pochon, vice-président de la Fédération, qui représentait notre président M. G. Vriez, empêché, le morceau d'ensemble « La marche des Apprentis Marins » exécuté par les 500 musiciens présents.

ILE-DE-FRANCE

ARGENTEUIL Concert de l'Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 16 novembre dernier, l'Estudiantina d'Argenteuil donnait devant une salle comble un grand concert, à la salle Jean Vilar, en l'honneur de la municipalité et de ses membres bienfaiteurs. Mme Sanchez, MM. Ouvrard et Jullien, maires adjoints, ainsi que de nombreux conseillers municipaux, étaient présents. MM. Pin et Charolais, président et secrétaire général de

la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, retenu à Gonesse par les cérémonies de la transmission du Fanion fédéral, s'étaient excusés. Assistait également au concert une délégation de l'Orchestre à Plectre de la SNCF. M. Vandeputte, président de la SNCF, M. Mandoliniste de Courbeville ; M. Castanie, directeur de l'École municipale de musique d'Argenteuil, ainsi que de nombreuses personnalités musicales.

Le directeur de la société, M. Mario Monti, rappela d'abord au public les résultats du concours international de musique de Charnes, où l'Estudiantina obtint un premier prix ascendant avec 29 points sur 30, ce qui lui a permis d'accéder de la division d'excellence, section A, à la division d'honneur.

Le programme éclectique qui suivit montra le haut niveau de l'Estudiantina, qui comprend beaucoup de jeunes formés par la société elle-même et par l'École municipale de musique d'Argenteuil, où M. Mario Monti enseigne la mandoline et la guitare. Ce furent d'abord : Trionfo d'amore, ouverture de M. Maciocchi ; le Concerto de Giuseppe Giuliani, avec en solistes Christian Beaudette et Corinne Nicolet ; le Concerto pour flûte à bec de Baston-Wolff, avec en soliste Jean-Michel Lourdeur ; la Symphonie Haffner, de Mozart (Allégo, Andante, Minuetto, Finale), transcrite par Mario Monti.

Puis le guitariste Jean-Pierre Dubert interpréta deux œuvres de Worschoch, improvisation et Jéna Caprice. Et le baryton Jacky Vivant chanta, accompagné par l'orchestre, le récit de Piméro, extrait de Boris Gouyouov, de Menegorsky, et l'Arioso de la Vie pour la Tsar, de Glinka.

L'orchestre termina, en hommage à Maurice Ravel, par Ma Mère l'Oye, dans une orchestration de Mario Monti ; La Belle au Bois Dormant, Petit Poucet, Laidronnette, Impératrice des Pagodes, Les Atterris de la Belle et de la Bête, Le jardin féérique.

Le public fut surpris et enthousiasmé d'entendre de telles œuvres aussi bien interprétées par un orchestre à plectre, ce qui prouve que la mandoline n'est pas un instrument mineur et qu'elle devrait avoir sa place dans les Conservatoires.

CORBAIL-ESSONNES

L'Amicale des Tambours et Cloirons fête Sainte-Cécile

Fidèle à la tradition, la Batterie-Fanfare « L'Amicale des Tambours et Cloirons de Corbeil-Essonnes » a fêté Sainte-Cécile le dimanche 23 novembre dernier.

Après avoir défilé dans le centre de la ville, sous les applaudissements de la population massée le long du parcours, la Société se rendit au monument aux morts où, en présence de nombreuses personnalités, le président Saint-Juvin déposa une magnifique lyre en fleurs, cependant que la Fanfare exécutait les sonneries réglementaires et la Marseillaise. Assistait à cette cérémonie M. Maugamy, chargé de mission auprès du Préfet de l'Essonne ; Mme Leclerc, représentant le sous-préfet d'Evy-Corbail ; M. Bonnot, maire adjoint représentant le député-maire de Corbeil-Essonnes ; MM. Massuchetti et Doboz, vice-président et secrétaire général adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France ; M. et Mme Buzzy, présidents d'honneur de la société, ainsi que les présidents et porte-drapeaux des associations locales.

La Batterie-Fanfare se rendit ensuite à la cathédrale Saint-Spire, où à 11 h. fut célébrée la messe de Sainte-Cécile, au cours de laquelle la Chorale chantait les psaumes de circonstance, tandis que les musiciens de la Société interprétaient Tristesse de Chopin ; les Ave Maria de Gounod et de Schubert, et que les clairons et tambours procédaient à l'élevation de la sonnerie « Aux Cloirons ». A la fin de l'office, les musiciens reçurent une véritable ovation de la part des fidèles venus en nombre pour cette célébration dominicale à caractère exceptionnel.

Les manifestations terminées, les musiciens, les majorités et leurs familles se retrouvèrent dans la salle de la société, où fut servi un repas amical préparé par les membres du Comité des fêtes. A la fin du repas, Roland Romanelli, directeur de la Société, fit exécuter par sa formation plusieurs morceaux modernes de sa composition. Puis au son d'un orchestre de jazz composé de membres de la Société on dansa jusqu'à 20 h. et l'on se sépara en se donnant rendez-vous pour la fête familiale de la Galette des Rois.

MENNECY

L'Union Départementale de l'Essonne récompense ses meilleurs élèves

Le dimanche 9 novembre dernier, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne procédait à la distribution de récompenses aux jeunes musiciens ayant obtenu aux examens fédéraux d'avril 1975 une première mention ascendante en solfège et en instrument. Cette matinée s'est déroulée dans le cadre exceptionnel de l'École de musique de Mennecy, mise à la disposition de l'Union départementale par la direction et la municipalité.

M. Jean-Jacques Robert, maire de Mennecy, conseiller général de l'Essonne, ouvrit cette matinée par une courte allocution. Il souhaita la bienvenue à tous et retraça l'effort fait par sa municipalité et par le conseil général de l'Essonne en faveur de la culture et plus particulièrement pour le développement de la musique.

Prenant à son tour la parole, le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, invita tous les jeunes gens et jeunes filles récompensés à persévérer dans leurs efforts, pour devenir d'excellents musiciens amateurs dont nos sociétés populaires ont tant besoin.

M. Louis, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne, rappela que cette distribution de récompenses avait pour objet d'encourager les élèves les plus méritants, et expliqua que l'Union départementale avait pu prendre cette initiative grâce à



l'importante subvention reçue du conseil général de l'Escaonne qu'il remercia chaleureusement. Il procéda alors à la remise des récompenses, entouré des représentants de la Fédération, le colonel Charollais, secrétaire général, et M. Mansueti, vice-président, qui féliciteront les lauréats, dont chacun reçut un magnifique ouvrage sur la musique; ils étaient 32, et il faut espérer qu'ils seront encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour terminer on musique cette sympathique manifestation, la plus jeune de tous les lauréats, Mlle Gaudin, âgée de 7 ans, se fit entendre au piano, et le public applaudit vigoureusement son jeune talent très prometteur.

Une réception amicale, offerte par l'Union départementale aux lauréats et à leurs familles, ainsi qu'aux personnalités présentes, clôtura cette distribution des prix. À l'initiative assistaient M. Judth, maire honoraire de Menecy; M. Paul Poisson, maire de Villabé, et le représentant de Mme Rodriguez, maire de Morsang-sur-Orge.

VILLABE
Deux Concerts de l'Amicale de Villabé

La batterie-fanfare « L'Amicale de Villabé » et son école de musique ont donné les 16 et 29 novembre dernier une éclatante démonstration de leur vitalité.

Le dimanche 16, dès 14 h. 30, la salle des fêtes était comble. Le concert, placé sous la présidence de M. Paul Poisson, maire de Villabé, débuta par deux morceaux brillamment interprétés par la batterie-fanfare. Vint ensuite le tour des « bois », clarinettes et saxophones, sous la direction de Mlle Arlette Gauthier; d'abord les solistes, Daniel Roques, jeune clarinetiste débutant, puis Béatrice Krywicki au saxophone, et enfin tout le pupitre, accompagné par les percussionnistes. Puis Murielle Ansart interpréta à l'accordéon deux valses, dont l'une de notre regretté ami Etienne Lorin; elle recueillit des applaudissements très mérités.

L'annonce de l'exécution par la classe de tambours de marches napoléoniennes a surpris beaucoup de spectateurs. Un certain nombre d'entre eux pensaient que le tambour n'était pas un véritable instrument de musique; quelques instants plus tard, ils étaient démentis: le tambour est bien un instrument aux possibilités très étendues. La brillante démonstration qui en fut faite, sous la direction de M. Lahache, a convaincu l'auditoire. Et ce fut l'entracte.

Après une brève allocution de M. Duboz, président de la Société, ce fut la lecture du palmarès des examens fédéraux de 1975, avec remise de récompenses à tous les élèves qui y avaient participé. La seconde partie débuta par les évolutions des différentes classes de l'école de danse de Villabé, sous la direction de Mme Thomas. Immédiatement après, la classe de trompettes de M. Soula présentait un morceau d'ensemble, suivi de l'Hymne à la Joie, interprété par le plus jeune des exécutants, Thierry Modelin. Ensuite c'était le tour des élèves de la classe de solfège: Mme Henry, le professeur, avait mis au point deux chants choraux, un Canon à boire, de Mozart, et le Chant des Auteurs, à quatre voix. Enfin, on put entendre et applaudir un duo de Mozart, interprété par Mme Henry au violon et par M. Lusinch à la flûte. Et le concert se termina par trois morceaux bien enlevés par la batterie-fanfare.

Le concert du 29 novembre était placé sous la présidence de M. Paul Poisson, maire de Villabé, et de M. Jean Pesser, président du Comité des Fêtes de la Mer, de Fécamp. De nombreux amis, qui n'avaient pu trouver place le 16, étaient venus applaudir nos musiciens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, et il est juste de souligner l'excellent état d'esprit qui règne dans la formation, et qui est une des raisons de sa progression.

C'est donc avec la satisfaction que leur avaient donné ces deux succès bien mérités que les musiciens, leurs familles et les membres honoraires se retrouveront le lendemain à la salle des fêtes d'Arpajon pour fêter Sainte-Cécile en un repas amical, auquel assisteront M. Pin, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France; et le Colonel Charollais, secrétaire général; M. Poisson, maire de Villabé; et M. Vervant, maire de Lisses. Au dessert, après deux courtes allocutions de M. Duboz et du président Pin, des médailles d'encouragement de la Fédération furent remises à de nombreux jeunes musiciens. Et cette journée familiale s'acheva pour tous, jeunes et moins jeunes, dans une agréable ambiance de gaieté.

MIDI

LANSARGUES

Fête de l'Armistice

Comme chaque année la cérémonie du souvenir du 11 novembre de nos chers disparus de la guerre 14-18 et 39-45 a connu un très grand succès grâce et surtout à notre société « l'Union Musicale » où toutes les personnalités politiques et religieuses étaient représentées, ainsi que tous les enfants des écoles publiques accompagnés par tous les enseignants.

A 11 h., rendez-vous devant l'Hôtel de Ville et dans un silence religieux nous nous rendions au cimetière devant le monument aux morts de la Grande Guerre; après la sonnerie « Aux Morts », la Marseillaise terminait la minute de silence exprimée par M. le maire de Lansargues. Ensuite ce fut un long et impressionnant défilé à travers les rues du village au son d'un pas redoublé endiablé « La Marche des Mousquetaires » et nous nous rendimes au monument de la Victoire place St-Jean, devant une très nombreuse assistance et après le discours de M. Vessière, maire, la Marseillaise très enlevée terminait cette cérémonie. Puis l'Union Musicale, devant un très nombreux auditoire, donnait un magnifique et brillant concert où elle exécuta: 1) Marche de Radetzky (Strauss); 2) La Paloma (Corbin); 3) Them Bassos (G.-H. Haffner); 4) Espana, la célèbre valse de Chabrier - Wiedtlauf; 5) La Farandole de l'Arlesienne de Bizet, arr. Durieux; de nom-

broux applaudissements ont salué et apprécié ce concert. Ensuite, un apéritif offert par la municipalité nous réunissait tous au café Glacier, c'est-à-dire les membres du conseil municipal, tous les musiciens et tous les acteurs qui, sous la conduite de leur professeur Mme Gromelle, nous avaient interprété d'une façon magistrale le 7 novembre « L'Arlesienne » livret d'A. Daudet, musique de G. Bizet. Après cet apéritif nous nous dirigions dans la salle des anciens écoles de garçons qui réunissait les 80 personnes invitées pour faire honneur à un repas amical préparé par notre sympathique restaurateur Aimé Lazerges. A la fin du repas, discours d'usage du président, de M. le maire, de M. Coston, directeur, qui sut remercier et féliciter les musiciens. Ensuite les traditionnelles chansonnettes, listières un peu drôles; toutefois une mention spéciale pour le chant à M. Laroche et à Mme Cantil, Ausset, Vessière et c'est fort tard que tout le monde se retira, enchanté de cette magnifique journée, non sans avoir félicité M. Jean Coston, directeur, et Henri Estévo, président et tous ceux qui s'occupent particulièrement de l'UM qui a 52 années d'existence et qui ne veut pas capituler, qui sont: Allègre, Conté, Ausset, Galtier, etc. Ainsi se termina cette fête de l'Armistice et de la Sainte-Cécile qui fera date dans l'histoire de la musique à Lansargues.

Henri Estévo.

Sainte-Cécile à la Lyre Narbonnaise et Harmonie de Coursan

La fête de la Sainte-Cécile 1975, restera dans le souvenir de tous les musiciens de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie Républicaine de Coursan, réunis dans l'une des plus belles salles du Palais des Archevêques de Narbonne (Salle des Synodes), ce dimanche très ensoleillé du 7 novembre, et avec eux beaucoup de leurs amis pour célébrer traditionnellement leur patronne.

Le concert qui fut offert à de nombreux auditeurs, fut remarquablement exécuté par cet amalgame de musiciens amateurs, placés sous la haute direction de M. Emile Espuna, avec un programme de choix qu'il nous plait de donner ci-après:

- 1) Washington-Post, marche. Sousa;
- 2) Le Voyage en Chine, ouverture de F. Bazin;
- 3) The Sacred Hour, de Ketelbey;
- 4) Sélection sur le Pays du Sourire, de F. Lehar;
- 5) Fragancia de Aragon, pasodoble de Luis Escudé.

Nous avons noté avec beaucoup de plaisir, l'interprétation de « Je t'ai donné mon cœur », chanté par le célèbre ténor amateur Gabriel Cabrier, musicien à la Lyre Narbonnaise, au cours de l'interprétation de la célèbre Sélection du Pays du Sourire; il fut récompensé par un tonnerre d'applaudissements. Notons aussi en passant que le célèbre pasodoble Fragancia de Aragon (Parfum d'Aragon), fut interprété pour la 1ère fois à Narbonne le 21 août 1971, lors du passage à la télévision dans l'émission « Les Musiciens du Soir » par la Lyre Narbonnaise, placée alors sous la direction de notre ami André Sarzi, l'actuel président de la Fédération du Midi.

Avant le concert, M. Rivet, président de la Lyre, et ses amis, avaient le plaisir d'accueillir M. Gilles Kilian, sous-préfet de Narbonne; M. Meclie, maire adjoint à la Culture; M. André Sarzi, directeur honoraire et président de la Fédération du Midi.

Aussitôt après le concert, il fut procédé à la distribution des récompenses aux musiciens. 18 médailles furent placées sur la poitrine de ceux qui, par leur présence aux répétitions et leurs nombreuses années de service au sein des deux sociétés, méritent bien ces merveilleux témoignages de satisfaction. M. Sarzi, à qui revenait le droit et le mérite d'accrocher ces médailles, avait cédé sa place à M. le sous-préfet, qui, avec beaucoup de joie et de prestance, on fit la distribution, adressant à chaque musicien des paroles d'encouragement, tandis que M. Meclie, maire adjoint, remettait les diplômes. Voici la liste des récipiendaires:

- Médaille dorée de la Fédération, quinze ans de service et plus: MM. Claude Sabouraud, Maurice Saex, Philippe Vaccu, André Gallgnier.
- Médaille de bronze de la CMF pour 20 ans de service: MM. Lucien Semellion, José Gras, Claude Duvilla.
- Médaille d'argent de la CMF pour quinze ans de service: MM. Vitalis Fraïsse, Louis Julin, Raymond Vitis, Fernand Bertrand.
- Médaille dorée de la CMF pour quarante ans de service: MM. Edmond Durban, Henri Dufour, Louis Sabouraud.
- Médaille vétérans pour soixante-cinq ans d'âge, déjà titulaires de la médaille dorée de la CMF: MM. Aimé Seguala, Raoul Rossignol, Jean Rouge, Julien Rouyre.
- Médaille vétérans avec étoile pour 70 ans d'âge et déjà titulaires de la médaille dorée de la CMF: MM. Georges Honoré, Jean Garel.

Après cette émouvante cérémonie, M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise, félicita les heureux récipiendaires et remercia M. le sous-préfet d'avoir bien voulu présider ce beau concert et cette remise de décorations. Un succulent déjeuner réunissait autour d'une table bien garnie MM. Rivet et Mme. Arnard, Torral, Pedarros, Jonca, du comité de la Lyre Narbonnaise; M. E. Espuna et Mme. M. Glanet et Mme. M. Meclie représentant M. le maire de Narbonne, M. Bertrand représentant le maire de Coursan, M. Causse vice-président de la Lyre et Mme. M. A. Sarzi président fédéral et Mme. Au cours du repas, un joli buste de Chopin en cire fut offert à M. Espuna, directeur qui, par ses occupations personnelles, est obligé de quitter Narbonne, ce qui, en termes amicaux, remercia M. Rivet et ses collaborateurs et adressa des belles paroles d'amitié aux musiciens. MM. Rivet, Meclie, Bertrand et Sarzi prononcèrent à leur tour des allocutions en faveur de la musique populaire d'amateurs; des chansons et des rires clôturèrent cette belle journée musicale.

LAVELANET
Coq Lavelanétien

Le Coq Lavelanétien, vient de célébrer dans la joie sa patronne Sainte Cécile, le dimanche 23 novembre.

Aux premières heures d'une matinée dominicale ensoleillée, la réputée phalange, en grande tenue et dans un ordre impeccable, parcourut en musique les principales artères de la capitale du Pays d'Oïmes, pour la plus grande joie de la population. Un dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville, clôturait cette très belle matinée. La grande famille d'une des plus anciennes sociétés de la ville se retrouva peu après dans les salons de l'Hôtel de la Cité pour le traditionnel banquet.

A la table d'honneur avaient pris place M. Arribaud, maire adjoint; M. André Sarzi, président de la Fédération du Midi; M. et Mme Escalch; Me Fouré-Labrot; M. l'adjoint-chef Viguer et ses adjoints; les chefs Guillaumat et Guiraud; le capitaine Pina, commandant le centre de secours principal; M. Cathala, président de la Société Philharmonique; M. Henri Pouplain, ainsi que de nombreuses autres personnalités, qui voudront bien nous excuser de ne pouvoir les citer.

Au moment des discours, c'est à M. Bigou, président du Coq, à qui revint l'honneur de prendre le premier la parole pour remercier les invités. Il félicita ensuite tous ses proches collaborateurs ainsi que tous les membres de la Société. Au passage, il donna un large coup de chapeau à M. Louis Bounhours, directeur. Faisant le bilan de la saison écoulée, il rappelait l'éclatant succès obtenu par le Coq Lavelanétien au concours international de musique de Chartres. « Certes, ajoutait-il pour parvenir à de tels résultats il vous a fallu beaucoup de courage et de fatigue car, s'il n'y avait pas de loi de fatigue, comment y aurait-il du repos ». Abordant la perspective, le président Henri Bigou devait annoncer que le Coq participerait l'année prochaine au Carnaval de Nice ainsi qu'aux concours internationaux de musique de Mâcon; cela nécessitera beaucoup d'efforts, mais je dois faire confiance à mes cliquards conclut-il en levant son verre au succès du Coq et de la Philharmonique.

C'était au tour de M. Cathala, au nom de cette dernière société, de prendre la parole, dans une magnifique envolée, il félicita tout à tour chaque personnalité du Coq et ses musiciens, pour le succès obtenu au concours de Chartres, adressa de belles paroles à M. Bounhours père qui fut le fondateur et l'énergique directeur du Coq durant de nombreuses années, mais qui, hélas, avec ses 84 ans, n'a pu cette année assister à cette manifestation musicale. S'exprimant avec son talent particulier, il souhaitait une cordiale bienvenue à M. Sarzi, président fédéral, et lui adressait de sincères félicitations pour son travail en faveur de la musique. Après avoir dit sa joie de se retrouver au milieu d'une société si vivante, il formula des vœux pour le Coq Lavelanétien et pour la musique populaire d'amateurs.

Il appartenait ensuite à M. Sarzi de dire quelques mots. Alliant la sobriété dans l'expression, la clarté dans le passé et le vigueur dans la conviction, le président de la Fédération du Midi félicitait le Coq par les lauriers emportés au concours de Chartres et concluait en levant son verre à la musique populaire et au Coq Lavelanétien.

La conclusion fut apportée par M. Arribaud, maire adjoint qui, après s'être félicité de la bonne marche de la société, assura les dirigeants et les membres du Coq Lavelanétien de toute la sollicitude de la municipalité.

Avant que ne se termine ce succulent repas où chacun put apprécier à sa juste valeur les talents culinaires du réputé chef Lagarde, M. Sarzi remettait diplômes et médailles à quelques musiciens méritants. Parmi les nouveaux décorés de la Fédération, nous citerons MM. Campos, Mokran, Mercadier, Pecheu, Sanchez, Barthez pour 5 années de sociétariat; médaille dorée de la Fédération, J. Bounhours, secrétaire, pour 15 années de sociétariat.

Un superbe cadeau représentant la cathédrale de Chartres fut offert à M. et Mme Sarzi, tandis que M. Lucien Courteu, chauffeur du Coq, recevait aussi un magnifique objet d'art pour le remercier de son immense dévouement à travers les voyages.

Des bans d'honneur solennels toutes ces distinctions et la soirée se termina, comme il est de règle chez les musiciens, par des rires et des chansons. Notons en passant que M. et Mme Arribaud, célèbres duettistes, emportèrent la palme du chant.

NORMANDIE
LISIEUX
Concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

C'est une Harmonie municipale en pleine possession de ses moyens qu'une salle comble a applaudi mardi soir, au Royal. En première partie, un voyage à travers le temps, servi un cocktail de genres d'une éclatante variété de coloris. Et quelle saveur aussi. Le chassé-croisé des cuivres et des bois orchestrant la joie de vivre sur tous les tons. Un régal. L'ouverture de « La Dame Blanche » de Boïeldieu, apportait le sceau de la virtuosité, crescendo en introduction symphonique de ce concert de Sainte-Cécile, dont le raffinement et la fantaisie firent l'auditoire sous le charme.

Trois « Pièces pittoresques » de Emmanuel Chabrier (menuet pompeux, Idylle, danse villageoise), bien enlevées développèrent leur cortège de sentiments; morceaux allègres, coulés de fils d'or et d'argent empruntés à la magie du piano. Succédant à M. André Peill, qui avait conduit le lever de rideau avec maîtrise, le sous-chef M. J.-C. Destandes sut, avec non moins de bonheur, mettre en relief les échos populaires des « Danses norvégiennes » 2 et 3 de Grieg. Des œuvres expressives, qui se laissent écouter avec la plus vive plaisir: « Pavana » de Morton Gould, « l'Horloge symphonique » de Leroy Anderson et « Can-Can » de Cole Porter, déversèrent des flots de rythmes; à l'appogée de la fête, sur des airs de jazz américains d'une amusante richesse d'invention.

C'est ainsi que nous avons entendu successivement:

- 2 Adieux entraînants; Le Tram et Alsace-Lorraine, qui suivirent; Anchors Aweigh (Levons les ancres), une marche américaine, et Empire State Building, une ouverture de jazz.

Le célèbre Sambre et Meuse clôtura alertement la première partie du programme.

Le Père La Victoire, pas redoublé de circonstance débuta le second volet de l'audition, continuée sur une note romantique avec une suite de valses: Les Flots du Danube.

Ensuite: Louis XIV, un défilé avec trompettes de cavalerie et trompes de classe.

John Sessain Story, une fantaisie jazz. Pour terminer: Quand Madelon, qui rappela toute une époque aux auditeurs d'un certain âge.

Et la Marseillaise.

Un auditoire nombreux et attentif applaudit notre société qui était placée sous la direction de M. André Grenon.

Ce concert était honoré de la présence de MM. Hideox, conseiller général; Sanson, maire de Barentin; Lomarchand, président de l'Harmonie; Decugis, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie, directeur de la Musique municipale du Havre.

BARENIN
Harmonie Municipale Auguste Badin, Barentin
Concert du 11 novembre 1975

Mardi 11 novembre 1975, à l'occasion de la célébration de l'Armistice 1918, l'Harmonie municipale Auguste-Badin de Barentin (avec sa batterie-fanfare) à laquelle s'étaient joints plusieurs musiciens de la Musique municipale d'Yvetot, donnait, dans le cadre magnifique du Théâtre Montodry, un concert de musique où alternèrent les refrains militaires de nos défilés et marches militaires, ainsi que les airs classiques et modernes.

C'est ainsi que nous avons entendu successivement:

2 Adieux entraînants; Le Tram et Alsace-Lorraine, qui suivirent; Anchors Aweigh (Levons les ancres), une marche américaine, et Empire State Building, une ouverture de jazz.

UN MOMENT MUSICAL
La reprise en fanfare administrait la preuve que l'Harmonie municipale passe avec autant de facilité de l'exécution on nuances aux sommets de l'entraînant par toutes les facettes d'un irrésistible brio. Le joyau du programme dînatoire en fin de soirée avec la grande « Pique russe », une fresque de caractère pénétrée de foi religieuse aux accents de vibrante humanité dans l'aspiration du renouveau. Un chant de l'âme qui emporta l'âme, l'invito à se libérer de la longue léthargie hivernale pour entrer dans la ronde de l'éternel printemps. Une fresque musicale d'une incomparable beauté.

Belle ouverture de la saison chorale et symphonique de Lisieux

Un présentateur facétieux annonçait récemment à la radio « la Symphonie en Sol mineur de Waldq de Los Rios, dans la version de Wolfgang Amadeus Mozart... C'est bien ce dernier, et rien d'autre, qui a interprété samedi soir l'Orchestre symphonique de Lisieux. Car — la direction de Louis Muckensturm l'a bien montré — le rythme rendu fameux par un récent « matriquage », est déjà dans Mozart. Avec une finesse, une puissance d'émotion que les batteries et basses électriques ne faisaient qu'accrocher. L'attaque des cordes, au contraire, rend vibrant un sentiment contenu et palpable une angoisse haletante. Après cet allegro initial, l'andante, le menuet et l'allegro assai furent tout aussi bien rendus, malgré ces applaudissements intempestifs qui brisent dans l'âme le long écho menant d'un mouvement vers l'autre. Ceux qui saluèrent le dernier accord, par contre, exprimaient un enthousiasme vibrant... et exigeaient un « bis » évident: le célèbre « allegro molto ».

C'était là le final d'un concert qui avait déjà donné au public de la crypte de belles satisfactions.

La Chorale Saint-Pierre, sous la direction d'André Petit, avait assuré une première partie riche et variée, de Monteverdi à Irving Berlin, en passant par Berlioz et le négo spirituel. A propos de ce dernier, on peut préférer la langue de Mahalia Jackson aux traductions françaises. Il resta que l'interprétation à quatre voix était très musicale, comme d'ailleurs celle des quatre « Noël ».

Sur le concerto en Ré majeur de Mozart, Lisieux eut le bonheur de faire connaissance de Pierre Deville, un flûtiste de la jeune génération, bien digne de la grande école française. Bissé, lui aussi, il interpréta la sarabande de la sonate pour flûte seule de Bach dont il exprima admirablement la profondeur mélancolique. Elève de Jean-Pierre Rappal, Pierre Deville est, depuis cette année, professeur à l'école de musique de Lisieux. Le prochain concert s'annonce captivant: il appellera en notre ville les Menestriers, avec leur arsenal d'instruments anciens qui ressuscitent le Moyen Age.

ORBEC
Brillant concert de Sainte-Cécile

L'édition 75 de l'annuel concert de Sainte-Cécile a été remarquable et ce n'est pas les quelques deux cents auditeurs présents qui le démentiront. Pendant près de trois heures, ils apprécièrent la qualité du programme et son exécution.

La soirée de « La Neustrienne » était réhaussée par la participation du Groupe instrumental classique de Lisieux.

Constitué de Jean-Claude Deslandes à la flûte, Bruno Cancian à la clarinette, Olivier Gourlay au hautbois, de son frère Fabrice au Basson, de Jean-Paul Soublieu au cor anglais, le Groupe lexovien interpréta pour débiter « Divertimento » de Haydn, une mélodie inspirée du folklore autrichien « Variations sur un thème corse » de l'auteur marseillais H. Tomasi, fut pour beaucoup une heureuse et lyrique découverte.

Plus moderne, certainement moins accessible, succéda l'œuvre de D. Milhaud « La cheminée du roi René ».

Le quintette à vent auquel était venu se joindre Christian Lebec termina avec deux œuvres de Rimsky Korsakov « Shegourchka » et le célèbre « Vol du bourdon ».

Les musiciens très applaudis durent biser le « Vol du bourdon ».

Le Groupe Instrumental s'est adjoint depuis, peu un quatuor de saxos composé de Alain Pago (soprano), Francis Girault (ténor), Gabriel Fontaine (baryton) et bien entendu Christian Lebec, et l'assistance apprécia beaucoup leur talent dans « La valse romantique » de J. Brahms, l'« Aria de Bach », « La Marche des Soldats de Piomb » de Gabriel Perné.

Et « La Neustrienne », direz-vous, et bien, sous la direction de son chef, M. André Petit, ouvrit le concert avec une vibrante et rythmée « Marche de la 2ème DB » de V. Clowez, précédant « Suite » de J.-B. Boismontier et un ballet célèbre de Schubert « Rosamunde » exécuté avec sensibilité.

Toujours maintenant à tous les genres les musiciens locaux qui justifient les progrès accomplis, exécutèrent du jazz avec « Beat and Sweet » de M. Leemann et pour terminer l'œuvre célèbre et rythmée de Barosso « Brazil » hissée avec la complicité du présentateur de la soirée.

BARENIN
Harmonie Municipale Auguste Badin, Barentin
Concert du 11 novembre 1975

Mardi 11 novembre 1975, à l'occasion de la célébration de l'Armistice 1918, l'Harmonie municipale Auguste-Badin de Barentin (avec sa batterie-fanfare) à laquelle s'étaient joints plusieurs musiciens de la Musique municipale d'Yvetot, donnait, dans le cadre magnifique du Théâtre Montodry, un concert de musique où alternèrent les refrains militaires de nos défilés et marches militaires, ainsi que les airs classiques et modernes.

C'est ainsi que nous avons entendu successivement:

2 Adieux entraînants; Le Tram et Alsace-Lorraine, qui suivirent; Anchors Aweigh (Levons les ancres), une marche américaine, et Empire State Building, une ouverture de jazz.

Le célèbre Sambre et Meuse clôtura alertement la première partie du programme.

Le Père La Victoire, pas redoublé de circonstance débuta le second volet de l'audition, continuée sur une note romantique avec une suite de valses: Les Flots du Danube.

Ensuite: Louis XIV, un défilé avec trompettes de cavalerie et trompes de classe.

John Sessain Story, une fantaisie jazz. Pour terminer: Quand Madelon, qui rappela toute une époque aux auditeurs d'un certain âge.

Et la Marseillaise.

Un auditoire nombreux et attentif applaudit notre société qui était placée sous la direction de M. André Grenon.

Ce concert était honoré de la présence de MM. Hideox, conseiller général; Sanson, maire de Barentin; Lomarchand, président de l'Harmonie; Decugis, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie, directeur de la Musique municipale du Havre.

SUD-EST
Congrès de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme

Le 12 octobre 1975, la ville de Portes-les-Valence a chaleureusement accueilli le Congrès de l'Union des Sociétés musicales de la Drôme, et remercia Mme Paulette Sage, directrice de l'école de musique, pour sa parfaite organisation du congrès.

Toutes les Sociétés musicales sont représentées. Plus de 300 congressistes emplissent la spacieuse salle des fêtes de Portes-les-Valence. Au bureau, ont pris place MM. Pinède, 1er adjoint au maire; Rolando et Butard, respectivement président honoraire et président technique de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est; Marcel Garnier, président de l'Union de la Drôme; les vice-présidents René Henrion et Albert Besset; le secrétaire-trésorier général et président du comité technique de l'Union de la Drôme Georges Dessert. On apprécie vivement la présence de M. Brunet, conseiller général, et celle de M. Brunet Alain, délégué musical départementale de l'A.D.D.I.M.

M. Pinède remercie les congressistes de leur présence. Il retrace très clairement les problèmes de l'enseignement de la musique dans les écoles primaires et secondaires.

On donne ensuite la parole à Georges Dessert, qui développe un rapport financier sans accroc, approuvé par toute l'assemblée. Son rapport moral est impressionnant. « Dans nos campagnes comme dans nos villes, dit-il, l'éducation musicale est actuellement pratiquée sur une très grande échelle. Partout, dans nos écoles de musique et nos cours au sein des Sociétés, les élèves ne manquent pas, au contraire. Dans les concerts et séances musicales qu'il fréquente, il constate avec satisfaction qu'aux pupitres comme dans les rangs se produisent, aux côtés des aînés et des anciens, une remarquable collection de jeunes, filles et garçons. Il dit que, sans nos écoles de musique, sans nos cours à l'intérieur de nos formations, fini nos belles sociétés d'adultes, armées de désintéressement, d'enthousiasme, d'attachement passionné à la cause qu'elles alimentent: « La musique d'aujourd'hui... Il s'agit là, et vous le savez bien, des conditions de survie de nos Sociétés, et particulièrement celles très vulnérables des zones rurales ». Cependant, il éprouve des craintes sérieuses pour certaines sociétés qui végètent; la vie moderne, les loisirs, les mouvements de population en sont les principales causes; les difficultés naissent d'un monde où l'indifférence et le « chacun pour soi » règnent au mépris de tout ce qui faisait le bonheur des générations qui nous ont précédés, profondément attachés. elles, à tout ce qui avait un caractère éducatif, culturel, social.

Le président Garnier remercie Georges Dessert pour le travail considérable qu'il a accompli à l'Union. Puis il fait un exposé sur le prochain stage musical départementale de Vaise, qui se déroulera en août prochain; il en donne le programme et invite les sociétés à envoyer à ce stage les jeunes musiciens ayant de solides connaissances musicales. Il remercie M. le conseiller général Brunet sans qui ce stage serait impossible.

Le président Rolando félicite et remercie M. Garnier pour le puissant travail qui lui impose le stage de Vaise. Il parle ensuite de la vie de la Fédération et de ses rapports avec les Unions départementales, et M. Butard s'explique sur les travaux de la commission technique qui seront évoqués lors d'une prochaine réunion à Lyon.

M. Alain Brunet, délégué musical départementale de l'A.D.D.I.M., prend la parole. Devant toute l'assemblée attentivement accouchée à lui, il fait une sensationnelle plaidoirie sur une thèse très avancée provoquée par l'importance de l'enseignement dans les écoles maternelles et primaires, pour lesquelles il demande d'accroître l'enseignement sur une vue plus étendue des connaissances musicales.

Après un débat très animé concernant les projets exposés, les examens fédéraux, les écoles de musique, l'enseignement de la musique, les subventions aux sociétés, et de très profitables questions diverses, l'assemblée procède au renouvellement du tiers sortant du comité directeur. En signe de remerciements et de reconnaissance pour le travail accompli par tous les membres du comité, les sortants sont réélus par les congressistes pour une nouvelle période de trois ans. Il faut cependant regretter le départ du comité de M. Paul Reynaud, acte de sa propre volonté.

Les travaux du congrès prennent fin à 12 h. 45; un vin d'honneur est très cordialement offert par la municipalité de Portes-les-Valence, dont la fanfare de l'école de musique est très applaudie au cours de cette réception.

Un repas de plus de deux cents couverts devait clore ce congrès.

HAUTE-SAOVIE

Assemblée Générale du dimanche 26 octobre 1976

A 15 h., le président Coudurier accueillait l'assistance à l'Hôtel de Ville de Bonneville.

Les trois fédérations du département sont amplement représentées.

Ouvrant la séance, il salua la présence du nouveau président de la Fédération du Sud-Est, et celle de MM. Philibert, secrétaire administratif; Bulassou, secrétaire adjoint au Sud-Est.

Il adressa des compliments à M. Adam pour son élection, le pria de transmettre à M. Rolando toute la reconnaissance qu'on lui doit pour le dévouement et longtemps mis au service de nos diverses sociétés, avec des souhaits d'excellente 1/2 retraite.

L'ordre du jour fait état de la lecture du PV de l'assemblée du 28 octobre 1974 et de la présentation de la situation financière. M. Delzant père s'en acquitta aussitôt.

M. Coudurier rappelle les articles 1 et 7 des statuts de l'UD.

A l'administratif, les trois fédérations, Faucigny, Chablais et Ancey y sont représentées chacune par trois membres, dont leur président, de droit.

Confirmation est donnée de la représentation actuelle:

Faucigny: MM. Coudurier, pt, Favre, Desarnod.

Chablais: MM. Passaquin, pt, Detruche, Sallhard.

Ancey: MM. Poche, pt, Delzant père, Perret.

Au technique, trois personnalités musicales par Fédération, soit:

Faucigny: MM. Porporato, Sztark, Ravel.

Chablais: MM. Lanovaz, Collet, Cachat.

Ancey: MM. Delzant Léon, Lemaître, Bachollet.

SUBVENTION

La demande a été faite en temps opportun.

Le président donne lecture de la lettre adressée en préfecture pour le Conseil général, sollicitant un chiffre doublé.

Il confirme cette correspondance par la sienne adressée à M. le Sénateur Lavy, président du Conseil général, qu'il verra d'ailleurs de ce sujet.

M. Poche, de son côté, contactera M. Girard, rapporteur de la Commission des Finances du Conseil général.

ASSEMBLEE GENERALES FEDERATIONS 1976

Leurs dates suivantes sont retenues:

Ancey, dimanche 13.6: Thorrens-les-Gilles.

Chablais, dimanche 20.6: Douvaine.

Faucigny, dimanche 27.6: St-Gervais.

COTISATIONS DIVERSES 1976

Le président indique leur montant, fixe comme suit:

Cotisation fédérale (Sud-Est) 20 F;

Cotisation confédérale (CMF) 50 F;

Abonnement-journal (CMF) 20 F. Total 100 F. Somma à verser par société au Sud-Est.

M. Philibert intervient alors pour que s'évite à l'avenir les difficultés rencontrées cette année. Il manque en effet un certain nombre d'états nominatifs, ce qui ne permet pas de faire l'affectation des sommes versées et restées en instance.

Il y a trois imprimés: blanc, rose et vert.

Le premier est à conserver par la société, le second s'adresse au Sud-Est, accompagné du règlement de 100 F et le dernier reste pour les fédérations. Imprimés à remplir lisiblement et convenablement.

Concernant l'abandon au journal CMF, l'état prévu doit être joint à l'imprime rose adressé au Sud-Est, portant le nom de la société et indiquant correctement les noms des destinataires.

M. Coudurier souligne qu'une seule exécution est transmise pour les sociétés concernées, avec un seul règlement.

RECOMPENSES - MEDAILLES

Les demandes doivent être adressées à bonne date.

Pour la Faucigny, cette Fédération adresse au Sud-Est une demande concernant ses diverses sociétés. Il devient nécessaire au Sud-Est de lui transmettre diplômes et médailles pour un seul envoi.

TECHNIQUE

Le technique qui avait tenu jusqu'ici une réunion séparée, vient rejoindre la salle de délibération.

M. Porporato, délégué départemental, donne connaissance des décisions prises.

DATES EXAMENS FEDERAUX 76

Cours préparatoire et élémentaire:

Faucigny: 2-6, Passy et Annemasse.

Chablais: 2-5, Thonon.

Ancey: 2-5, Ancey.

Cours moyen départemental:

Cluses: 9.6.

REMBOURSEMENT FRAIS DEPLACEMENTS JURYS

Préparatoire et élémentaire: à charge des Fédérations.

Moyen: règlement par les soins de l'UD.

Sur les bases suivantes: indemnité kilométrique: 0,50 F; forfait 1/2 journée, 20 F; journée, 40 F.

DESIGNATION MEMBRES DES JURYS

Elle sera faite lors d'une réunion des intéressés prévue à mi-Janvier 76.

PROGRAMME ENSEIGNEMENT

Il est demandé à M. Philibert l'envoi de ce programme pour diffusion utile auprès des intéressés.

Pour une école de tambours et clairons projetée à Chamonix, M. Haverl donnera des notions de solfège indispensables.

CONGRES SUD-EST 76

M. Philibert confirme la date du samedi 26-6, Tournon.

BATTERIES-FANFARES

Bien qu'appartenant à une Fédération qui leur est propre, elles peuvent également faire partie des Fédérations musicales existantes.

VEU CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUD-EST

A l'initiative du président Coudurier, le vœu suivant sera transmis au Sud-Est.

Compte tenu de l'organisation particulière de l'UD de la Haute-Savoie, qui comprend trois fédérations indépendantes, le désir serait de voir chacun de leurs présidents membre du conseil d'administration Sud-Est.

M. Philibert fera le nécessaire tant après du conseil qu'après de l'assemblée générale, nécessitant modification des statuts.

INTERVENTION DU PRESIDENT ADAM

CLASSEMENT DES SOCIETES

Il confirme que celles-ci peuvent être classées pour une future participation à un concours.

Epreuves de deux morceaux figurant dans une liste officielle, laquelle sera prochainement diffusée.

Jurys constitués par CMF, Fédération et membre de la société.

Date et endroit à fixer.

STAGES TECHNIQUES

1) FEDERAL

Il a lieu à Vesc dans la Drôme.

Le dernier en date s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

A une question de M. Coudurier le chiffre de 45 stagiaires est précisé. Il ne s'en est présenté que 22. La porte est donc ouverte à tout le monde.

2) CONFEDERAL

C'est le Centre Musical de Toucy. Niveau vraiment excellent.

CONFIRMATION CONTACTS DELEGUE DES AFFAIRES CULTURELLES

Ils existent en Savoie.

Intérêt à les retenir pour le cas échéant attribution au Conseil général de subventions d'équipement, intéressant les sociétés.

M. Coudurier leva la séance, en se félicitant de l'excellent travail constaté et ne manquant pas de faire apprécier le traditionnel « Aye » qu'en maître adjoint il ne pouvait qu'invoquer l'assistance à déguster.

Union des Sociétés Musicales de l'Ardèche

TOURNON

Harmonie Municipale de Tournon

Les musiciens de l'Harmonie ont appris le décès, après une douloureuse maladie, survenu le 25 juin, du capitaine Gustave Marcellin, qui a été leur chef de 1952 à 1972.

Tout jeune, M. Marcellin est attiré par la musique. Natif de Sorgues où il vit: le jour en 1902, il a appris la trompette d'harmonie, grâce d'abord aux conseils d'un ancien, puis par un travail personnel acharné. Son amour de la musique était tel qu'il avait pris très tôt la décision de faire une carrière musicale.

Issu d'une famille modeste, seule l'Armée, par la musique militaire, pouvait lui en donner les moyens. Incorporé au 17ème BCA le 5 novembre 1922, le jeune Marcellin est nommé caporal clairon le 4 juin 1923, sergent le 6 décembre de la même année, Rensard, il est affecté au 155ème RI, nommé sergent major (tambour major) le 20 mai 1923. Puis, ayant réussi au concours, il est affecté au 21ème RI comme sous-chef de musique le 25 avril 1928. Il est nommé adjudant-chef le 25 novembre 1931 pour passer chef de musique avec le grade de sous-lieutenant le 25 mars 1932 et affecté au 56ème RI.

Deux ans plus tard (23 mars 1934), c'est le grade de lieutenant, chef de musique, et le 12 juin 1939, c'est une affectation au 7ème Régiment de Génie. Le 25 juin de la même année, M. Marcellin est nommé capitaine, et à la mobilisation générale, remplit les fonctions de capitaine adjoint major. Le 2 janvier 1941, il est affecté au 1er REI à Sidi Bel Abbès: où il dirige la célèbre phalange de la musique de la Légion Etrangère jusqu'au début de 1932. Admis à la retraite le 2 mai 1952, après 3 mois à la Musique du 99ème BIA à Lyon.

Nous retiendrons surtout de sa carrière les 12 années passées à la tête de la Musique de la Légion Etrangère qu'il amena à un haut niveau, grâce à la discipline qu'il s'imposait à lui-même comme à tous ses musiciens. Son travail a été apprécié de l'ensemble des musiciens, comme nous l'ont bien dit certains d'entre eux demeurant dans la région valentinoise, et très nombreux étaient ceux qui, de passage dans la vallée du Rhône, venaient le saluer à son domicile de la rue P.-de-Florensard.

M. Gustave Marcellin s'était lié d'amitié avec un musicien de l'Harmonie Municipale, Gaston Mouton, qui effectuait alors son service militaire. Et c'est grâce à cette amitié qu'en 1952, à son retour dans la vie civile, le président Dussert a pu obtenir sa venue à Tournon.

Pendant 20 ans, M. Marcellin a dirigé l'Harmonie Municipale, avec une constance digne d'éloges et a prodigué à tous ses conseils éclairés. Il n'a cessé ses fonctions qu'après avoir estimé que l'Harmonie pouvait maintenant poursuivre sa voie sous la baguette de M. Zamora (1er prix de clarinette au Conservatoire de Lyon) dont il avait apprécié autant ses qualités que son sérieux, et à qui d'ailleurs il a prodigué pendant de nombreux mois un enseignement particulier.

Mais la réputation de M. Marcellin était vite connue à Valence, et l'Harmonie chère au président Garnier ne tardait pas à lui confier la direction, poste qu'il a occupé avec bonheur pendant de très nombreuses années. Mais avec l'âge, les déplacements devenaient fatiguants. Aussi, il demanda, voici quelques années, à être remplacé et c'est M. Kurt Spoidler (un ancien lui aussi de la Légion Etrangère) qui lui succéda alors.

L'Harmonie Municipale de Tournon avait son école de musique fondée en 1932 par M. Louis Thibaud, avec les conseils de M. Félix Fort, alors 1er sous-chef de la Garde Républicaine. La guerre de 1939-1945 fut des conséquences fâcheuses sur l'Harmonie et son école. Mais grâce à bien des concours les 2 reprit leur activité non sans peine. En 1952, M. Marcellin reprit, en spécialiste, tout en main, et la nombre d'élèves formés à Tournon par lui et les professeurs est tel que si nous avions pu trouver une situation dans nos 2 villes, l'Harmonie Municipale compterait aujourd'hui plus de 100 exécutants.

Mais le capitaine Marcellin avait une autre corde à son arc, comme d'ailleurs bien des chefs militaires. En effet, il appartenait comme compositeur à la SACEM depuis de très nombreuses années. Au cours, d'ailleurs, de son séjour à la Musique de la Légion, il avait composé un opéra qui a été joué à Alger par sa formation. D'autre part, plusieurs de ses compositions figurent au pro-

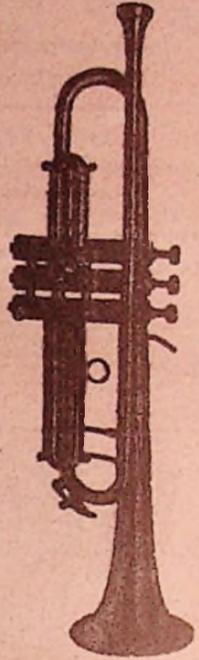
CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	445	595
CORNET, si b	545	685
BUGLE, si b	625	795
ALTO, mi b	835	1070
BARYTON, si b	1040	1300
BASSE, si b à 4 pistons	1545	1875
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4900	5900
TROMBONE à coulisse	630	855
TROMBONE à pistons	950	1175



LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1290
SAXO ALTO, mi b	1350
SAXO TENOR, si b	1695
SAXO BARYTON, mi b	3100
CLARINETTE, si b, super ébène	695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	730

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

gramme de nos sociétés de musique.

C'est d'ailleurs une de ses marches « Premier Partout » qui a été jouée et bûssée lors du festival de musique de Tournon, en 1974, par les 1.000 musiciens présents, sous la direction de M. Zamora, et en présence de M. Marcellin lui-même, très ému.

Le capitaine Marcellin était titulaire de nombreuses décorations parmi lesquelles nous citons la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, de la Croix de Guerre avec citation, des Palmes Académiques, Chevalier de l'Ordre de St-Charles (Monaco, 1947) et du Oulestan Alaoutte Chériffien (1948).

Les musiciens de l'Harmonie Municipale de Tournon garderont le souvenir de leur chef, et pour lui rendre hommage, avec leurs collègues de Valence, un concert de gala lui sera dédié en mars prochain, tant à Tournon qu'à Valence.

A Mme Marcellin, à ses enfants et petits-enfants, les musiciens de notre région adressent leurs respectueuses condoléances.

A. SENECLAUZE.

SUD-OUEST

Assemblée Générale du Groupe des Sociétés Musicales de Libournais

Elle s'est tenue le 16 novembre 1975 à St-Seurin-sur-l'Isle, dans la salle du foyer rural mise aimablement à disposition par la municipalité.

M. Jambon, conseiller général, maire de Coutras; M. Berthomé, maire de St-Seurin-sur-l'Isle; et M. Davier, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, honorèrent de leur présence cette réunion.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence de M. Obissier. Il est procédé à l'appel des sociétés: Abzac, Coutras, Guîtres, Izon, Lagorce, La Lande-de-Pomerol, St-Denis-de-Piles, St-Médard-de-Guiziers, St-Seurin-sur-l'Isle, Vayres et Villegouge répondent à présent.

Le secrétaire général, M. Peyrichon, absent et excusé pour cause de maladie, le rapport moral de la dernière assemblée est lu par le président et adopté à l'unanimité. Le compte rendu financier, présenté par M. Bonnin, trésorier général, est également adopté et il est décidé de porter les cotisations annuelles à 50 F. Le secrétaire adjoint M. Boyer est appuyé pour rédiger le compte rendu de la séance.

M. Obissier remercie les représentants des sociétés, présente les excuses de plusieurs personnalités et de certains présidents et directeurs absents. Il remercie tout particulièrement M. le maire de Coutras qui, chaque année, met de nombreuses salles à la disposition du groupement pour l'organisation des examens fédéraux de solfège et d'instruments. Il remercie les responsables de Guîtres pour la parfaite organisation du festival de musique et pour le don de 100 F à son groupement. Il adresse ses plus vifs remerciements à Mme et M. Fortin et à tous les professeurs pour leur dévouement et la bonne organisation des examens.

Puis M. Obissier demande à quitter la présidence du groupement, à cause des trop nombreuses charges qu'il a par ailleurs, dont la mairie de Villegouge.

Il assure rester avec joie au sein du groupement.

M. Peyrichou, secrétaire, ayant demandé sa relève pour raison de santé, l'assemblée passe au renouvellement du bureau.

L'assemblée ne présentant aucun candidat, M. Maiville, de Vayres, à la demande de M. Obissier, accepte d'assurer la présidence du groupement. M. Moine, instituteur à Vayres et membre de l'harmonie de cette commune, est proposé pour les fonctions de secrétaire général. L'un et l'autre sont élus à l'unanimité.

M. Maiville demande à l'assemblée de bien vouloir porter à la présidence d'honneur M. Jacques Obissier, ce qui est accepté.

Le nouveau président, après avoir remercié l'assemblée pour la confiance qu'elle vient de lui accorder et fait l'éloge des deux membres sortants, demande aux responsables des sociétés de bien vouloir étudier l'éventualité de la création d'une musique de groupement qui serait formée avec les meilleurs éléments de chaque société.

Il souligne dans son exposé l'excellent travail fourni dans les écoles de solfège et d'instruments et exprime quelques regrets: « Ces jeunes qui, devenus instrumentistes, et au moment où ils pourraient grossir les rangs des sociétés musicales, abandonnent la découverte des blanches et des noires pour la recherche des brunes et des blondes... »

Il est décidé que les examens auront lieu le 23 mai à Coutras. A la demande de M. Grelot, il est prévu que l'audition des accordéonnistes à l'examen se fera par des professeurs spécialisés.

Le prochain festival de musique sera organisé par la Société d'Izon le dimanche 30 mai.

M. Barthomé reçoit ensuite les membres de l'assemblée à la mairie où un vin d'honneur était organisé.

Après le repas traditionnel, au café, M. Davier, représentant la fédération, prit la parole et l'assistance peut enregistrer quelques détails techniques de grande importance.

Voici la composition du nouveau bureau du groupement de Libournais.

Comité d'honneur: M. le Sous-Préfet de Libourne, M. Henri Sauget, M. Point.

Présidents d'honneur: MM. Blanchard, Rodé et Obissier.

Vice-présidents d'honneur: MM. Ducos, Conchou, Jouano, Bonneau, Carreyre, Peyrichon et Andrieux.

Vice-actif: M. Daniel Maiville.

Présidents: MM. Durot, Grelot, Duhart, Datus, Fillon et Maury.

Secrétaire général: M. Jean Moine.

Trésorier adjoint: M. Boyer.

Trésorier général: M. Bonnin.

Membres accessaires: M. Glemot, Foyle, Dubois, Beauperruis, Ledrat, Saureau, Martignon et Girardeau.

rinette et à la flûte se faisaient également apprécier dans l'exécution de morceaux dont ils avaient l'entière responsabilité.

Le lendemain dimanche, la Société Musicale prêtait son concours à la messe principale. L'abbé Castéra en accueillant les musiciens comme il sait si bien le faire, leur précisait que leur concert spirituel devait être non seulement un hymne à l'honneur de leur patronne mais aussi une prière pour leur famille, leurs amis et pour tous.

Après un dîner, nos instrumentistes accompagnés de leur épouse se retrouvaient dans la salle à manger des « Arcades ».

Autour du président avaient pris place à la table d'honneur: MM. Dutuy, maire; Commeny, député; Luy, président d'honneur; P. Labadie, chef de musique; abbé Castéra, doyen; Marais, président de l'Harmonie d'Amont; Capbern, président de la Société Musicale de Samadet.

Le chef cuisinier, sur la demande des musiciens, avait préparé un menu très courant dans les années déjà lointaines: potage, bouilli, sauce, rôti, pastis landais avec prunes, crème, etc.

Lorsque fut venue l'heure des toasts, M. Fernand Lalauze, secrétaire-trésorier saluait les personnalités présentes et excusait les absents.

Le président de la Société Musicale prenait alors la parole. Il démontait que les musiciens pour leurs concerts ne recherchent pas la facilité. Si les morceaux présentent des difficultés, ils trouvent dans l'effort nécessaire pour les surmonter une source de joie parfaitement légitime. S'inspirant d'une parole de l'Écriture: « Tu ne me chercherai pas si tu ne m'as déjà trouvé », il déclarait que les musiciens, les solistes surtout, avaient la hantise de la qualité parce qu'ils l'avaient déjà trouvée et en connaissaient la valeur. Enfin, il citait le rôle important que joue une société musicale dans une localité et souhaitait qu'un membre du bureau soit introduit au sein du Comité des fêtes.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel: 03.24.87

POUR SOCIÉTÉS BANNOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becspour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

M. Marais, président de l'Harmonie d'Amou, se réjouissait des bons moments qu'il procurait cette réunion. Il considérait sa présence et celle du chef Touyrot comme un lien qui unit deux formations voisines.

Maitre Commenay, longuement, s'étendait sur les bonnes relations existant entre St-Sever et Hagetmau. Au sujet de la musique, il rendait hommage au dévouement du chef P. Labordo et aux musiciens qui s'unissent à ceux de sa commune pour assurer l'éclat des fêtes et des diverses cérémonies officielles. « Les disques ou bien l'accordéon ne peuvent remplacer une harmonie ». Citant quelques anecdotes il jetait la bonne humeur dans une assemblée attentive à ses paroles et terminait en manifestant sa joie d'avoir passé quelques instants avec ses amis de Hagetmau.

Pour répondre aux paroles de Me Commenay, le président déclarait que le concours régulier des musiciens d'Hagetmau aux manifestations de St-Sever était la réciproque d'un temps où des artistes du Cap de Gascogne venaient rehausser l'éclat de soirées, de cérémonies locales, voire même enseigner la musique chez nous.

Il revenait au maire de conclure la série des toasts. M. Dutoya rappelait que la popularité de la Société Musica, le so confirmait chaque année à l'occasion des fêtes patronales et tout particulièrement du concert de clôture dans les arènes. Il remarquait avec plaisir les retours d'un nombre important de jeunes qui donne espoir dans l'avenir. Reprenant les propos déjà cités, il comprenait parfaitement le dévouement des musiciens pendant la détente générale apportée par les fêtes locales et

diverses autres manifestations, pour remplir leur rôle fidèlement. Il les félicitait longuement et manifestait sa sympathie à tous.

Tous ces discours longuement applaudis firent place au chant et assez tard la réunion se terminait dans une atmosphère d'autosatisfaction et d'amitié réciproque.

TARN

CASTRES

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn

C'est sous le soleil, malgré le froid très vif du dimanche matin 23 novembre 1975, que la batterie-fanfare « Le Rallye Castrals », la « Batterie-Fanfare puylaurentaise » et le groupe des « Majorettes du Pays Castrals » ont fêté leur patronne Sainte Cécile.

Après avoir défilé dans les rues si appréciées par les riverains et promoteurs, musiques et majorettes assistèrent à une messe solennelle célébrée à la cathédrale Saint-Benoit. Plusieurs morceaux furent interprétés pendant cette cérémonie.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

à la Bourse du Travail, dans la plus chaleureuse et la plus joyeuse ambiance. Danses et chants se succédèrent jusqu'à 19 h. Cette rencontre, qui permit de resserrer les liens de camaraderie entre les membres des trois sociétés a été des plus appréciées et sera répétée à l'avenir.

SAINT-JUERY

L'harmonie Saint-Eloi fêta Sainte Cécile, patronne des musiciens, le dimanche 23 novembre.

En la chapelle Notre-Dame, l'ensemble des musiciens, sous la direction de M. G. Rigaud, a magnifiquement interprété : « Marche militaire », de Schubert ; « Ave Maria », de Schubert, avec comme solistes MM. Verdalle et Borios ; « Nabucco », de Verdi ; enfin, sous la direction de M. Cabannes, « Hymne à la Nuit », de Rameau, qui fut remarquablement chanté par une chorale d'enfants de l'école de musique de l'harmonie des Mineurs de Cagnac.

Vers 11 h. 30, par une cérémonie très simple, l'harmonie Saint-Eloi rendit hommage au monument aux morts à la mémoire des disparus.

Vint ensuite le moment de la remise des récompenses aux élèves de l'école de musique de Saint-Juery-Archès, en présence du président, du secrétaire général du comité d'entreprise du Saut-du-Tarn, des maires d'Archès et de Saint-Juery, entourés de quelques conseillers municipaux ; des présidents des sociétés musicales voisines, d'amis et de nombreux membres. MM. Albert, maire, et André Rigaud, président de l'harmonie, exprimèrent brièvement pour dire surtout leur joie de se trouver là et leur confiance en un avenir seroit pour l'harmonie Saint-Eloi et l'école de musique. Un hommage mérité était alors rendu à M. Charles Vichy qui, très ému, s'adressant à dire qu'il était celui sans qui l'école de musique n'existerait pas.

Les récompenses en médailles et diplômes furent attribuées par division aux élèves les plus méritants.

Après quoi, à l'instigation de tous, les élèves de l'école de musique ont offert un pupitre et une baguette à leur maître G. Rigaud, un apéritif clôtura la commémoration de la patronne des musiciens. Nous remercions essentiellement de cela l'étonnante vitalité et la joie de vivre qui anime l'harmonie Saint-Eloi.

GRAULHET

Sainte-Cécile est la fête de tous les musiciens et c'est le dimanche 23 novembre que nos sociétés locales ont honoré leur patronne.

La Clique municipale et les majorettes de « L'Avant-Garde » ont défilé dans les principales artères de la ville, de 11 h. à midi. Cette manifestation, haute en couleurs, est une innovation et est appelée à se répéter les années prochaines pour devenir une tradition. Nous ne pouvons qu'en féliciter les deux sociétés qui produisent ainsi un spectacle de choix fort prisé du public. Les majorettes nous montrèrent leurs dernières évolutions et les cliquets jeunes et anciens avaient particulièrement préparé cette sortie.

Pendant ce temps-là, les jeunes de l'Union musicale se firent entendre à la grand-messe, en l'église Notre-Dame du Val-d'Amour. Cette phalange de 50 éléments comprend entre autres flûtes, hautbois, etc... et bassons, chose très rare en tout cas dans notre région.

A 17 h., dans le préau du stade bien garni, l'Union musicale au complet a exécuté un programme des plus variés sous la direction de M. F. Dondeyne, prix d'honneur du conservatoire national de Lille : « Les Cadets », marche militaire de Sousa ; « Finlandia », ouverture de Jean Sibelius ; les trois entrées de « Carmen », de Bizet ; une audition des jeunes avec quatre morceaux de leur répertoire ; ensuite « La Chanson des nids », fantaisie-polka de V. Buot ; « Moonlight », sérénade de Millier Hautvost, et pour finir, « L'Éclaircieur », pas-redoublé de G. Wotzge. Solistes : Mlle Sylvie Verdier à la flûte ; M. Marc Héral à la clarinette ; M. Esteban au hautbois.

Musiciens et solistes sont tous à féliciter, car ils pensent que cet art est non seulement une distraction mais une formation de l'esprit, d'une portée intellectuelle qui apprend aux hommes à s'aimer plutôt qu'à se haïr, à se grouper plutôt qu'à se diviser, en donnant ainsi un sens aux sentiments qui opposent bien souvent les réalités matérielles de notre existence au cours si mouvementé. Hors des manifestations bruyantes, c'est toujours la musique qui est choisie pour retrouver ce calme seroit qu'elle seule peut communiquer.

C'est à une belle manifestation artistique que le public graulhétois a assisté et il en gardera un bon souvenir. Cette année encore, Sainte Cécile a été fêtée.

ASSUREZ

LES MEMBRES

DE VOS SOCIÉTÉS
A LA C.M.F.

Le gérant : J. SEMLER-COLLERY
Imprim. « La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40 +
N° Commission Paritaire : 34.407

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 MACON CEDEX

Téléphone : (85) 38-11-58

**PENSEZ AUX PROCHAINES SORTIES
ET A LA PRESENTATION DE VOTRE SOCIETE**

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés. N'omettez pas de tenir compte des délais nécessaires pour tous les articles à fabriquer spécialement : vêtements 5 à 6 semaines ; coiffures 3 à 4 semaines.

En raison des conditions économiques actuelles les prix ne sont pas garantis. Ils peuvent être modifiés sans préavis.

MUSICIENS

ARTICLES D'HABILLEMENT

Veston de	157,00 à 440,00	Casquette de	78,60 à 81,60
Blouson de	175,50 à 194,00	Housse	28,50 et 30,00
Pantalon de	124,00 à 179,00	Calot	31,00 et 35,20
Chemise	73,00 et 80,00	Béret de	9,00 à 15,00

ARTICLES D'EQUIPEMENT

NOUS FOURNISSEONS TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : Ceintures, cravates, fourragères, gants et crispins, gibernes, guêtres, pattes d'épaules, etc. Nous questionner ou consulter le catalogue.

MAJORETTES

ARTICLES D'HABILLEMENT

Veste	239,00	Coiffure Hôtesse de	37,00 à 38,30
Plastron	74,00	Gibus de	125,00 à 154,00
Tunique	290,50	Shako de	105,00 à 192,00
Robe	148,50 et 161,00	Plumet de	25,00 à 90,00
Jupe	147,00		
Cape courte	88,00 et 112,00		
Cape ample	139,00 et 195,00		
Cape imperméable	23,60		

TOUTES GARNITURES :

Brandebourgs, pattes d'épaules, épaulettes, fourragères, etc.
Nous questionner ou consulter notre catalogue.

ARTICLES D'EQUIPEMENT

(Livraison immédiate)

Bottes très élégantes, vernis souple blanc, fermeture éclair sur le côté, laçage factice devant. Modèle exclusif.		Culotte	23,00
Fillette : la paire	95,00	Gants : la paire	12,40
Adulte : la paire	105,00	Crispins : la paire	11,50
Collant, la boîte de 3	12,00	Fourragère : armée	13,00
		Fourragère : gendarme	26,00

BÂTONS

(Livraison immédiate)

sauf exceptions indiquées, se font en 45, 50, 55, 60, 65 et 70 cm (à préciser)

Tous ces bâtons sont équilibrés pour le maniement et le lancer : ils sont en métal chromé, pommeau et embout caoutchouc blanc.		BATON « BLAZER » avec embouts étoilés, spécial vitesse fabrication américaine, Ø 9,5 mm., ne se fait qu'en 65 et 70 cm.	71,00
BATON « STAR » fabrication française, Ø 11 mm.	46,00	BATON LUMINEUX « Firefly », véritable modèle américain Selmer-Clarck ne se fait qu'en 65 et 70 cm.	159,00
BATON « CONSTELLATION », nouveau modèle, entièrement martelé, fabrication française, Ø 11 mm. ...	54,00	CANNE de majorette-chef, avec cordon or : longueur 1 m 10, poids 1 kg	550,00
BATON « FRESHE DE LUXE », véritable bâton américain Selmer-Clarck, martelé, Ø 11 mm.	56,00	Peut se faire en 1 m 20 ou 1 m 30, au même prix.	
BATON « SUPER CONSTELLATION » avec embouts étoilés spécial vitesse, fabrication française, Ø 9,5 mm. ...	66,00	Délai 2 à 3 semaines pour ces deux longueurs.	

DRAPEAUX - BANNIÈRES - FLAMMES

NOUS QUESTIONNER

Vous trouverez sur notre Catalogue la description de tous nos articles. Si vous n'avez pas ce catalogue, demandez-le en indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez.